CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE. — N° 19282

On s'abonne aux Bureaux du Journal, 5, RUE DES ITALIENS, A PARIS (9e), et dans tous les Bureaux de Poste

Dépôt Légal N° 71ue 1914

MARDI 21 AVRIL 1914

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE	14 fr.	28 fr.	56 fr.
DÉPART. et ALSACE-LORRAINE	17 fr.	34 fr.	68 fr.
UNION POSTALE	18 fr.	36 fr.	72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (à Paris) : 15 centimes

Directeur politique : Adrien Hébrard

Toutes les lettres destinées à la Rédaction doivent être adressées au Directeur

Le Journal ne pouvant répondre des manuscrits communiqués prie les auteurs d'en garder copie

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : TEMPS PARIS

Le Temps

PRIX DE L'ABONNEMENT

	Trois mois	Six mois	Un an
PARIS, SEINE et SEINE-ET-OISE	14 fr.	28 fr.	56 fr.
DÉPART. et ALSACE-LORRAINE	17 fr.	34 fr.	68 fr.
UNION POSTALE	18 fr.	36 fr.	72 fr.

LES ABONNEMENTS DATENT DES 1er ET 16 DE CHAQUE MOIS

Un numéro (départements) : 20 centimes

ANNONCES : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES ANNONCES, 8, place de la Bourse.

Le Journal et les Régisseurs déclinent toute responsabilité quant à leur teneur

TÉLÉPHONE : CINQ LIGNES

Gutenberg 03.07 — 03.08 — 03.09 — 03.32 — 03.33

SOMMAIRE

PAGE 2

Les Affaires d'Orient : [illegible]

Lettre d'Angleterre : le Roi George V, la Reine Mary, J. Delimal. — Nouvelles de l'étranger.

PAGE 3

Le Salon de la Société nationale : VII. L'Intérieur, le Genre, le Portrait, Thiébault-Sisson.

La Musique : le « Sacre du printemps » au concert, Pierre Lalo.

Chronique électorale : Discours de MM. Louis Barthou, Raoul Péret, Pierre Baudin; Profession de foi de M. Renoult; Une lettre du cardinal de Cabrières. — Nouvelles du jour : les Souverains anglais à Paris; le Retour de M. et Mme Poincaré.

PAGE 4

Quelques histoires de corruption électorale, Ernest Laut. — La Mort de la terre, Richard Arapu. — Faits-divers. — Courrier commercial : Industrie, Commerce, Agriculture. — Art et curiosité. — Nécrologie.

PAGE 5

Théâtres. — Automobile, Aéronautique, Sports : Collision d'aéroplanes. — Informations financières et commerciales. — Marchés étrangers. — Bourse.

PAGE 6

Dernières Nouvelles : les Élections législatives du 26 avril : le Nombre des candidats, les Députés nouveaux. — Les Affaires d'Orient. — Les Événements du Mexique. — Mort de M. Victor Gelez, etc.

Paris, 20 avril

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

LE NOUVEAU STATTHALTER D'ALSACE-LORRAINE

Le voyage du chancelier à Corfou a eu le résultat que chacun attendait. La question du statthalter qui préoccupe Berlin et l'Alsace-Lorraine depuis le début de l'année a été enfin résolue dans les conversations que M. de Bethmann-Hollweg a pu avoir avec son souverain sous les allées ombreuses des jardins de l'Achilléion. Une dépêche officielle annonce que l'empereur accepte la démission du comte de Wedel et lui confère le titre de prince. M. de Dallwitz, ministre de l'intérieur de Prusse, est nommé statthalter d'Alsace-Lorraine; M. de Lœbell devient ministre de l'intérieur.

Le nom de M. de Dallwitz a été prononcé assez souvent dans ces derniers temps pour que le nouveau statthalter ne soit pas tout à fait inconnu du public. C'est le type du conservateur prussien énergique et intransigeant. Né en 1855 à Breslau, il entra en 1879 dans la carrière administrative. Un incident quelque peu bruyant attira l'attention sur lui en 1899. M. de Dallwitz, alors sous-préfet d'un district prussien, avait été élu à la Chambre prussienne et continuait ses fonctions en même temps qu'il siégeait au Parlement. Vint la discussion du fameux projet des canaux qui devaient relier par eau les régions agricoles de la Prusse aux régions industrielles. Le roi et le cabinet prussien s'étaient entremis avec beaucoup de force en faveur du projet. Mais les conservateurs le combattirent avec non moins d'énergie, parce qu'ils redoutaient qu'il ne provoquât une baisse du prix du blé qui est le plus clair revenu des grandes propriétés foncières des hobereaux. Quoique fonctionnaire, M. de Dallwitz n'hésita pas à voter contre le gouvernement pour suivre le parti auquel il appartenait. Le projet échoua et M. de Dallwitz fut mis en disponibilité. Cependant les conservateurs en Prusse sont trop puissants pour oublier ceux qui leur ont rendu quelque service. M. de Dallwitz fut bientôt réintégré dans l'administration et y fit une brillante carrière. En 1910 il prenait même la succession du comte de Moltke au ministère de l'intérieur de Prusse.

Cette nomination provoqua une levée de boucliers dans la presse de gauche qui connaissait la réputation d'intransigeance du nouveau ministre. Pendant les quatre ans de son ministère, il fut vivement combattu par la presse libérale, radicale et socialiste. Lorsque son nom fut mis en avant parmi ceux des candidats au poste de statthalter, on se raconta à Berlin que M. de Bethmann-Hollweg, paralysé par l'esprit ultra-conservateur de ce collaborateur, avait décidé de s'en débarrasser à tout prix, même par un extraordinaire avancement. Le gouvernement de l'empire vient donc d'appeler à la direction des provinces annexées un fonctionnaire qui fut mis en disgrâce en 1899 pour avoir été plus conservateur que son roi, et qui depuis quatre ans était redouté dans le cabinet prussien parce qu'il était plus conservateur que le premier ministre.

Pour justifier ce choix, on déclare, dans certains milieux fort voisins des sphères officielles, que M. de Dallwitz a un esprit trop fin et trop souple pour ne pas savoir s'adapter aux exigences de sa nouvelle situation. C'est dire que la seule condition de la réussite de M. de Dallwitz à Strasbourg est qu'il change brusquement son orientation politique.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

DES CORRESPONDANTS PARTICULIERS DU Temps

Berlin, 20 avril.

Selon la *Gazette de Francfort*, un accord serait intervenu entre la Deutsche Bank et la Royal Petroleum Co pour l'exploitation des sources de pétrole de Mésopotamie. Un syndicat serait chargé d'exploiter rationnellement les concessions pétrolifères des vilayets de Bagdad et de Mossoul.

Berlin, 20 avril.

Au déjeuner qui eut lieu hier à l'Achilléion assistaient la reine de Grèce, le chancelier de l'empire, et M. de Wangenheim, ambassadeur d'Allemagne à Constantinople.

M. de Bethmann-Hollweg paraît décidé à prolonger son séjour à Corfou jusqu'à la fin de la semaine.

Scutari, 20 avril.

Les troupes monténégrines chargées de rétablir l'ordre dans les territoires des Hoti et des Gruda ont occupé les villages de Churapsa, Bridsa et Hanî-Hottit. Les populations hostiles à l'occupation monténégrine se sont retirées chez les Kastrati.

Prenk Bib Doda, prince de Mirditie, est rentré dans sa résidence de Calmeza.

Guayaquil, 20 avril.

Un sanglant combat s'est livré autour de Quito. Les révolutionnaires sont victorieux et menacent de s'emparer de la ville.

Les légations sont pleines de réfugiés.

Lyon, 20 avril.

Une quinzaine d'habitants de Saint-Fons et de Vénissieux revenaient cette nuit de la « vogue » du quartier des Clochettes où ils avaient joyeusement passé la journée, lorsque le véhicule sur lequel ils avaient pris place — un camion transformé en char-à-bancs — versa dans un ravin. Les époux Gabet, trois membres de la famille Devèze et M. Célestin Bianco, les plus sérieusement atteints, ont été évacués sur les hôpitaux de Lyon.

Toulon, 20 avril.

Un incendie que l'on dit avoir été causé par la chute d'une lampe sur un fût de pétrole s'est déclaré ce matin dans la chaufferie arrière du contre-torpilleur neuf *Manzini*, actuellement dans un bassin de Missiessy.

Les secours arrivés en toute hâte ont permis d'éteindre rapidement le feu.

Les dégâts sont peu importants.

M. Doumergue et la question financière

Si la France n'a pas de budget et si la Chambre qui va comparaître devant le corps électoral a failli à sa mission essentielle; si la trésorerie, cruellement embarrassée, vit péniblement au jour le jour d'émissions en bons du Trésor ou en obligations renouvelables; si nulle ressource d'emprunt ni d'impôt n'a été votée avant la clôture de la législature, qui permit de faire face, par des moyens réguliers, soit au déficit budgétaire, soit aux dépenses militaires exceptionnelles; si le monde du travail, déjà préoccupé des symptômes de crise économique, menacé jusque dans le secret de ses affaires, s'alarme, et interroge avec angoisse l'avenir; si la situation financière est la plus grave que ce pays ait jamais connue depuis l'Année terrible, quels sont, pensez-vous, les hommes qui en sont responsables? Pour l'observateur qui considère d'un regard équitable les événements politiques de ces derniers mois, la réponse n'est pas douteuse. Et elle n'est certes pas celle que M. Doumergue tentait d'apporter hier dans son discours de Souillac.

Qu'on se rappelle l'opposition acharnée faite à la loi de trois ans par les radicaux socialistes unis aux collectivistes, la lutte quotidienne que le cabinet Barthou dut engager contre eux, les assauts répétés qu'il dut subir et qui se firent plus furieux encore après la ratification des mesures exigées par la sécurité nationale, jusqu'à cette journée du 2 décembre où, sur une question de crédit public et d'honneur national, celle de l'immunité de la rente, M. Barthou succombait. Le ministère Doumergue-Caillaux lui succéda. Et il suffit encore de se rappeler les faits qui suivirent le succès de la coalition.

Le projet d'emprunt, qui venait d'être approuvé par la Chambre, était retiré. Sous le fallacieux prétexte de modifications à apporter au budget de 1914, la discussion en était ajournée de près de deux mois. Enfin, à la dernière heure, au moment où la loi de finances allait pouvoir être transmise au Sénat — résolu à toutes les concessions pour éviter ce scandale : la clôture de la législature sans que le budget eût été voté, — le gouvernement demandait l'incorporation d'un impôt personnel sur le revenu global de tous les citoyens. En quelques jours ce projet, qui bouleversait tous les principes du régime fiscal institué en France par la Révolution, était déposé, rapporté, discuté — si l'on peut dire — et voté par la Chambre. Personne ne se trompait sur la portée de cette manifestation électorale. On savait que le Sénat ne consentirait pas l'abdication suprême, qu'il refuserait, en une pareille aventure, de renoncer à son droit d'examen et de contrôle. On gardait si peu d'illusions, que, le budget à peine transmis au Luxembourg, le gouvernement s'empressait de demander deux nouveaux douzièmes pour les mois de mai et juin. D'un cœur léger, on léguait à la Chambre future le soin de résoudre le problème budgétaire.

De ce bref historique il n'est permis de contester ni l'énumération des faits ni leur enchaînement. Si le problème fiscal se pose aujourd'hui avec tant d'acuité, si la situation financière justifie toutes les anxiétés, la faute en est au parti radical socialiste, dont les formules dangereuses, dont les procédés imprudents, dont les menaces inquiétantes, dont l'impuissance à réparer ses fautes, ont causé le mal dont souffre notre pays.

M. Doumergue reproche à ses prédécesseurs de n'avoir pas fait voter simultanément la loi militaire et la couverture financière. A-t-il donc oublié que ce sont ses propres amis qui ne l'ont pas permis? La discussion, éternisée par eux, de la loi militaire empêchait de voter en temps utile la couverture financière, si l'on voulait, *comme il le fallait*, avoir, dès le mois d'octobre, trois classes sous les drapeaux, et leur construire les casernements nécessaires. « Cela s'est fait ailleurs », s'écriait hier le président du conseil. Evocation fâcheuse. Car « ailleurs » avec quelle rapidité vit-on tous les partis se mettre d'accord (à la seule exception des socialistes dont l'opposition fut singulièrement discrète) pour approuver les augmentations d'effectifs demandées par le gouvernement! Nous nous bornions à répondre, en peuple qui ne veut pas mourir, à ce qui se faisait « ailleurs »; et la comparaison n'est pas glorieuse pour nous entre l'empressement unanime d' « ailleurs » et les hésitations, les divisions de la Chambre française. Et puis, « ailleurs », songea-t-on, comme le font chez nous radicaux et socialistes, à faire de la couverture financière un prétexte à bouleversement fiscal? Pas un instant; on utilisa un système existant, qui peut convenir au tempérament de ceux qui l'ont accepté et s'en accommodent, mais qui répugne au nôtre; on ne songea pas à plagier le voisin.

Au surplus, M. Doumergue n'a pas dissimulé son embarras, quand, après avoir critiqué, il a voulu formuler un programme. Il s'est félicité d'avoir fait voter le dégrèvement de la terre. Mais son parti n'a aucun droit personnel à s'attribuer cette réforme, préparée en dehors de lui, et même contre lui. Car il n'a dépendu ni de M. Caillaux ni de M. Renoult que le dégrèvement ne fût indéfiniment ajourné : si sur la question de l'impôt foncier non bâti avait été greffée, comme ils le demandaient, celles de l'impôt sur les bénéfices agricoles, industriels ou commerciaux, de l'impôt sur les salaires et de l'impôt complémentaire, la discussion continuerait encore et les agriculteurs ne bénéficieraient pas, à partir du 1er janvier prochain, de 50 millions.

Et quelle volontaire imprécision quand M. Doumergue a cherché à définir — s'il est permis de s'exprimer ainsi — la réforme fiscale telle qu'il la conçoit! « C'est surtout dans la » répartition des charges fiscales, a-t-il dit, qu'il » importe, à l'heure qu'il est, de faire pénétrer cet esprit de justice et ces principes de » solidarité sociale sans lesquels ne saurait durer, agir, ni se développer une grande démocratie. » Qu'est-ce que cela signifie au juste? Tous nous voulons que l'esprit de justice et que les principes de solidarité sociale pénètrent dans la répartition des charges fiscales. Mais comment M. Doumergue l'entend-il? Le congrès de Pau avait trouvé l'instrument de pénétration. C'était la déclaration, laquelle devait être contrôlée. De déclaration ni de contrôle, le président du conseil ne souffle mot. Sans doute il propose de réaliser la réforme fiscale « par l'impôt sur le capital et le revenu, sans exemptions ni privilèges pour aucune sorte de revenus ». Sauf cette menace, par prétérition, d'une taxation directe de la rente, qui serait une véritable banqueroute, le président du conseil se garde de toute précision.

Mais avec quelque soin que le chef actuel du gouvernement se soit appliqué à ne pas se trop compromettre, quelque préoccupation qu'il ait mise à n'employer que des formules vagues, autorisant toutes les équivoques, le pays ne se laissera pas tromper. Il aperçoit l'affreuse réalité qui se cache derrière les mots. C'est d'un retour à l'impôt personnel, détruit par la Constituante, c'est d'un retour à l'odieuse taille de l'ancien régime, avec tout son cortège d'inquisitions et d'arbitraire, que le parti radical menace les contribuables français.

LETTRES DE PROVINCE

Au directeur du *Temps*.

La France ne se propose nullement au scrutin du 26 avril de bouleverser ses institutions. Sauf les royalistes orthodoxes, lesquels au surplus réprouvent franchement les consultations du suffrage universel, personne ne met la forme républicaine en cause devant le corps électoral. Ainsi ce n'est pas un changement de régime qu'il est question de faire sortir des urnes, c'est seulement un changement de politique.

La politique dès ce moment condamnée par l'opinion publique est celle dont le parti radical et radical socialiste porte la responsabilité. Je ne commettrai pas l'injustice ni la sottise de soutenir que les cabinets chargés des affaires avant le plein avènement de ce parti au pouvoir, en 1902, avaient été parfaits. Tous, j'en conviens sans peine, commirent des fautes, et la plus forte de toutes, celle dont trop peu d'entre eux eurent le courage de s'abstenir, ce fut justement de sacrifier l'autorité gouvernementale — ouvertement ou secrètement — aux exigences d'un radicalisme plus tapageur que profond. Leur condescendance pusillanime fut le véhicule de la tyrannie radicale. La chute de Jules Ferry, l'homme d'Etat dont la politique républicaine et réformatrice s'était heurtée aux coups mortels des radicaux fraternellement unis aux réactionnaires, en marqua le début. Depuis, à part de rares éclipses où néanmoins elle trouvait encore le moyen d'avoir des complices dans le gouvernement, elle n'a pas cessé de s'exercer et de se pousser, jusqu'à l'heure où, totalement installée au pouvoir, elle a enfin pu gouverner selon ses principes exclusifs. Son règne date de douze ans. Qu'a-t-elle fait de la France ? Qu'a-t-elle fait de la République?

Le parti radical a eu la bonne fortune de compter dans ses rangs quantité d'hommes de très bonne foi. De ceux-là, beaucoup s'en sont éloignés, déçus; les autres, en petit nombre, y sont restés, aveuglés par l'illusion ou la passion, ou encore trop enlizés pour se dépêtrer. Tous y étaient entrés d'enthousiasme, séduits par la promesse d'une société de justice et de droit, conquis par l'éloquence de chefs qui possédaient le prestige du talent et de l'audace. C'est le temps où le radicalisme s'offrait aux foules comme le représentant idéal de la démocratie. Il déniait au parti qui avait affermi la République la qualité de républicain, il insultait à sa sagesse et à son expérience, il bafouait ses services. La vraie République, lui seul était en état de la donner à la France; il se proclamait capable de décréter un monde nouveau sur la table rase du passé. Et le peuple en sa crédulité fit confiance à une rhétorique qui lui annonçait d'un ton tranchant la fin de ses misères. L'ivresse ne devait se dissiper qu'au contact de la réalité, quand la politique radicale triomphante laissa voir à nu ses mobiles, ses moyens, ses résultats.

C'est une triste histoire. Celui qui l'écrira tôt ou tard admirera certainement la vitalité de la République, il se dira qu'il fallait qu'elle fût bien puissante sur les esprits pour résister à la domination d'un parti qui ne cessait de la compromettre et de la démanteler. Il sera frappé d'y retrouver, malgré tant de leçons, la caractéristique persistante de l'esprit radical, ce qui reste décidément le seul de ses principes auquel il soit fidèle : un besoin fou de détruire. Maladie, à première vue, déconcertante chez des hommes possédés à la fois de la passion du pouvoir, elle s'explique au contraire par la juxtaposition même de ces deux sentiments opposés. Comme le pouvoir est l'unique objet de leur ambition, ils s'imaginent se l'assurer en le démolissant pour en distribuer les morceaux à leur clientèle. Aussi, sous le couvert d'une phraséologie astucieuse, se bornent-ils à contenter la démagogie.

Une politique si rapetissée procède naturellement d'une philosophie un peu courte, et ses moyens sont faciles. Partant d'un républicanisme primitif, où les habitudes oratoires l'emportent sur les conceptions mûres, elle présente comme œuvre réformatrice un chaos de transformations discordantes et désordonnées. Délaissant l'intérêt général, car il la forcerait à mettre l'avenir en balance avec le présent, elle ne se préoccupe que de satisfaire les intérêts égoïstes par des satisfactions immédiates. Peut-être l'esprit de gouvernement lui conseillerait-il de doser avec une prudence plus attentive ces avantages si artificiels. Hélas! elle ne suit que l'esprit de parti. Elle doit à celui-ci de justifier sans répit la surenchère de promesses par quoi elle a obtenu la prééminence sur les politiques rivales. Pour le réjouir, pour le tenir en haleine, que n'oserait-elle pas? Elle lui sacrifie jusqu'à la paix publique. C'est une vérité aujourd'hui banale que le radicalisme n'admet pas de dissidence. La tolérance n'est pas sa règle, ni la mansuétude. Les hommes qui lui font obstacle, il les détruit comme les choses. Depuis trente ans et plus, sa montée est jalonnée de ses victimes. La haine est sa maxime de gouvernement. Il n'en a pas poursuivi seulement les citoyens signalés à l'opinion par leur supériorité ou par la générosité de leur pensée, il en a effrayé le pays lui-même. Une guerre sans merci faite à ses adversaires, passe! puisque c'est ainsi que nous comprenons la liberté politique. Mais la persécution alla aussi inquiéter des gens paisibles, elle les frappa non seulement pour leurs opinions, mais pour leur indifférence. O Saint-Just, ce sont tes élèves !

Une secte aussi brutale, toute dépourvue d'imagination et d'âme, devait finir par excéder la France. Elle n'était parvenue à se maintenir à sa tête qu'en la divisant et en la déchirant. Etouffé sous les dissensions dont elle vivait, l'esprit public sembla s'abandonner. Parfois il laissait échapper des murmures, mais les politiciens radicaux les méprisaient. Le voici qui reparaît, et cette fois des symptômes autorisent à croire qu'il va renoncer aux vains gémissements pour passer à l'action. C'est qu'il y a urgence, il le sent bien, à se prononcer entre la nation et un parti qui s'en sépare délibérément. Le pays compte les bienfaits dont il est redevable au radicalisme. Ils se résument ainsi : abolition de l'autorité, avilissement des mœurs politiques, dégoût du parlementarisme, déficit, opposition à la défense nationale. De pareils résultats jugent une politique. Tolérer plus longtemps ses débordements, ce serait déchaîner la tempête sur la République et la patrie.

Donc c'est sur la politique radicale et radicale socialiste, à laquelle les événements des quatre derniers mois ont mis un sceau indélébile, qu'il appartient aux électeurs de rendre un verdict conforme au jugement de l'opinion. Les lois libérales de la République ne sont en jeu pas plus que ses lois organiques. L'immense majorité du pays — et elle comprend ces millions de braves gens dont l'existence effacée s'écoule dans l'effort et le labeur — ressent un trop grand besoin de tranquillité pour appeler une révolution gouvernementale. La lutte électorale se circonscrit à un domaine plus limité. Il y s'agit purement et simplement de délivrer la France d'une tyrannie funeste à sa sécurité extérieure et intérieure.

On a pu se désintéresser des élections, quoique à tort, tant que les partis se disputaient sur des questions de théories et de nuances. Les dangers de l'heure ne permettent plus à aucun Français de se confiner dans la veulerie. Les intérêts de la patrie sont l'enjeu de la bataille qui se livre entre les candidats en présence. Les uns veulent une politique nationale en même temps que démocratique, celle-là même dont les grands républicains, de Gambetta à Waldeck-Rousseau, se firent les défenseurs durant leur noble carrière. Les autres, affolés par l'approche de leur fin, en appellent aux passions basses, ils réveillent les mauvais instincts de la bête humaine, ils cherchent une fois de plus à entraîner les masses par des promesses qu'ils savent bien être irréalisables; aux contribuables, ils font miroiter ce rêve : ne plus payer; aux jeunes gens, cet autre plus criminel encore : ne plus servir ! Vous voyez bien que la situation ne fut jamais plus grave. Entre la République consciente de ses devoirs envers la patrie et la faction radicale socialiste, c'est le moment de choisir. — X...

Les propos de John Walker

« Quelle journée *glorieuse*! C'est un vrai temps de roi! » me dit John Walker, tandis que nous prenions place à la terrasse d'un restaurant du Bois. Tout autour de nous l'on parlait anglais. « Ils sont venus, comme moi, pour l'arrivée de leur souverain à Paris, ajouta-t-il; trop heureux, comme moi, de saisir ce prétexte! »

Et, dans un français qu'il essayait tant bien que mal d'équilibrer, il appela le maître d'hôtel pour commander le menu. Il s'en tira d'ailleurs fort bien, choisissant de lui-même les truites au bleu, acceptant sans hésitation le poulet aux morilles qu'on lui offrait. Je le complimentai sur ses progrès dans l'art de bien manger; il reçut mes compliments d'un air joyeux. « Il y a quelques années, me dit-il, j'aurais tout bonnement ordonné du saumon grillé et de la viande froide, ce qui serait d'une extrême sottise. Comme saumon et viande froide, nous avons beaucoup mieux chez nous! »

John Walker est un industriel du Lancashire, libéral, non conformiste, membre du Reform Club. Il est pourvu d'un petit nombre de principes solides sur la manière dont les pays et les hommes doivent se gouverner dans la vie. Mais il tient aussi grand compte des faits, et, lorsque certains d'entre eux mettent une insistance par trop vive à contredire lesdits principes, il accepte, sans regimber, cette contradiction; il y accommode ses jugements.

Sur les pelouses voisines, par les sentiers où la lumière radieuse se jouait au travers des vertes frondaisons, des groupes joyeux passaient pleins de cris, de rires et de chansons. « Aucun spectacle au monde, dit John Walker, tandis que le maître d'hôtel servait les truites, ne vaut celui de Paris, par un clair dimanche de printemps. Nulle part, on ne respire autant d'allégresse. Nulle part le bonheur, la volupté de vivre n'éclatent avec une égale vivacité. Et je ne parle pas des gens qui nous

---

FEUILLETON DU Temps

DU 21 AVRIL 1914 (5)

Le Vaisseau de Corail

VII

LE BATEAU

Peu d'hommes connaissent le jour ou la nuit tels qu'ils sont en réalité. Protégés du vent et du soleil par les maisons, sauvés de l'obscurité par la lumière factice, ils se sont créés un monde artificiel au milieu de la nature réelle. Seul, l'homme perdu dans une lande, sur une montagne ou devant l'Océan, entend encore l'éternel langage, étouffé d'ordinaire sous le fatras des civilisations. L'individu le plus inculte, s'il a quelque imagination, entendra mieux la voix de l'infini que l'intellectuel le plus érudit, s'il est privé de cette noble faculté de l'âme.

Gaspard était très imaginatif. Jusqu'à ce jour la société de ses camarades, son dur labeur l'avaient empêché d'entendre la voix éternelle. Sa solitude rétablissait le contact entre eux. Au cours de cette longue journée, une corde nouvelle avait vibré en lui. On eût dit que les forces éternelles incarnées en des êtres animés s'étaient donné rendez-vous sur l'îlot pour entourer le naufragé et lui murmurer à l'oreille des choses pleines de mystère. La Crainte, l'Air, la Distance, la Lumière, la Mer lui parlaient, tantôt séparément tantôt en chœur. Et la Solitude leur répondait.

Le vent, le soleil et la mer révélaient au Moco des choses qu'il n'avait jamais vues jusqu'à ce jour. Dans les tavernes et les cafés, les basfonds des grandes villes qu'il avait fréquentés jusque-là, on ne sait ce que c'est que la beauté. La « mer », ce nom n'a qu'une signification banale, prononcé sur les quais ou à bord d'un paquebot. Mais douze heures de solitude et de crainte, durant lesquelles il s'était trouvé face à face avec la nature, avaient suffi pour lui faire comprendre la grandeur écrasante de l'Océan.

Le soleil se couchait. Le spectacle était d'une beauté sublime.

Quand la nuit fut venue, Gaspard soupira, se mit sur pied; après s'être étiré comme un fauve, il rampa sous l'abri de la tente. Le narcotique que lui versait l'air de la mer, ajouté à sa propre fatigue, le plongèrent immédiatement dans un sommeil profond et sans rêves, qui dura jusqu'à l'aube.

Un bruit le réveilla. Il lui semblait que là, tout proche de sa tente, quelqu'un venait de battre du tambour. Il se souleva sur le coude, le sommeil tomba de lui ainsi qu'un vêtement, son esprit redevenu lucide fut envahi par la crainte. Tendant l'oreille, il n'entendit rien, sauf le ronflement des vagues balayant la plage. Puis le bruit se répéta, mais lointain cette fois.

Gaspard, la face inondée de sueur, se traîna hors de la tente, et scruta les alentours du regard. Rien. Le dernier quartier de la lune s'était levé et voguait comme un petit esquif parmi les étoiles; la lumière sidérale inondait la mer. Les palmes se découpaient nettement contre le ciel. La nuit tropicale était merveilleuse. Le Moco tendit l'oreille et crut entendre ce bruit effrayant résonner de nouveau dans le lointain.

Si Gaspard avait connu la faune marine de ces parages, il aurait compris que ce bruit venait des bonds de certaines grosses pieuvres qui se levaient des flots et retombaient lourdement, claquant les vagues avec un fracas qui se répercutait à plusieurs milles à la ronde. Mais le matelot ignorait tout des mœurs de ces bêtes, et les yeux fixés sur l'horizon, il prêta l'oreille au rappel mystérieux que battait ce tambour fantastique.

La lumière claire et froide de l'aube perça lentement, éteignant les constellations. Gaspard, debout, le vent frôlant sa chevelure, reçut le soleil en plein visage; les palmiers et la mer se dorèrent aussi; au même instant ces flots de clarté inondaient toutes les Bahamas. Dans plus de cent rades, du cap Sable à Port-d'Espagne, les mâts des vaisseaux furent touchés par ces premiers rayons. La Martinique, la Guadeloupe, les pics, les mornes, les vallées flambèrent comme des feux de Bengale dans le zéphir matinal. Key-West serait atteint avant peu, le golfe de Galveston, Tampico, tout à l'heure, lacs sombres reflétant les étoiles, allaient se changer en plaines de satin azuré.

De Grand-Cayman à Darien, de San-Juan à la Guaira, les Caraïbes se réveillaient. Le petit vent qui soufflait au visage de Gaspard ridait la mer de son sourire, apportant sur ses ailes le parfum des orangers et des jardins où fleurissent les jasmins. Les insectes nocturnes interrompaient leur bourdonnement, les lucioles se préparaient à éteindre leurs lanternes.

Gaspard ne savait pas lire le poème que l'aurore chante à Dieu chaque matin lorsqu'elle chasse les ténèbres des tropiques. En ce moment d'ailleurs il ne prenait pas garde au lever du soleil; oubliant même ses terreurs passées il gardait les yeux ardemment fixés sur un objet qui se dessinait à un mille environ vers le sud-est. C'était une chose, ronde, de couleur foncée, qui sursautait dans l'eau brillante. On aurait dit tantôt une bouée, tantôt la tête d'un nageur. L'objet se rapprochait, car le courant l'entraînait vers l'îlot. Cela ressemblait à un canot... Et c'en était un en effet... Pas d'erreur possible; le bateau se dessinait à chaque instant plus nettement.

Une barque! La possibilité de fuir cette île diabolique, ses cauchemars, ses frayeurs!...

Le cri que poussa Gaspard ressembla à celui des mouettes. Le marin, perdant la tête, se mit à courir sur le sable dans la direction de la jetée naturelle. Sans donner un regard aux empreintes laissées par Yves, il courut sur le banc de corail jusqu'à l'extrémité du promontoire. Alors, ombrageant ses yeux de sa main, il regarda venir le bateau sauveteur qui dansait sur les vagues, léger comme une coquille de noix. La barque vide dérivait vers l'îlot, mais ne toucherait évidemment pas la plage. Comprenant qu'elle passerait à quelques centaines de mètres, Gaspard se dévêtit rapidement et arracha ses chaussures sans perdre des yeux l'embarcation. Jamais le Moco n'avait rien vu d'aussi charmant, d'aussi sympathique. De loin elle lui avait paru noire, mais à mesure qu'elle se rapprochait on voyait qu'elle était peinte en blanc. Le matelot se prépara à nager à sa rencontre. Mais voici que sa terreur lui revint soudain, hérissant ses cheveux et le poil de sa chair. Il eut l'impression nette que quelqu'un se tenait derrière lui, un ennemi mortel, que l'idée de le voir s'échapper courrouçait. Pendant un instant il demeura paralysé ainsi qu'il arrive dans un cauchemar. Ses dents claquaient, mais une minute plus tard il était dans l'eau, nageant vigoureusement.

Il lui fallait lutter contre le courant. Les vagues le frappaient comme des mains qui eussent cherché à le retenir, mais le choc de la plongée lui avait rendu son sang-froid.

L'embarcation était tout près maintenant, gracieuse et blanche comme une mouette, elle fendait l'eau et ses flancs reluisaient sous l'écume qui les éclaboussait. La voici à une longueur de bras. Gaspard se cramponne à la traverse de tribord. La barque penche tandis que le Moco, le menton à la hauteur du bord, examine avidement l'intérieur. Rien que les bancs et une paire d'avirons. Un poisson volant s'agitait dans une flaque d'eau demeurée au fond. Il était à demi mort.

Ayant fait le tour du canot à la nage le marin embarqua adroitement et se dressa debout au centre.

Libre enfin! Libre!...

Mais il fallait retourner prendre ses vêtements dans l'île, ainsi que de l'eau et des provisions.

VIII

L'ÉVASION

Le Moco demeura un instant immobile dans sa frêle embarcation, scrutant des yeux l'immensité; rien en vue, pas la moindre voile ni la plus petite trace de fumée. Tout à coup il distingua l'appel moqueur de l'îlot.

« Hi! hi! Te voilà dans le bateau! A quoi bon? Reviens, reviens!... Tu crois nous échapper? Ha! ha! Regarde-nous pêcher, tournoyer, crier... Oh! que nous sommes las de ce bleu éternel de la mer et du ciel! Oh! que nous sommes fatigués du vent, du soleil, de l'odeur saline... Mais nous sommes attachés ici et toi comme nous, pour toujours, pour toujours! »

La triste berceuse de la grève accompagnait en sourdine le glapissement des mouettes. Et la tente déliée faisait des signes...

Tout de même il fallait absolument embarquer de l'eau, des provisions et des vêtements... Advienne que pourra! Le Moco éprouvait la sensation d'un homme qui vient de sortir d'une maison hantée, et qui se voit forcer d'y rentrer pour prendre quelque objet indispensable. Poser le pied sur cette terre d'épouvante et abandonner le bateau pour le munir des objets de première nécessité, voilà un véritable acte de courage; mais il fallait l'accomplir; impossible de faire autrement.

Le marin prit les avirons, et ramant vers la plage, amarra solidement le canot à un arbre. Il fallait se dépêcher, car si l'eau baissait trop, il serait difficile de le remettre à flot, et Gaspard serait peut-être forcé d'attendre la prochaine marée haute.

Entrant dans l'eau jusqu'à mi-jambe, il tira le bateau un peu plus haut sur le sable, puis, courant comme un voleur poursuivi par les gendarmes, il se précipita dans la tente, s'empara de la ceinture et de la poche, saisit un sac de biscuits, quelques boîtes de conserves, et ainsi chargé retourna au bateau.

Il agissait dans un cauchemar, car les frayeurs indéfinies de la veille s'étaient précisées, comme si l'espoir d'une évasion prochaine leur avait donné corps. Il se sentait talonné par Yves tout en courant. De grosses gouttes de sueur ruisselaient sur son visage tandis qu'il faisait le va-et-vient entre le bateau et la tente. Un tonnelet ayant appartenu jadis au *Rhône* se trouvait vide près de l'entrée. Il fallait le remplir, et la source coulait dans le fourré. Il se décida à y marcher, écrasant le bois mort sous ses pieds nus. Il haletait, ses lèvres étaient sèches comme de l'amadou.

Pourtant le fantôme de son camarade mort ne le toucha pas, tandis que le tonnelet sur l'épaule il revenait en hâte vers le bateau. Il jeta sa charge à terre; ses vêtements manquaient encore, et aller les chercher représentait la partie la plus périlleuse de l'expédition car il fallait traverser une cinquantaine de mètres pour arriver à la jetée naturelle et il les avait laissés tous à l'extrémité du promontoire. Transpirant et frémissant, Gaspard s'élança, mû par une surexcitation terrible.

Il avait oublié que les arêtes du récif coupaient comme des rasoirs; les pieds nus furent tout de suite ensanglantés, la douleur lui arrachait des cris. Enfin, saignant, frissonnant, les mains tremblantes, le Moco saisit ses vêtements. Il se chaussa et portant sous son bras sa veste, sa chemise et son pantalon, il revint en courant vers la grève, criant, gesticulant, à demi fou. Ne sachant ce qu'il faisait il interpellait le bateau, lui parlait comme à un être animé. Ah! le voilà, sain et sauf et bien en vue! Mais des mains invisibles semblaient vouloir le pousser vers la mer! Il serait parti avant que Gaspard pût l'atteindre!... Jamais, jamais l'île ne lâcherait sa proie!...

Il arrive enfin et frappe le plat-bord du poing comme pour s'assurer que la barque est bien à sa place; lançant ses vêtements dans le fond il essaya de la mettre à flot. La marée avait baissé si rapidement que la chaloupe se trouvait enlizée. En temps ordinaire il aurait fallu deux hommes pour la mettre en marche, mais aiguillonné par sa terreur, le Moco se rua, se piéta, réussit à la déplacer; bientôt il eut la joie de la sentir glisser jusqu'aux vagues, et flotter.

Gaspard se précipita dans l'embarcation tête basse, la rejetant vers la grève, mais saisissant un des avirons, il s'arc-bouta, parvint à s'éloigner, commença à ramer.

Libre enfin! Libre réellement! Le courant l'emportait loin de l'îlot, l'entraînant vers la pleine mer. Les vagues, égayées par la brise, frappaient doucement la barque qui s'enfuyait dans la lumière, poursuivie par les clameurs des mouettes.

« Reviens, reviens!... Tu nous abandonnes, mais nos voix te poursuivent. Que tu ailles aussi loin que tu voudras, nos appels t'obséderont, notre lassitude, la nostalgie du bleu infini et des rayons éternels seront avec toi à jamais... Et pourquoi es-tu seul dans le bateau? Qu'as-tu fait de ton frère? Où est Yves?... Yves! Yves! »

On n'entendit plus que le souffle du vent, le bruit des avirons, le clapotis des vagues parmi les bas-fonds et les écueils.

Gaspard sentait avec ivresse la respiration de la mer, cette houle calme et lente qui l'emportait sous les caresses de la brise, sous le ruissellement de la lumière dorée du matin.

IX

UNE ÉTOILE SUR L'OCÉAN

L'île s'était effacée dans le lointain, tache pâle sur l'indigo de l'Océan, le ciel s'arrondissait comme une coupole d'un cobalt clair; des nuages neigeux couraient vers le midi ainsi que des cygnes, leur blancheur bleuissait encore la mer et faisait plus profond l'horizon.

Un vent tiède couvrait les flots de perles, les bouts des rames se teintaient d'azur, des lambeaux d'algues se coloraient d'outremer, un homme plongeant à un mètre aurait semblé sculpté dans du lapis-lazuli.

Gaspard déposa ses avirons, se laissant porter par le flot qui l'éloignait de l'îlot maudit. Il ne pouvait s'orienter. Sa seule chance de salut était la rencontre d'un navire. Il se trouvait entre les mains de la Fatalité, mais il n'avait plus peur. Il ressentait la certitude absolue qu'il serait sauvé avant longtemps. Sa solitude ne lui pesait plus; on eût dit qu'il l'avait laissée dans l'île avec le corps de son camarade. Les derniers événements paraissaient un cauchemar dont le meurtre du Paimpolais était le plus horrible épisode. Gaspard n'éprouvait aucun remords. Il avait tué involontairement; eût-il agi avec intention qu'il aurait trouvé des raisons pour se justifier. Aucun remords; et sa pitié momentanée pour Yves s'était dissipée. Il avait trop souffert depuis pour garder un souvenir sentimental à son ami. Yves s'était vengé en le torturant de frayeurs fantastiques. C'était miracle qu'il eût échappé avec toute sa raison.

Il se mit debout et se laissa bercer par la houle. Le soleil montait vers le zénith, la brise était aussi suave que l'haleine d'une jeune fille. Parfois un poisson volant, s'élançant de la mer comme une flèche argentée, brillait et disparaissait. La brise tempérait la chaleur, de longs rubans de varech voguaient paresseusement. Une tortue parut, venant prendre le soleil à la surface de l'eau, puis s'enfonça et disparut. Un grand goéland plana dans l'air et se perdit dans l'azur insondable.

Les choses paraissaient se mouvoir sans effort, une douce langueur emplissait l'univers depuis le cœur de la mer jusqu'au fond du ciel; la petite barque clapotait sur l'onde; les lointains, paisibles et solitaires ne parlaient que de l'été, de l'azur, et de l'infini.

Quelques heures avant le coucher du soleil, Gaspard, dressé sur ses pieds pour découvrir un plus grand champ d'horizon, ombrageait ses yeux avec sa main; soudain il aperçut à l'est un point aussi éclatant qu'une étoile.

H. DE VERE STACPOOLE.

Traduit de l'anglais par MADELEINE DE BENOIT-SIGOYER.

(A suivre.)

Reproduction interdite.

entourent. Dans tous les pays, les classes riches se ressemblent plus ou moins. Mais c'est du petit peuple, de la foule elle-même qu'il s'agit. En Angleterre, il ne viendrait à l'idée de personne qu'on puisse être vraiment heureux à moins d'avoir beaucoup d'argent. Dès que je me trouve à Paris, — c'est une idée qui me vient à chaque instant, — je voudrais voir, dans les quartiers populaires, des logements de cinq cents francs par an. Je suis sûr que la plupart sont propres, bien tenus et coquets, que la femme qui les dirige est attentive à sa mise, soignée et avenante, qu'on y mange fort bien, et qu'on y possède cependant quelques économies. En faut-il davantage pour vivre agréablement? L'idéal serait qu'on pût avoir tout le nécessaire et presque le même superflu avec six mille comme avec soixante mille francs par an! »

Je m'étonnai de voir mon ami parler de notre pays avec une sympathie si clairvoyante.

« Depuis que nos diplomates ne se font plus la guerre et que nos journaux n'échangent plus des propos discourtois, je suis venu beaucoup plus souvent en France. Et j'ai simplement regardé autour de moi. »

La conversation continua, coupée d'allusions à la politique, à la visite du roi George et de la reine Mary.

« Nous avons la réputation d'être le moins sentimental de tous les peuples, dit John Walker. Lorsque Napoléon, après Waterloo, écrivit à notre prince régent pour l'informer qu'il venait, tel Thémistocle, s'asseoir au foyer du peuple britannique, il se méprenait évidemment sur nous. « John » Bull a dû bien rire », derrière son comptoir, remarque à ce propos Stendhal, et cette boutade stendhalienne nous paraît terriblement perspicace. Et cependant ne nous voyez point, de grâce, plus secs, plus égoïstes que nous ne sommes. Certes, il importe avant tout de considérer l'Entente cordiale en hommes d'affaires, en *business men*. A cet égard, nous avons tout lieu d'être, les uns et les autres, satisfaits. Le pacte que nous avons conclu a été de part et d'autre admirablement observé. Nous nous étions promis de ne plus nous chercher querelle, de ne plus nous « chipoter », comme vous dites, au sujet des pêcheurs de morue de Terre-Neuve ou des contrebandiers de Mascate. Avons-nous bien tenu parole? Je vous jure qu'en ce qui me concerne, les contrebandiers de Mascate peuvent passer, sur l'autre côte, toutes les armes qu'il leur plaira. Du diable si cela m'empêche de venir, trois fois l'an, rouler en automobile sur vos admirables routes et savourer votre chère si fine.

» C'est beaucoup que cela et ce n'est pas assez. Il faut mettre dans la politique un peu de sentiment. Croyez-moi, à mesure que l'Entente se prolonge et s'affermit, chacun des deux se découvre des qualités réciproques, de nouvelles raisons de s'estimer, de s'aimer. Vous verrez que nous deviendrons de très grands amis. Et même nous le sommes déjà! »

Comme je le regardais en souriant: « Je vous vois venir, dit-il. Vous pensez que c'est le délectable poulet aux morilles et ce merveilleux « meursault-gouttes-d'or » qui m'entraînent à ces effusions. Et quand cela serait? Mais il y a bien autre chose. Venez à Londres, où depuis si longtemps vous me promettez votre visite. Après le roastbeef et la langue fumée du Reform Club, vous me tiendrez vous-même les mêmes propos. » — R. R.

LES AFFAIRES D'ORIENT

L'action diplomatique

La note des puissances sera remise aujourd'hui probablement à Athènes. Elle répond, comme on le sait, à une note grecque du 22 février dernier, qui se rapportait à la situation de l'Epire, à une rectification de frontière de cette province, à la neutralisation du canal de Corfou et aux garanties devant permettre à la Grèce la paisible jouissance des îles de la mer Egée. Deux mois d'échanges de vues ont abouti à une nouvelle manifestation d'impuissance de l'Europe, dont l'entente ne peut subsister que pour les manifestations restant dans les demi-teintes les plus grises et les plus ternes.

La démarche que les puissances feront à Athènes n'a pas d'autre signification que celle de démontrer leur désir commun d'éviter une rupture entre elles. C'est du reste la Triple-Entente qui fait à ce désir de conciliation le plus de sacrifices. En réalité, la note laisse aux intéressés le soin de résoudre eux-mêmes les problèmes en suspens. L'Epire devra s'entendre avec l'Albanie, et les Grecs et les Turcs prendront au sujet des îles les arrangements qui leur conviendront. Une fois de plus, il sera ainsi démontré que les gouvernements balkaniques doivent avant tout compter sur eux-mêmes.

Quant aux îles du Dodécanèse, c'est sur la demande de l'Allemagne qu'a été supprimée dans le projet de réponse de la Triple-Entente l'allusion assez vague, du reste, qui y était faite. On désire à Rome éviter sur ce point une discussion internationale, d'autant plus qu'on y connaît les sentiments très nets de l'Angleterre, qui n'admet pas que les Sporades deviennent la jouissance de quelque grande puissance. La question de la propriété de ces îles étant exclue, on veut à Rome en conserver par tous les moyens la jouissance le plus longtemps possible. Cette tactique a l'appui de l'Allemagne, comme d'ailleurs toute la politique d'expansion italienne dans la Méditerranée orientale.

La Roumanie dans le conflit gréco-turc

Notre correspondant de Bucarest télégraphie :

Je suis en mesure de vous donner aujourd'hui quelques précisions sur l'intervention de la Roumanie dans le conflit gréco-turc. J'ai eu à ce sujet plusieurs entrevues avec un homme d'Etat roumain qui a suivi les négociations depuis le début de l'affaire. De ses déclarations il ressort ce qui suit :

Le voyage du général Coanda n'a été à aucun moment motivé par une mission politique. La vérité est que cet officier avait été chargé par son gouvernement d'une mission purement militaire qu'il devait accomplir à Constantinople avec l'agrément de la Porte et une fois sa tâche terminée, il devait prendre un congé au Caire où résidait l'un de ses enfants. Pendant son séjour dans la capitale ottomane, Talaat bey, Djavid bey et quelques autres personnalités turques entretinrent M. Coanda du différend grec. Le général roumain fit part de ces conversations à son gouvernement, mais ce fut tout. Allant vers l'Egypte, son bateau s'arrêtant vingt-quatre heures à Athènes, il rendit visite à M. Venizelos, qu'il avait rencontré à Bucarest. Il n'y eut là encore pas de négociation proprement dite; le général n'en eut pas le temps. Donc, en résumé, on peut dire que ce voyage, qui n'avait pas un but politique, n'a pas eu de résultats politiques.

C'est en réalité à Bucarest surtout que les négociations furent menées. On peut les diviser en trois phases.

1° Lors du voyage de M. Venizelos à Bucarest. Devant la lenteur des puissances et dans le désir d'éviter un conflit, M. Porumbaro, ministre des affaires étrangères, dans un entretien privé, suggéra au premier ministre grec l'idée d'un arrangement direct; il lui fit part de la solution que préconisait le gouvernement roumain et qui consistait dans l'autonomie de Chio et de Mitylène contre l'octroi, en pleine souveraineté, à la Grèce, d'un certain nombre d'îles du Dodécanèse. M. Venizelos, qui revenait de sa tournée d'Europe et qui était encore sous l'impression favorable de ses réceptions dans les grandes capitales, répondit que cette solution ne lui paraissait pas satisfaisante, et les choses en restèrent là pendant un certain temps.

2° Lors de l'arrivée du ministre ottoman Gali bey à Athènes. Le plénipotentiaire turc demanda au président du conseil grec de reprendre les conversations, ce qui fut accepté; il offrit à la Grèce six des îles du Dodécanèse contre l'abandon de Chio et de Mitylène à la Turquie. Sur ces bases M. Venizelos refusa de continuer la discussion. Et il y eut un nouveau temps d'arrêt.

3° Récemment le gouvernement roumain consentit de nouveau à offrir ses bons offices. Le président du conseil grec étant aperçu de toutes les difficultés rencontrées en cours de route, n'attendant pour causer qu'un point de départ acceptable, il donnait un exemple : la Grèce gardait la souveraineté des deux îles pour lesquelles on nommerait des commissaires turcs à pouvoirs plus étendus que ceux des consuls, et de plus des garanties seraient données à la Turquie en ce qui concerne la contrebande. Le gouvernement roumain fit part de cette suggestion. Les Turcs n'ont pas encore répondu. Et la question en est là.

Que faut-il augurer de ces pourparlers? Evidemment on retrouve en cette affaire comme toujours cette lenteur voulue de la diplomatie ottomane qui est devenue une méthode. Certaines des grandes puissances intéressées à éviter les règlements définitifs n'ont pas dû manquer d'encourager la Porte à ces retards. Mais enfin, il faut un terme à toute chose et une atmosphère de calme se répand en ce moment sur les Balkans. Les divers Etats qui ont pris part à la crise ont hâte de se remettre à la réfection de leur situation intérieure désorganisée; on peut croire que les choses ne tarderont pas à s'arranger.

On annonce aujourd'hui que le général Coanda à son retour du Caire s'arrêtera encore à Constantinople où il sera le 22 du courant reçu par le sultan. Il est possible qu'il vienne à cette occasion définitivement offrir ses bons offices et ceux de la Roumanie. Ce serait encore un nouveau service que la Roumanie aurait rendu à l'Europe et à la paix. — E. T.

Démenti d'un emprunt turc en Allemagne

Notre correspondant de Constantinople télégraphie :

Je suis prié de démentir comme fausse l'information de la *Tribuna*, reproduite par la presse ottomane, annonçant un prochain emprunt de trois cents millions consenti à la Turquie par des banques allemandes.

Les surtaxes et l'emprunt turc

La décision du gouvernement de faire figurer l'hisséi-iané parmi les revenus qui serviront de garantie constituait une atteinte aux droits des vilayets, vu que cet impôt se trouvait au nombre des revenus concédés aux budgets spéciaux des provinces et qu'il ne pouvait garantir que des emprunts conclus par les autorités provinciales. Ce point a été pris en considération par le gouvernement, qui a modifié les articles y afférents de la loi sur l'administration des vilayets.

Une loi provisoire a été promulguée à cet effet et publiée à l'*Officiel*. En voici la traduction.

Article premier. Les surtaxes dites *ménafi* et *hisséi-iané* (établies respectivement au profit des routes et des écoles) perçues en même temps que les dîmes seront inscrites comme revenus dans le chapitre des prévisions de recettes du budget général de l'empire. Chaque année, une somme équivalente au montant des recouvrements effectués pendant l'exercice précédent du chef de ces surtaxes sera portée comme dépense dans le chapitre des crédits du budget général pour être versée aux caisses des vilayets.

La grâce d'Aziz Ali

D'après des télégrammes de Constantinople, Enver pacha aurait écrit au grand-vizir pour insister en faveur de la grâce d'Aziz Ali. Ce dernier partira pour l'Egypte par le premier bateau.

La situation en Epire

Le correspondant particulier du *Berliner Tageblatt* télégraphie d'Argyrocastro à son journal quelques détails intéressants au sujet de l'organisation du mouvement autonomiste épirote.

D'après lui, la situation de Chimarra est exceptionnellement fortifiée. Le commandant Spiromilio a acheté des mines sous-marines en Angleterre, et la côte se trouve ainsi défendue. Il aurait d'autre part, pour l'armement de ses troupes, 50 millions de cartouches.

A Delvino, le gouverneur est l'ancien capitaine grec Karachristos. La garnison se compose de 1,600 hommes, armés de fusils turcs et grecs; elle s'exerce deux fois par jour. Elle a pour double mission de protéger Santi-Quaranta et de venir, le cas échéant, à l'aide d'Argyrocastro.

M. Zographos dispose en tout de 10,000 hommes bien exercés. Il fut tout à fait étranger aux événements de Korytza, qu'il traita devant le correspondant de « défaite militaire, politique et diplomatique ».

D'après le correspondant, le capitaine Spiromilio se ferait fort d'atteindre Vallona en deux jours de marche. Les troupes épirotes disposent de 12 canons, dont 3 sont à Chimarra, et 2 canons de campagne Krupp de 75, modèle 1904, à Argyrocastro.

Le correspondant déclare que le capitaine Spiromilio a réuni une somme de 7 millions de francs pour la défense de Chimarra, et que les troupes épirotes sont décidées à se défendre jusqu'à la mort.

Lettre d'Angleterre

Le roi George V — La reine Mary

(*De notre correspondant particulier*)

Londres, 20 avril.

Il y a onze ans, à quelques jours près, le roi Edouard VII, bousculant quelque peu le protocole et les diplomates, arrivait à Paris; on n'était pas sans inquiétude au Foreign office; était-il bien sûr que l'incident de Fachoda fût oublié? Et quel accueil le roi recevrait-il de ce boulevard qui, moins de trois ans auparavant, faisait sa joie des caricatures les plus blessantes pour l'orgueil et le loyalisme britanniques? Le roi, lui, était parfaitement tranquille; il n'ignorait pas ce qu'on peut faire à Paris avec un peu de tact et de crânerie; on sait combien l'événement lui donna raison; un peu étonné au premier abord, dès le deuxième jour Paris était conquis; la réception ne fut pas seulement aimable, elle fut enthousiaste; en quelques heures, le roi Edouard avait avancé de plusieurs années la conclusion de l'Entente cordiale.

Si le peuple de Paris, depuis les midinettes jusqu'aux hommes politiques, acclama le roi Edouard si vite et de si bon cœur, c'est que tout de suite il avait reconnu un compatriote ou presque : le roi Edouard était si Parisien!

Le roi George, disons-le tout de suite, n'a rien de « parisien »; réservé jusqu'à la froideur, parlant peu, souriant discrètement, il attend les sympathies plutôt qu'il ne va au-devant d'elles. Profondément Anglais, il faut pour le comprendre et l'apprécier connaître un peu le caractère britannique, savoir ce qu'il y a, derrière sa réserve, de chaleur sincère, de familiarité charmante, de loyauté, de fidélité à toute épreuve. Heureusement ces choses que le peuple de Paris ignorait il n'y a pas encore bien longtemps, dix années d'Entente cordiale les lui ont apprises. Et c'est pourquoi il n'est pas douteux qu'au sourire un peu sévère du roi George et de la reine Mary, il fera un accueil non moins enthousiaste qu'au mois de mai 1903 au bon sourire prévenant du roi Edouard.

L'officier de marine

L'éducation du roi George a d'ailleurs été aussi dissemblable qu'il est possible de celle du roi Edouard. Celui-ci savait par expérience combien le genre d'éducation que lui avait imposé son père le prince-consort, l'éducation à l'allemande, essentiellement livresque, savamment conduite par des maîtres distingués, mais sans aucun contact ou presque avec les hommes et les choses, avait d'inconvénients. Convaincu que l'essentiel pour un souverain, plus encore que pour tout autre, est de connaître les hommes, il se promit de donner à ses fils une éducation toute différente. Ils seraient élevés non pas seuls, mais au milieu de jeunes gens de leur âge.

Le duc de Clarence, son fils aîné, avait à peine treize ans et demi, le duc d'York (le futur roi George), à peine douze ans, quand ils furent embarqués à bord du *Britannia*, le *Borda* de la marine anglaise. Et tout de suite le caractère sérieux et scrupuleux de l'enfant qui sera plus tard le roi George se révèle; dès cet instant il s'accommode très bien à l'idée de n'être jamais autre chose qu'un officier; il s'en réjouit presque et il tient à apprendre son métier pour de bon; il exige d'être initié comme ses camarades aux mystères des nœuds de vache, des nœuds de chaise, des épissures et des amarrages les plus compliqués; comme eux il se cassera les ongles à larguer ou à serrer les voiles; comme eux vêtu d'un ciré, même par les jours de gros temps, il ira tirer sur les avirons dans les chaloupes, faire la manœuvre sur les corvettes, « souquer un bon coup pour amarrer l'écoute du grand hunier ». Toujours de bonne humeur, espiègle à ses heures, il ne dédaigne pas de prendre part aux « chahuts » ou aux mauvais tours joués aux « maîtres »; puni, il accepte stoïquement les jours d'arrêts ou plus exactement de « chibi ».

Au bout de deux ans, la période d'instruction préliminaire étant terminée, les deux princes embarquent sur la *Bacchante*, un croiseur de deuxième classe aménagé comme école d'application; en dehors des princes et de l'équipage, il y avait à bord une quarantaine d'élèves officiers.

Pendant trois ans, de l'Atlantique au Pacifique, d'un tropique à l'autre la *Bacchante* promènera les deux royaux élèves et leurs camarades; après avoir touché aux Antilles et salué au passage leurs glorieux champs de bataille, elle descend la côte de l'Amérique du sud, de là file sur le Cap et l'Australie, pousse dans le Pacifique jusqu'aux îles Fidji, revient sur le Japon, la Chine, l'Inde, l'Egypte. C'était le « beau voyage », celui, quand on l'a fait une fois, qu'on espère toujours refaire. Cependant, comme en témoigne leur journal de bord soigneusement relevé par le Rév. Dalton, l'aumônier spécialement attaché à la personne des jeunes princes, ce n'est point seulement un voyage d'agrément; pour le duc d'York surtout qui tient à gagner loyalement ses galons de midship, les journées sont bien remplies : entre le service de quart, le cours de manœuvre, d'artillerie et de torpille, les calculs nautiques et la rédaction du journal de bord, il n'a guère de temps à perdre. Mais ce qu'il apprendra surtout, c'est à connaître les hommes.

Les princes sont au régime commun : ils vivent en « poste » avec une douzaine de camarades; le poste est une sorte de grande cabine qui n'a pas plus de cinq ou six mètres de long sur trois de large; le milieu en est occupé par une grande table percée de petits trous régulièrement espacés pour permettre, les jours de roulis, d'immobiliser les assiettes et les verres avec des chevilles de bois; en abord le long de la muraille une large banquette; aux murs quelques armoires : c'est là que l'on travaille, que l'on mange et que la nuit on dort dans des hamacs suspendus au-dessus de la table. Le plus souvent le désordre y est pittoresque : au bout de la table un des futurs midships, qui va prendre le quart, avale furtivement son déjeuner; trempé par un coup de mer inattendu, un autre change de chemise; un troisième, allongé sur les coussins, dort à poings fermés sans entendre les injures que se lancent à la tête deux irascibles joueurs d'échecs, ni les protestations d'un malheureux qui essaye vainement de sortir d'un calcul nautique. C'est pendant des jours et des jours l'intimité forcée, le plus souvent joyeuse, parfois exaspérante, mais pour un prince combien pleine d'enseignements!

La *Bacchante*, sa croisière terminée, revient en Angleterre au mois d'août 1882 et les deux princes débarquent. Pour le duc de Clarence, c'est la fin de ses expériences maritimes; mais pour le roi George, ce n'est qu'une permission; il la passe en Allemagne et en Suisse, puis il est rappelé par le service; en mai 1883, il est embarqué sur le *Canada*, une canonnière de la station des Antilles, cette fois non plus en élève, mais en qualité de midshipman de 1re classe, avec un galon pour de bon, avec des devoirs, des responsabilités. Jamais on ne vit midship plus enthousiaste et plus zélé; aussi avance-t-il rapidement; en 1885 il est nommé lieutenant.

Pendant sept années encore il va mener cette existence toute simple et toute droite, un moment comme officier d'état-major de son oncle, le duc d'Edimbourg, à bord de l'*Alexandra*, le plus souvent comme officier de quart; cependant, en récompense de son zèle, en 1890, on lui donne le commandement d'une petite canonnière de la station des Antilles, le *Thrush*; en 1891, nommé capitaine de frégate, il s'embarque sur le *Melampus*. C'est là qu'au mois de janvier de l'année 1892 il apprend la mort de son frère aîné, qui le fait héritier présomptif.

Les missions coloniales

Ce fut pour lui un vrai crève-cœur. Pendant quelques années encore il essayera de concilier ses nouveaux honneurs et son ancien métier : dès qu'une occasion se présente, il s'échappe pour aller reprendre, ne fût-ce que pour quelques jours, sa place sur la passerelle; en 1893, pendant les manœuvres, il commande le *Melampus*; en 1898, il embarque pour quelques mois sur le *Crescent*; en janvier 1901, il est nommé contre-amiral. Mais il est bientôt forcé d'y renoncer; cette même année en effet il devient prince de Galles; d'autres devoirs maintenant l'appellent.

C'était le moment de la grande fièvre impériale; la guerre du Transvaal donnait aux colonies anglaises l'occasion de manifester leur loyalisme. Qui aurait pu mieux que ce prince marin, qui déjà connaissait l'empire mieux qu'aucun ministre, aller dire aux Anglais d'au delà les mers combien en ces heures difficiles la métropole avait été touchée de leur dévouement? Il va donc successivement visiter l'Australie, où il préside la solennelle séance d'ouverture du Parlement fédéral australien; puis la Nouvelle-Zélande, enfin le Canada. Un peu plus tard, en 1905, il se rend dans l'Inde, et pendant plus de cinq mois parcourt la presqu'île en tous sens, de Bombay à Calcutta, de Madras à la frontière afghane et thibétaine.

Et peu à peu à ce contact, le prince devient aussi colonial qu'il était marin. Faire de cet immense empire poussé un peu à l'aventure, quelque chose de cohérent, de réellement organisé, quelle entreprise admirable! L'idée l'enthousiasme, l'exalte ; sous la phraséologie banale des discours officiels, cette foi, cet enthousiasme sont facilement perceptibles :

« Conservez nos précieuses traditions, dit-il aux jeunes gens du Victoria College de Melbourne; pensez avec orgueil à ceux qui, élevés dans les mêmes écoles que vous, ont servi l'Etat avec distinction, à ceux qui ont combattu ou combattent encore pour l'empire dans l'Afrique du sud ou en Chine. Je vous souhaite une vie heureuse et prospère, mais n'oubliez pas que les plus jeunes d'entre nous ont des responsabilités qui ne feront que grandir. Souvenez-vous que nous sommes tous sujets de la couronne britannique. Soyez loyaux envers vos parents, envers votre pays, envers votre roi et envers votre Dieu! »

La première condition pour amener un rapprochement de plus en plus étroit entre les diverses parties de l'empire est de développer leurs rapports commerciaux; le discours qu'il prononça à ce sujet au Guildhall au retour de sa première mission fit, comme on sait, une grande sensation :

« Je me permettrai, disait-il, de rappeler aux distingués représentants des intérêts commerciaux de l'empire que j'ai le plaisir de voir autour de moi, l'impression qui semble prévaloir parmi nos frères d'au delà des mers : on a le sentiment qu'il faut que le « vieux pays » se réveille s'il veut maintenir contre les concurrents étrangers son ancienne situation dans le commerce avec les colonies. »

Mais pour faire aboutir le magnifique rêve, cette union définitive des diverses parties de l'empire colonial anglais, la communauté d'intérêts n'est pas suffisante; il faut qu'il y ait également communauté d'idéal; il faut surtout que l'Angleterre s'occupe avec une sympathie toujours grandissante de ses frères lointains, qu'elle apprenne à les mieux connaître; dans le discours qu'il prononçait à Kurrachee, au moment de repartir pour l'Angleterre, après sa longue tournée dans l'Inde, il avouait combien ce voyage avait été pour lui instructif et profitable :

« Ce que nous avons vu, disait-il, fait pour nous de l'Inde une réalité vivante; il nous donne le désir d'en voir davantage, il a fait naître à jamais dans nos cœurs une immense sympathie pour tout ce qui concerne nos sujets de l'Inde. »

Et au retour il répète inlassablement à ses compatriotes qu'ils ont à l'égard de leurs frères coloniaux un double devoir : celui de les connaître d'abord, celui de les aimer ensuite.

« Je ne puis m'empêcher de conclure de tout ce que j'ai vu, déclarait-il le 17 mai 1906 au banquet que la Cité de Londres offrait pour fêter son retour, que la tâche de gouverner l'Inde serait plus facile si nous y mettions plus de large sympathie. Aussi je ne saurais conseiller trop vivement à ceux qui s'intéressent à toutes les grandes questions qui se posent aujourd'hui dans l'Inde, d'aller les étudier sur place pour y recueillir tout ce qu'ils pourront d'observations personnelles. Tout Anglais qui va fouler le sol de l'Inde travaille à améliorer ses relations avec la mère patrie, à faire disparaître les préjugés, à dissiper les malentendus, à développer la sympathie et la fraternité entre les deux races. Et par là il ne resserrera pas seulement les anciens liens, il en créera de nouveaux, et s'il plaît à Dieu, préparera une plus intime union des cœurs entre la métropole et son empire de l'Inde. »

En fait l'enthousiasme colonial que révélaient ses discours était tel que parmi les vieux-libéraux on n'envisageait pas sans inquiétude le jour où le prince monterait sur le trône.

Le roi George intime — La reine Mary

Le roi George est avant tout un marin et un colonial, mais hâtons-nous de dire que c'est un marin et un colonial du type le plus moderne.

La touchante dévotion du peuple anglais pour la reine Victoria n'a jamais admis la plus légère ombre à ses qualités de reine, de mère ou de femme. Mais l'opinion publique était beaucoup plus libre avec ses fils et petits-fils; on sait qu'elle n'a guère ménagé le prince de Galles jusqu'au jour où il est monté sur le trône; le duc d'York n'a pas été à l'abri des mauvaises langues. Autour de ce jeune officier, qui ne faisait jamais à la cour que de très rapides apparitions, qui, à peine arrivé, ne pensait visiblement qu'à repartir au plus vite, une légende s'était formée : elle faisait de lui un marin de la vieille école, buvant sec et n'ayant pas peur des aventures; la réalité est moins pittoresque.

De santé délicate, le prince George a été forcé depuis longtemps d'adopter le régime que le ministre de la marine des Etats-Unis, M. Daniel, vient d'imposer aux officiers américains : le régime de l'eau minérale et du jus de citron. Quant à l'histoire du soi-disant mariage secret du prince, les débats du procès Mylius au mois de janvier 1911 ont montré combien elle était absurde et invraisemblable. Si ces légendes ont trouvé si facilement crédit, c'est que la vie intime du roi George, comme l'histoire des peuples heureux, doit en effet paraître bien plate aux amateurs de romanesque.

Lorsque le duc de Clarence mourut, en janvier 1892, il était fiancé depuis quelques mois à peine avec la princesse Victoria-Mary de Teck, ou comme tout le monde l'appelait depuis son enfance, la princesse May; ces fiançailles, dont la plus grande partie s'était passée au chevet du malade, avaient été si courtes, que la vieille reine Victoria qui adorait sa petite-nièce et avait déjà décidé qu'elle serait reine d'Angleterre, s'arrangea immédiatement pour lui ménager de fréquentes entrevues avec le nouvel héritier présomptif. A cet âge les larmes sont vites séchées; au mois de mai on annonçait les fiançailles du duc d'York et de la princesse Victoria-Mary de Teck; le mariage était célébré deux mois plus tard, le 6 juillet 1893.

Pour la première fois depuis longtemps la future reine serait Anglaise non seulement de cœur, mais de race; d'origine autrichienne par son père, elle était tout à fait Anglaise par sa mère, la princesse Mary de Cambridge, la petite-fille de George III; elle était plus Anglaise encore d'éducation. Toute la jeunesse de la princesse May, l'aînée des quatre enfants du duc et de la duchesse de Teck, se passa en effet à White-Lodge, dans le Richmond Park, à courir, à jouer un peu rudement à la manière des fillettes anglaises avec ses trois frères, les princes de Teck. Sa mère n'intervenait que pour lui rappeler ses devoirs de charité. Le loyalisme anglais a soigneusement recueilli toute une série d'anecdotes sur la bonté de la princesse, ses attentions pour les malades, sur la façon dont elle avait réussi à gagner les cœurs de tous ceux qui habitaient les environs du château.

Elle avait un peu plus de quinze ans quand sa famille alla s'installer pour quelques années à Florence; l'occasion était admirable d'y compléter ce que son éducation avait jusque-là d'un peu garçonnier. Elle sut en profiter; avec la même fougue qu'elle apportait autrefois à ses jeux de petite fille, et qui effarouchait un peu son entourage, elle se lança dans les études classiques et historiques. Dans la grande cité florentine, l'art et l'histoire sont si étroitement mêlés qu'il est difficile d'aborder l'un sans l'autre; et lorsque après quelques années d'absence, la reine Victoria revit cette grande jeune fille au regard pur et droit, à l'intelligence un peu virile, largement développée, elle décida tout de suite qu'elle était digne de faire la compagne d'un roi; elle ne se trompait pas.

De ce mariage, six enfants, une fille et cinq garçons sont nés; c'est entre la reine et eux que le roi passe la plus grande partie des loisirs que lui laisse le protocole. Le roi George est en effet, pour employer l'expression anglaise, le plus *domesticated* des maris du Royaume-Uni. Son existence diffère très peu de celle d'un bourgeois de la classe moyenne; lorsqu'il n'est point obligé d'inaugurer quelque statue ou quelque hôpital, la plus grande partie de sa journée se passe à travailler, à se tenir au courant des affaires; le soir on réunit quelques amis, toujours les mêmes, tous choisis dans un petit monde irréprochable, très fermé et sans aucun rapport avec le monde un peu mêlé que l'on rencontrait à la cour du roi Edouard. Très peu de bals, de réceptions officielles. Quant aux amusements du roi, ils sont également très simples : s'il va quelquefois aux courses, c'est par tradition beaucoup plus que par goût; il a horreur des cartes et du jeu en général; seule, la chasse l'amuse réellement; c'est, comme on sait, un excellent « fusil ».

Mais dans cette vie si rangée, les amusements quels qu'ils soient n'ont qu'une très petite place : le roi George a conscience de la gravité de la mission que lui a confiée la Providence, et estime qu'avant toutes choses il doit donner à son peuple l'exemple du travail. Inutile de dire que sa foi est une foi vive; malgré ses allures un peu puritaines, il n'est cependant nullement intolérant; on sait qu'il a personnellement beaucoup insisté pour faire modifier la formule particulièrement blessante pour les catholiques qu'en montant sur le trône le roi d'Angleterre devait prononcer; il a réussi à lui faire substituer une formule qui, tout en ménageant les susceptibilités protestantes, ne saurait froisser ses sujets catholiques. Mais l'indifférence en matière religieuse lui est réellement désagréable, et chaque fois qu'il en a eu l'occasion, il n'a point caché combien elle lui paraît dangereuse pour un grand peuple. Au cours de sa mission dans les Indes, il lui est arrivé de s'exprimer avec chaleur à ce sujet : « Comment pouvez-vous, disait-il un jour, espérer continuer à gouverner le peuple le plus religieux de la terre si vous n'êtes pas vous-mêmes des hommes de religion? »

Au fond, la différence n'est peut-être pas aussi grande qu'on pourrait le croire entre le roi George et son père; il ne faut pas oublier que le dimanche le roi Edouard suivait les offices et n'allait point aux courses. Mais il avait si souvent voyagé sur le continent qu'il avait fini par prendre au moins extérieurement des allures très libres. Le roi George, qui n'a jamais fait sur le continent que des séjours très rapides, et qui, s'il a beaucoup voyagé, a voyagé presque exclusivement dans les colonies anglaises, reste absolument Anglais. La figure du roi Edouard était peut-être pour des étrangers plus séduisante, celle du roi George est infiniment plus représentative de sa race et de sa nation. Elle rappelle à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier combien la vieille Angleterre se transforme lentement, combien malgré les apparences il reste encore de vitalité dans toutes ses traditions.

J. DELIMAL.

Nouvelles de l'étranger

ALLEMAGNE

Guillaume II à la marine impériale

L'empereur a adressé de Corfou à la flotte allemande un ordre du jour conçu dans le même esprit que celui qu'il a donné à l'armée de terre à l'occasion du cinquantenaire de la bataille de Duppel. Il rappelle les services que la petite flotte prussienne a rendus à la patrie en 1864, alors qu'elle avait à combattre un adversaire beaucoup plus fort qu'elle.

Malgré cela, ajoute l'empereur, elle n'a laissé passer aucune occasion d'infliger une défaite à l'ennemi. Le 17 mars, journée de Jasmund, sera toujours un glorieux anniversaire pour la marine prussienne, et par conséquent aussi pour la marine allemande, qui en est issue.

Ce vigoureux exploit, ainsi que la courageuse conduite de l'aviso *Grille* et des canonnières, ont obligé l'ennemi à employer ses forces considérables au service du blocus et l'ont empêché de le faire coopérer avec l'armée; mais, outre ce succès militaire, les hommes qui étaient en 1864 sur les bancs de quart et derrière les canons de nos navires ont gagné à la marine le cœur de son roi et de toute la nation allemande et ont ainsi posé les fondements sur lesquels s'est édifiée la puissante flotte de l'empire allemand.

En leur renouvelant aujourd'hui l'expression de la reconnaissance de leur empereur, je contemple avec une entière confiance la marine actuelle, qui, disposant de plus grandes ressources, accomplira de plus grandes choses, si l'on est de nouveau obligé d'en appeler à la sentence des armes.

Le nouveau ministre de l'intérieur de Prusse

Notre correspondant de Berlin nous télégraphie :

Le nouveau ministre de l'intérieur, M. Lœbell, est né en 1855; il a suivi très régulièrement la filière administrative. Après avoir exercé plusieurs charges importantes en province, il fut appelé à la chancellerie en 1904 et devint bientôt le collaborateur préféré et le confident du prince de Bülow. Il fut nommé sous-secrétaire d'Etat en 1907; il quitta cette charge lors de la disgrâce du prince de Bülow et fut appelé à la direction de la province de Brandebourg. Au bout de quelques mois cependant, il allégua le mauvais état de sa santé et prit un congé qui dura jusqu'à ce jour. Elu au Reichstag en 1893, il fit partie du groupe conservateur. On considère généralement que M. Lœbell est d'un esprit plus libéral que M. de Dallwitz.

M. de Bethmann-Hollweg prendra ainsi un collaborateur plus disposé à seconder sa politique.

La campagne contre la légion étrangère

Les journaux intéressés annoncent la mort en Indochine des trois légionnaires allemands Manick, de Klangen, Raick, de Raiblingen, et Mathis, de Mutzig (Alsace-Lorraine).

Il importe de remarquer à ce propos qu'il n'existe ni en Alsace-Lorraine ni ailleurs de localités s'appelant Klangen et Raiblingen.

Nouvelle voie ferrée

On annonce la mise en adjudication prochaine du tronçon de chemin de fer Mülheim-sur-le-Rhin à Lennep. Cette ligne, dite d'intérêt local, présente une importance toute particulière au point de vue militaire, attendu que pour les transports à destination de Cologne elle supprime le vaste crochet Opladen-Barmen. Elle permet notamment un gain de temps fort appréciable dans l'éventualité d'un rabattement du déploiement stratégique sur le front Bitburg-Trèves-Thionville.

AUTRICHE-HONGRIE

La santé de François-Joseph

Notre correspondant de Vienne télégraphie :

Contrairement aux indications optimistes de la *Zeit* d'hier, l'affection des bronches dont l'empereur est atteint depuis une quinzaine de jours n'a nullement diminué et n'est pas en voie de guérison.

L'inflammation des bronches s'accompagne maintenant d'une élévation de la température ainsi que d'une toux qui empêche l'empereur de reposer la nuit. Cependant son état général et son appétit restent satisfaisants et le souverain expédie les affaires courantes comme à son habitude.

Il a reçu hier le maître des cérémonies, prince de Montenuovo, ses deux adjudants généraux, le comte Parr et le baron Kolfras, le ministre-président d'Autriche, comte Sturgkh.

Le médecin ordinaire de l'empereur a cru devoir appeler plusieurs fois ces jours-ci en consultation le professeur Otner.

Jusqu'à présent, les dispositions sont maintenues pour le départ de l'empereur à Budapest. Le comte Berchtold sera à Budapest l'hôte de l'empereur, qui a mis à sa disposition un appartement du palais royal.

Après l'entrevue d'Abbazia

Le comte Berchtold et son état-major diplomatique sont rentrés aujourd'hui à Vienne.

M. de Bethmann-Hollweg a envoyé de Corfou au marquis de San-Giuliano la dépêche suivante :

Veuillez accepter mes meilleurs remerciements pour l'aimable télégramme que vous et le comte Berchtold venez de m'adresser. En vous félicitant chaleureusement de l'heureux résultat que vos entretiens à Abbazia ont eu, je tiens à me joindre aux sentiments de satisfaction que vous en éprouvez, et c'est un vrai plaisir pour moi de vous renouveler, à cette occasion, l'expression de mon amitié la plus sincère.

Les journaux italiens continuent à marquer de la froideur. La *Tribuna*, à laquelle son caractère officieux impose une certaine réserve, se déclare satisfaite, mais marque quelque méfiance pour l'avenir.

L'opinion publique italienne, dit-elle, qui a prouvé qu'elle savait attendre sans se lasser le geste cordial de nos voisins, a aujourd'hui raison d'espérer que les promesses faites à Abbazia seront suivies de réalisation.

Le *Giornale d'Italia* insiste sur la méfiance avec laquelle la conscience italienne a suivi l'entrevue.

Le *Corriere della Sera* écrit :

L'Autriche a toujours fait tout ce qu'elle a pu pour s'aliéner les sympathies des Italiens : elle continue ses armements formidables à la frontière italienne, aussi bien que dans l'Adriatique, armements évidemment dirigés contre l'Italie, et, à l'intérieur, elle traite les Italiens comme des ennemis.

Le *Corriere d'Italia* dit :

Le comte Berchtold a peut-être de bonnes intentions, mais que les Italiens attendent une action positive, qui seule pourra rendre à l'Italie sa tranquillité.

Le *Mattino*, de Naples, dit que l'entrevue d'Abbazia a mis à jour un nouvel élément, qui est l'expansion de l'Autriche en Asie-Mineure, et auquel la même entrevue a donné une confirmation officielle.

La *Gazette du dimanche et du lundi* de Vienne publie une note officieuse déclarant que les faits sauront démontrer la solidité interne des relations austro-italiennes. Le comte Berchtold s'étendra sur cette solidité aux prochaines Délégations. La note ajoute :

Le gouvernement italien a encore beaucoup à faire dans ce sens, comme le prouve l'attitude d'une partie de la presse italienne, qui n'a pu s'empêcher, même pendant l'entrevue d'Abbazia, de blesser le sentiment national autrichien.

Il faudra aussi détruire les dernières tendances irrédentistes.

Chez nous, il faudra écarter les dispositions défiantes et sceptiques répandues en une partie de la population, notamment chez les Slaves du sud.

Le mariage de raison de l'Autriche et de l'Italie doit par le temps devenir plus que ce n'est le cas : un mariage d'inclination semblable à celui qui unit l'Autriche à l'empire allemand.

BELGIQUE

La réorganisation de l'armée

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

On vient de publier les tableaux définitifs de l'armée belge sur pied de guerre, telle qu'elle est constituée après la réorganisation entreprise par le gouvernement. Ces tableaux ne visent que l'armée de campagne, les tableaux de l'armée de forteresse étant confidentiels. D'après ces tableaux l'armée de campagne sur pied de guerre comprend le grand quartier général, six divisions d'armée et une division de cavalerie.

Le quartier général se compose du roi et de sa maison militaire, de l'état-major général, d'une compagnie de 48 officiers aviateurs et des escortes, en tout 99 officiers et 740 soldats. Chacune des six divisions d'armée se compose de trois ou quatre brigades mixtes, chaque brigade comptant deux régiments d'infanterie à trois bataillons, une compagnie de mitrailleuses; un groupe de trois batteries montées de canons de 7 c. 5; d'un régiment de cavalerie divisionnaire à quatre escadrons; d'un régiment d'artillerie divisionnaire à un groupe de trois batteries de canons nouveaux de 7 c. 5 et deux groupes de trois batteries d'obusiers ou canons de 10 c.; d'un bataillon du génie divisionnaire; d'une section de télégraphistes de campagne et d'un corps de transports comprenant environ 600 voitures, dont 237 automobiles, formant un train de combat, un train de vivres, un train de bagages et un service divisionnaire de l'arrière. Enfin, la division de cavalerie se compose de trois brigades de deux régiments à quatre escadrons; d'un bataillon de cyclistes; d'un groupe d'artillerie à cheval, de trois batteries de canons de 7 c. 5, d'une section de télégraphistes et de pionniers-pontonniers, et d'un corps de transports avec 128 voitures dont 97 automobiles.

Quant aux effectifs, les 1re, 2e et 5e divisions d'armée — chacune à trois brigades mixtes — compteront 670 officiers, 25,641 hommes et 5,106 chevaux; la 3e division — à quatre brigades mixtes — 839 officiers, 32,809 soldats et sous-officiers, 5,856 chevaux; la 4e division, 807 officiers, 31,233 hommes et 5,848 chevaux; la 6e division — à trois brigades, mais renforcée d'un groupe d'artillerie — 686 officiers, 26,026 hommes et 5,602 chevaux; enfin, la division d'artillerie compte un effectif total de 288 officiers, 5,570 hommes.

L'ensemble des effectifs de l'armée de campagne sur pied de guerre, tels que ces effectifs seront atteints en 1917, comporte donc 4,630 officiers, 173,301 hommes, 37,549 chevaux, 4,482 voitures et 1,554 automobiles, ce qui donnera avec la réserve d'alimentation une masse d'environ 200,000 hommes.

MEXIQUE

Le président Huerta résiste

Le président Huerta ne s'est pas soumis à l'ultimatum des Etats-Unis dans le délai marqué et propose de nouvelles conditions.

Le département d'Etat a dit qu'aucune prolongation du délai qui expirait hier à six heures (heure mexicaine) ne serait accordée, que les contre-propositions du président du Mexique seraient rejetées et que le programme de représailles allait être immédiatement appliqué.

La flotte américaine se dirige à toute vapeur vers Tampico et la Vera-Cruz, les deux ports qui vont être immédiatement bloqués en même temps que les forces américaines prendront possession du chemin de fer de la Vera-Cruz à Mexico.

La contre-proposition du président Huerta était que le gouvernement américain donnerait sa promesse écrite que les Etats-Unis répondraient au salut des canons mexicains au drapeau américain. Cette demande, qui était accompagnée d'un long document exposant que le gouvernement mexicain n'a ni insulté ni voulu insulter le drapeau américain, a été repoussée immédiatement, et l'ultimatum maintenu. Le président Huerta doit se soumettre sans conditions. Celui-ci n'y paraît guère disposé à en juger par cette dépêche qu'il a adressée au *New-York World* :

Les accusations portées contre le gouvernement de la République sont absolument dénuées de fondement, ainsi que le démontrera clairement la vaste enquête à laquelle on se livre en ce moment.

Quant à l'arrivée de la flotte américaine dans les eaux mexicaines, elle ne modifiera nullement la politique honnête et sereine du gouvernement de la République.

L'action coercitive américaine

La nervosité est grande à Washington et à New-York. Devant le département d'Etat à Washington la foule attend les nouvelles dont doit dépendre l'intervention, c'est-à-dire la guerre. Il semble en effet bien difficile que le gouvernement américain puisse maintenir l'action coercitive dans des limites pacifiques.

M. Bryan communique constamment par téléphone avec le président Wilson, qui s'est rendu hier aux sources sulfureuses de White-Springs, en Virginie. La tension est très grande. On craint, dit le *Times*, que l'affaire du drapeau ne soit un prétexte pour le président pour abandonner la politique d'attente vigilante qui a échoué et chercher querelle ouvertement au président Huerta, qui de son côté tergiverse et cherche à gagner du temps. M. O'Shaughnessy, chargé d'affaires des Etats-Unis à Mexico, continue à conférer avec le ministre des affaires étrangères, M. Portillo y Rojas.

On s'attend à Washington à ce que le président Wilson, à l'exemple du président Mac Kinley lors de la guerre avec l'Espagne, demande simplement au Congrès l'autorisation et les crédits nécessaires pour agir à l'égard du président Huerta comme il le jugera convenable.

Le Congrès et l'opinion appuieront cette démarche à la presque unanimité, bien que le sentiment général soit contraire à l'intervention, qui comporte de grands risques et de lourdes responsabilités. Le pays suit le président, mais non sans réserve et non sans envisager avec appréhension les conséquences de sa politique qui allait à l'intervention fatale en paraissant vouloir l'éviter.

La flotte américaine du golfe du Mexique sera ce soir ou demain devant Tampico ou la Vera-Cruz. Le cuirassé *Mississipi*, avec un corps d'aéroplanes et 600 hommes d'infanterie de marine, ainsi qu'une flottille de vingt-deux torpilleurs et de deux contre-torpilleurs et les transports *Dixie* et *Prairie* quittent Pensacola pour rallier la flotte. Le ministère de la guerre prépare à la hâte les plans de mobilisation, mais il ne sera fait appel à l'armée que si l'occupation de la Vera-Cruz et d'autres ports par des forces d'infanterie de marine ne suffisait pas.

A la Vera-Cruz, l'amiral américain Fletcher a conféré avec le contre-amiral sir Christophe Cradock qui commande la 4e escadre de croiseurs anglais.

On n'a pas de détails sur cette conférence qui a duré environ une heure.

Les chefs constitutionnalistes disent qu'ils resteront neutres si l'action américaine se borne au blocus des ports; autrement ils se tourneront contre l'étranger en combattant indépendamment.

En attendant, les deux partis continuent à se massacrer. D'après un télégramme de Chihuahua, une colonne rebelle a défait à Salinnas, au nord de Monterey, 2,000 fédéraux qui ont laissé 120 morts sur le terrain.

Les rebelles détruisent la voie ferrée pour empêcher l'arrivée de renforts.

CANADA

Papauté et loyalisme

On télégraphie de Winnipeg (Manitoba) :

Sir D. C. Cameron, lieutenant-gouverneur, le maire de Winnipeg, ainsi que d'autres personnalités ont refusé d'assister jeudi soir à un grand banquet catholique, où le nom du pape devait précéder celui du roi sur la liste des toasts.

L'archevêque, Mgr Langevin, interviewé à ce sujet, a dit : « Je suis loyal au roi, mais le pape vient avant. »

L'incident a provoqué de nombreuses protestations. Pour aplanir la difficulté, l'hymne national a été chanté d'abord ; puis le toast au pape a été porté. Le toast au roi a été supprimé.

Au cours du banquet, l'archevêque a déclaré que le loyalisme des catholiques à l'égard du roi George ne le cédait en rien à celui de quiconque, d'autant plus que le roi a supprimé dans le serment du couronnement des paroles « insultantes » pour sa foi. Mgr Fallon, de Londres, qui était l'orateur principal, a dit que ceux qui désiraient donner aux catholiques une leçon de loyalisme venaient un peu tard, surtout à un moment où un protestant acharné, sir Edward Carson, semblait conduire l'empire à une ruine irrémédiable.

PERSE

Elections pour le Medjliss

Notre correspondant de Saint-Pétersbourg télégraphie :

Un télégramme de Téhéran à l'agence officielle russe mande que les autorisés provinciales de Perse vont recevoir très prochainement l'ordre de faire procéder aux élections des députés du Medjliss.

Une commission à laquelle prennent part les députés déjà élus de la capitale a été convoquée à Téhéran pour établir des instructions détaillées aux gouverneurs des provinces au sujet desdites élections.

NOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Les organisateurs d'expositions sont poursuivis par la malchance. On annonce de Breslau que ces jours derniers, lors du règlement des comptes des fêtes organisées à l'occasion du centenaire de 1813, le conseil municipal a été prévenu de l'existence d'un déficit de 557,362 marks. Suivant des conventions établies avant l'ouverture de l'exposition, la plus grosse partie de cette somme — 400,090 marks — tombe à la charge de la ville; quant au reste, il devra être couvert par les signataires du fonds de garantie.

— Selon une dépêche de Christiania, le cabinet de l'empereur Guillaume aurait fait savoir au pilote qui conduit ordinairement le yacht impérial dans les eaux norvégiennes que le départ du *Hohenzollern* pour les mers du Nord aurait lieu dans les derniers jours de juin.

— Les journaux allemands annoncent en peu de lignes la mort du comte Frédéric de Hohenau, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, décédé à l'âge de 57 ans, dans sa propriété d'Ochelhermsdorf (Silésie).

Issu du mariage morganatique du prince Albert de Prusse — un frère cadet de Guillaume Ier — et de Mlle de Rauch, par conséquent très proche parent de l'empereur Guillaume II, il avait été, pendant bien des années, l'aide de camp personnel de ce dernier. Depuis son mariage avec Mlle Charlotte von der Decken, la plus jolie femme de Berlin et une écuyère accomplie qui ne manquait jamais une chasse royale, tous deux occupaient à la cour une situation fort enviée, quand soudainement, en 1896, éclata le scandale des lettres anonymes, suivi de l'arrestation du chambellan de Kotze et du duel dans lequel ce dernier tua son dénonciateur et calomniateur, M. de Schrader.

A la suite de ces événements, le comte de Hohenau, dont la femme était particulièrement visée par l'auteur des lettres anonymes, fut envoyé à Hanovre d'abord, à Dresde ensuite. Son nom ayant encore une fois été prononcé lors du procès de Moltke, l'empereur le mit à la retraite d'office.

ANGLETERRE. — Une brigade de fusiliers a battu le record du monde de la marche, qui appartenait jusqu'alors à la légion étrangère. Elle a couvert les 84 kilomètres 500 qui séparent Londres de Brighton en 14 h. 23.

Le temps de la légion étrangère pour cette même distance était de 15 h. 30.

— Le gouvernement a ordonné la revision du procès d'un nommé Oscar Slœther, qui avait été condamné, en 1910, aux travaux forcés à perpétuité, sous l'inculpation d'avoir assassiné et volé une vieille dame à Edimbourg. Des faits nouveaux démontrent en effet que Slœther est absolument innocent de ces crimes. Or, ces faits nouveaux ont été portés à la connaissance de la justice par le fameux romancier sir Conan Doyle, qui depuis quatre ans s'occupait avec passion de cette affaire.

AUTRICHE-HONGRIE. — Le *Pester Lloyd* publie un article de source militaire faisant ressortir que le fusil de l'infanterie austro-hongroise est inférieur aux fusils serbe, allemand, français et tout particulièrement au fusil russe modifié en 1911, et déclarant que le ministère de la guerre, à Vienne, constate la nécessité de mettre fin à cette infériorité. L'article rappelle à deux reprises que ce fut le fusil prussien qui causa la défaite de l'Autriche en 1866, et prévoit que les peuples de la monarchie dualiste devront faire, dans une ou deux années peut-être, de nouveaux sacrifices pour l'armée.

Les Salons de 1914

Le Salon de la Société nationale

VII. — L'INTÉRIEUR. — LE GENRE — LE PORTRAIT

Le tableau anecdotique, dont les Salons d'autrefois regorgeaient, n'est plus à la Société nationale qu'un souvenir. Nous retrouverons aux Artistes français, dont le Salon, respectueux du droit acquis et pitoyable à toutes les infortunes, renferme un échantillonnage très complet de tous les genres périmés, des spécimens encore très nombreux de l'anecdote facétieuse ou triste, satirique ou sentimentale. Ici, pas d'enfants de chœur vidant à la sacristie les burettes encore à demi pleines du vin blanc de la messe, pas de curé assoupi sur sa tasse de café et brusquement réveillé par le bourdonnement d'une mouche, pas de petit pâtissier butant contre une pierre et laissant dégringoler, à la grande joie des gavroches, la bannette de petits fours qu'il portait en équilibre sur sa tête, pas de lettre apportée par un planton du ministère de la guerre et jetant le deuil dans une paisible famille bourgeoise. La Société nationale se refuse à pimenter son art de cet assaisonnement de faits-divers. Epris de vérité, ses artistes ne se refusent pas aux scènes familiales, mais il les renouvellent par l'accent de sincérité qu'ils y apportent, par le caprice des effets lumineux qu'ils font jouer autour des personnages, et c'est à la façon de Chardin, en revêtant de poésie les choses, en notant avec une fidélité scrupuleuse le caractère et le geste des êtres, qu'ils traitent le tableau de genre. Ils en font une intimité.

C'est la spécialité de Delachaux. Peintre de mœurs rustiques, il assied autour de la lampe, dans un intérieur berrichon, une famille ouvrière occupée à des travaux de ravaudage ou de couture; il fait vaquer aux soins du ménage, dans un effet de jour, une jeune femme aidée par sa fille, ou une grande sœur aidée par sa cadette, et les figures qu'il met en scène sont si vraies, leur allure est si naturelle et si juste, l'intérieur dans lequel elles se meuvent est si délicatement observé, la lumière joue dans ces ensembles un rôle si enveloppant et si ingénieusement essentiel qu'on s'attendrit malgré soi au spectacle et qu'on le trouve purement délicieux.

Il n'y a chez Delachaux que des intentions de peintre. A celles-ci Muenier en joint d'autres : il veut plaire. La recherche d'un motif dont la curiosité du spectateur soit piquée, le choix d'un modèle appétissant et gentiment, aimablement sympathique préoccupent visiblement notre artiste. Il ne le dissimule pas, sûr qu'il est de ne jamais dépasser la limite au delà de laquelle le sujet tourne à la banale anecdote et de rester délicat quand même. Son petit tableau de la *Lettre* où, dans un intérieur élégant, sous la lumière tamisée que projette dans la pièce une fenêtre, une jeune femme, assise à son secrétaire, et que nous ne voyons que de dos, écrit une lettre à l'amie ou au mari absent, est une œuvrette charmante, et la plus parfaite peut-être de toutes celles qu'il nous a données jusqu'ici, parce que l'observation, le naturel et la note intime y dominent. Infiniment agréable, d'ailleurs, est la seconde de ses toiles, encore qu'un soupçon de recherche et de sacrifice au piquant du motif la rende moins intéressante à nos yeux. Une fillette, celle que nous avons déjà vue, dans d'autres toiles du même peintre, s'apprêtant à attraper une mouche ou prenant une leçon de clavecin, s'y amuse à considérer le jeu d'un *Rayon de soleil* sur un parquet bien ciré. Mais ce sont là jeux innocents de l'enfance et que rien n'empêche d'être vrais.

Toutes les autres compositions qui, par la nature du sujet, sembleraient relever du tableau de genre s'en écartent néanmoins par les dimensions qui leur ont été imposées. Grandissez le *Rayon de soleil* de Muenier, vous en faites une étude de figure. Pour soustraire au reproche du tableau de genre la fillette en robe rose qu'elle a représentée, penchée sur une table et lisant, Mlle Dannenberg a élargi les proportions du morceau. Elle l'a traité d'ailleurs suivant la formule énergique et avec la vaillance de touche de son maître Lucien Simon.

C'est ainsi que le genre, peu à peu, se transforme, et sous le prétexte spécieux de montrer dans son ambiance le modèle, de le placer dans son milieu familier et chez lui, s'est introduit subrepticement dans le portrait. Il l'a fait gagner en pittoresque; il lui a fait perdre, en revanche, une bonne partie de son accent. Il est plus difficile en effet qu'on ne le croit de fouiller une physionomie et de caractériser un tempérament ou un type dans le décor d'une bibliothèque, d'un salon, d'un boudoir ou d'un cabinet de travail. Fatalement, la nature morte entre en lutte contre la nature vivante. Elle la dépasse en intérêt le plus souvent. Le portrait devient une étude de figure qui se contente de jouer sa partie dans l'ensemble auquel le caprice de l'artiste l'associe. Assujetti aux lois qui régissent tout ensemble, il ne peut être traité avec le même relief, la même précision et le même nerf qu'à l'état isolé. L'artiste s'en rend-il compte? Il est immédiatement entraîné à appuyer sur les traits essentiels, à en forcer la note et à tourner parfois au caricatural. Cette mésaventure est arrivée à Fraye dans son portrait du paysagiste Maufra. Il a durci à plaisir le masque du modèle pour lui permettre de rester à son plan au milieu du décor d'atelier où il l'a représenté. Traité dans une couleur ingrate, le motif n'en est pas devenu plus plaisant, et cette grande toile, où un effort intéressant se dénote, est ainsi restée loin du but que l'artiste s'était proposé d'y atteindre.

Quand on s'est décidé à faire d'un portrait le motif principal d'une étude d'intérieur, il faut à tout prix se résigner à l'exécuter en petit et lui assigner les dimensions très modestes qu'on donnait au tableau de genre autrefois. Car le portrait, dans ces conditions, n'est plus qu'un morceau de genre. C'est ce qu'a très bien compris Hortélius en nous montrant le statuaire Injalbert occupé, dans son atelier, meublé d'une multitude d'esquisses, à modeler une figure. La composition, en dépit du talent déployé par l'artiste, est loin d'être un chef-d'œuvre et l'intérêt, à l'excès, s'y éparpille. Mais l'effet gris en est traduit avec goût et l'exécution en est spirituelle. C'est beaucoup.

Mais le « genre » ne s'est pas introduit que dans le portrait. Il a fait une entrée victorieuse dans toutes les catégories de la peinture. En saupoudrant le paysage de figures, comme dans l'amusante composition de Richard Bloos, *Pêcheurs à la ligne à Charenton*, il lui a donné un aspect tout nouveau, où le sourire se joue. C'est la formule des petits-maîtres du dix-neuvième siècle, et s'il est vrai que le paysage pur se prête seul aux grands et beaux effets, le paysage ainsi animé a, lui aussi, son prix.

Le « genre » a également renouvelé le plein air. La *Mère Jarmier*, de Mlle Delgobe — un nom que je vous invite à retenir, car c'est celui d'une artiste exceptionnellement douée, — tient à la fois du plein air et du genre, et cette figure rustique, peinte aux dimensions de la nature, ou à peu près, dans un décor de paysage plein d'air, de lumière et de style, est la meilleure, à coup sûr, que contienne ce Salon. C'est encore un ressouvenir des qualités pittoresques du « genre » qui a inspiré à l'Américain Frieske ces papillotantes études de nu ou de figure féminine habillée dans le plein air qui séduisent tant le public, bien que l'artiste en prenne un peu trop à son aise avec la vérité. C'est du « genre » enfin que procède la formule adoptée pour ses motifs d'intérieur et de plein air par un autre Américain, Myron Barlowe, dont les adresses de faiseur me laissent froid, mais dont je suis obligé de reconnaître le talent et les rares qualités de mise en scène, tout en blâmant son insincérité.

Mais revenons au portrait et à la peinture de figures dans des motifs d'intérieur. Saluons au passage, dans le portrait, cette figure de jeune femme nonchalamment étendue dans la lumière indécise et tiède d'une fin de jour, sur une chaise de jardin, et qu'Alfred Roll a modelée en pleine pâte avec sa décision et son goût de couleur habituels; les portraits d'homme et de jeune fille d'Aman-Jean, d'un sentiment si profond et d'une distinction si rare de couleur; le portrait de *Mme Germain*, femme de l'ancien gouverneur du Crédit lyonnais, que Jacques Blanche a signé, et qui est d'un magnifique ragoût et d'une fort belle tenue. Ah! si l'artiste pouvait enfin se résoudre à cette formule unique et à ne nous donner que des œuvres de conscience, combien il y gagnerait! N'oublions pas les portraits de Mme Olga Boznanska, qui voit toujours la figure humaine à travers un voile de vapeur, mais qui n'en est ni moins pénétrante dans son observation, ni moins fraîche et moins harmonieuse dans ses colorations. Rendons justice à la solidité des portraits de jeune homme et de jeune fille de Prinet, tout en regrettant la lourdeur de leurs effets d'enveloppe, et au frétillement nerveux, si caractéristique, par où se décèlent de très loin les petits portraits féminins, et si vrais, du cynique et sagace Boldini.

Raymond Woog est un coloriste à qui la nature a départi avec prodigalité tous les dons qu'un artiste peut envier. Elle a eu le tort d'en oublir un, capital : elle ne l'a pas rendu assez sévère pour lui-même. Le dessin trop sommaire dont il se contente l'empêchera toujours de s'inscrire au premier rang dans son genre. Puisse-t-il connaître enfin le besoin de serrer la forme de plus près! Laszlo pose à merveille ses portraits, et il sait. Son instinct est très moderne, et son goût de couleur, plus que discutable naguère, est devenu absolument sûr. Ses portraits de la *Duchesse de Portland*, de *Lady Vantage* et de *M. Jean Dupuy* sont d'une exacte ressemblance et d'une parfaite distinction. Son art n'est jamais allé aussi loin, et il mérite d'être félicité de ce succès.

THIÉBAULT-SISSON.

(*A suivre.*)

ALSACE-LORRAINE

Le départ du statthalter

On télégraphie de Strasbourg :

Dimanche soir a eu lieu la manifestation annoncée à l'occasion du départ du statthalter. On sait qu'une retraite aux flambeaux avait été organisée par la société des « Chanteurs d'Alsace-Lorraine ». Plus de deux cents sociétés de toutes sortes y ont pris part. Toutes ces sociétés, précédées de musiques, ont défilé devant le statthalter et la comtesse de Wedel, qui avaient pris place sur la terrasse devant le château.

Lorsque le défilé a été terminé, M. Zenner, président du comité d'organisation de la manifestation, a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé ses regrets au sujet du départ du statthalter et l'a remercié ainsi que la comtesse de Wedel, de tout ce qu'ils avaient fait pour le bien du pays pendant les sept ans qu'ils ont passés en Alsace-Lorraine.

Le comte de Wedel a pris ensuite la parole. Il a remercié la population et l'a invitée à collaborer avec le nouveau gouvernement.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

UN DISCOURS DE M. LOUIS BARTHOU

M. Louis Barthou, ancien président du conseil, a prononcé hier, à Oloron-Sainte-Marie, un discours devant ses électeurs.

Parlant des réformes fiscales, il a rappelé qu'il proposa l'emprunt nécessaire gagé sur l'impôt sur le capital et sur l'impôt sur le revenu. Ses successeurs ont retiré les deux projets et écarté l'emprunt. Mais, pour lui, il reste fidèle à son attitude. L'ancien président du conseil explique que s'il a voté l'incorporation dans la loi de finances du projet Renoult, c'est que celui-ci était amélioré et acceptable avec quelques retouches; mais M. Barthou est très nettement opposé à la déclaration contrôlée, il le proclame; il constate d'autre part que la plupart des ministres candidats ne parlent pas de la déclaration obligatoire et contrôlée. L'orateur raille l'impôt scientifique que recherche M. Ajam. Il cite le discours de M. Perchot, disant que la déclaration globale comporte et exige un contrôle inquisitorial et la violation du secret des affaires.

« Dussé-je, dit M. Barthou, être déclaré radical socialiste, je suis de la même opinion que M. Perchot. »

M. Barthou dit que les socialistes savent bien ce qu'ils veulent en réclamant le contrôle obligatoire en vue de l'expropriation des biens.

« Le congrès de Pau, dit M. Barthou, demande le retour aux deux ans par étapes. Quelle incertitude! Mais quand franchirez-vous la première étape? D'ailleurs le gouvernement actuel affirme qu'il appliquera la loi loyalement, et le ministre de la guerre proclame que la loi prolongeant le service militaire est nécessaire; M. Fernand David, dans sa profession de foi, et M. Bourgeois dans un manifeste sensationnel, déclarent que la sécurité nationale est une loi suprême.

» On a dit, ajoute M. Barthou, que je suis l'homme de la loi de trois ans pour m'écraser devant le pays et l'Histoire. Cette responsabilité, je l'assume, et je dis bien haut que j'ai fait mon devoir envers la France et la République. »

M. Barthou résume la politique de la Fédération des gauches et fait l'éloge de MM. Millerand et Briand, qui étaient attaqués par des interrupteurs. On les attaque, dit-il, parce qu'on les envie et qu'on les redoute.

Faisant allusion à l'accueil qui lui a été fait dans quarante-quatre communes, M. Barthou dit que les électeurs savent ce que signifient les critiques par lesquelles on l'accuse de cléricalisme et de réaction, et il remercie les électeurs fidèles qui le connaissent.

Ce qu'on attaque en lui, dit M. Barthou, c'est la politique de ses amis, la politique nationale, opposée à la politique de clan et de clientèle. La République est une maison large, saine, aérée, et non une chapelle fermée.

Répondant à M. Ferron, président de la fédération radicale socialiste départementale, au sujet de la circulaire de M. Baudin et de la circulaire concernant les manuels scolaires, M. Barthou dit que, sur la première, personne n'osa l'interpeller, car M. Clemenceau, contrairement à la loi de séparation, avait prescrit non seulement le pavoisement, mais la célébration d'offices religieux. Sur la seconde, M. Barthou déclare qu'il la trouve préparée par M. Doumergue.

Un ordre du jour a été voté avec enthousiasme en faveur de M. Barthou.

PROFESSION DE FOI DE M. R. RENOULT

Dans la première circonscription de Lure (Haute-Saône), M. René Renoult, ministre des finances dans le cabinet actuel Doumergue, s'exprime ainsi dans sa profession de foi :

Le dégrèvement foncier de 50 millions que le gouvernement vient de faire voter, appelle une œuvre complémentaire : ce sont les grands impôts démocratiques sur la fortune qui permettront d'alléger la charge des contribuables modestes, de rétablir progressivement l'équilibre budgétaire, et de subvenir aux dépenses de la défense nationale.

Déjà j'ai fait voter, dans la loi de finances, un impôt global sur le revenu, comportant l'exemption d'un minimum d'existence de 5,000 francs, de larges déductions pour charges de famille, et ne contenant — on a dû le reconnaître — aucune mesure d'inquisition.

En dépit des attaques haineuses et misérables que m'a values ce vote nécessaire, je n'épargnerai aucun effort pour réaliser, dans le même esprit, l'entière conception de justice fiscale qui est la tradition et l'honneur du parti républicain.

La défense des droits du suffrage universel et la prédominance du principe majoritaire donneront, à mon avis, à la réforme électorale, son caractère essentiel : plus que jamais, j'estime que l'adhésion de la majorité républicaine du Parlement est indispensable pour réaliser, à cet égard, une loi durable et féconde.

Depuis plus de quarante ans la République a su garantir la sécurité et la dignité de la France : le sacrifice nécessaire qu'elle a récemment demandé au pays pour renforcer sa puissance militaire a été accepté, surtout dans nos régions voisines de la frontière, avec une patriotique abnégation.

Le gouvernement a rempli son devoir en faisant rendre à la nouvelle loi militaire le maximum d'effet utile, en proscrivant tout gaspillage de crédits et en assurant à nos soldats des conditions meilleures de salubrité et d'hygiène. Il devra s'attacher aussi au développement de la préparation militaire de la jeunesse, à l'amélioration des réserves, à la création de camps d'instruction, au perfectionnement de notre système de forteresses, mesures qui permettront à la fois d'accroître encore la force de notre couverture et d'envisager, dans l'avenir, un fardeau moins lourd pour le pays.

DISCOURS DE M. RAOUL PÉRET

M. Raoul Péret, ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, dans le discours qu'il a prononcé hier à Vernon, au banquet démocratique qui lui était offert par la municipalité, a résumé l'œuvre sociale et financière de la législature et a indiqué les directions générales à donner à la politique républicaine.

Parlant de la loi de trois ans, il a rappelé l'opinion de M. Léon Bourgeois : « La sécurité nationale est la loi suprême. » « Significatives paroles, dit-il, dans la bouche d'un homme d'Etat qui a attaché son nom à cette noble conception de la paix par le droit, et qui a signé pour la France d'importants traités d'arbitrage international. »

La loi de trois ans n'est d'ailleurs pas éternelle et l'orateur ne croit pas qu'il se trouve un seul républicain pour refuser de réduire la durée du service lorsque les circonstances extérieures le permettront. En attendant, la rumeur belliqueuse qui venait du côté de l'Est semble s'éloigner, et l'arrogance a fait place à une méditation salutaire.

Dans nos rapports avec l'extérieur, a dit M. Raoul Péret, sachons toujours nous montrer soucieux des intérêts de la France et de cette dignité qui impose le respect et attire les sympathies. Notre diplomatie est à la hauteur de sa tâche. Elle entretient des alliances et des amitiés qui nous sont précieuses et qui montrent quel prix les plus grandes puissances attachent à leurs rapports avec la République.

DISCOURS DE M. PIERRE BAUDIN

M. Pierre Baudin a fait hier une conférence, au nom de la Fédération des gauches, au théâtre municipal de Senlis, en faveur de la candidature de M. André Paisant, candidat républicain. Devant une nombreuse assistance, M. Pierre Baudin a développé le programme de la Fédération des gauches.

« Une nation qui combat pour l'hégémonie militaire, a-t-il dit, combat en même temps pour l'hégémonie économique. Aussi nous avons proposé et nous avons adopté la loi de trois ans. Certains disent : « Oui, nous reviendrons à la loi de deux » ans par étapes. » On dit cela devant des comités électoraux : car ceux-ci ne demandent pas d'explications. Ils ferment les yeux, la vérité leur fait peur, et tout est beau dans la République quand ils sont suffisamment fournis de faveurs et d'emplois.

» On dit : « Nous voulons l'application loyale de » la loi de trois ans. » Application loyale. Ah! certes, cette loyauté ressemble à la loyauté de Basile. Je dis : Acceptez la loi de trois ans, car cette loi est indispensable, défendez-la, c'est un devoir! »

UNE LETTRE DU CARDINAL DE CABRIÈRES

Le cardinal de Cabrières, évêque de Montpellier, vient d'adresser au directeur de la *Semaine religieuse* une lettre dans laquelle il dit notamment :

Je n'ai point à discuter les mérites ou les démérites du régime politique sous lequel nous vivons; il existe, il agit, il traite de nos affaires et non pas seulement de nos affaires temporelles, dont la loi chrétienne elle-même nous commande de surveiller la conduite dans l'intérêt des familles et par conséquent de la nation, mais il s'ingère jusque dans nos affaires spirituelles. Il veut réglementer l'enseignement, et la manière dont il le fait atteint directement la foi et les consciences. Impossible de demeurer passifs et étrangers au mouvement de la vie nationale qui ne s'arrêtera pas parce que nous refuserons de nous y mêler et qui heurte d'autant plus nos croyances que nous affecterons davantage de l'ignorer et de nous placer hors de son influence. Toute l'organisation civile du pays repose, aujourd'hui, sur les élections; elles sont tellement liées entre elles par une étroite subordination que si on néglige, par exemple, la première de toutes, celle qui est relative aux conseils municipaux, on infirme, d'avance, celles des conseillers généraux, des députés et des sénateurs. La racine du mal une fois implantée et admise, le mal grandit, se développe sans cesse. Ce serait donc une coupable négligence que de se débarrasser du devoir de voter sous le prétexte que le résultat est déjà prévu et acquis. La prestidigitation administrative opère dans les boîtes du scrutin avec une décourageante habileté. Ce n'est point une raison pour s'abandonner soi-même, et la maxime de M. de Bonald est toujours vraie : « Le devoir de la résignation ne commence que lorsque la résistance est impossible. » On pèche par omission plus souvent peut-être que par commission et c'est manquer à une grave obligation que de faciliter, par son abstention, le succès des mesures dont l'emploi, quels qu'en soient les auteurs, corrompt la sincérité du vote et permet de gouverner le pays contre sa propre volonté et contre les plus chers intérêts de la majeure partie des citoyens. La quiétude, l'indolence, une certaine insouciance des choses extérieures peuvent créer momentanément des conditions d'existence assez agréables, mais cette indifférence volontaire, par rapport au bien général et surtout par rapport aux questions religieuses, n'est certainement pas une vertu; le quiétisme, mauvais dans les choses de l'âme, l'est aussi dans l'ensemble de la vie et par rapport à tous les devoirs. Il faut donc voter. Il faut le faire avec conscience, en vue du bon service du pays, pour qu'il soit en même temps meilleur et plus heureux. On oppose, il est vrai, à l'exécution de ce devoir, de nombreux obstacles. On le combat par la violence, ce qui est une offense à la dignité légitime des candidats et à celle de leurs auditeurs. Ceux-là ont le droit d'exposer leur façon de comprendre la mission qu'ils sollicitent; ceux-ci ont le droit de s'éclairer sur les opinions, la capacité, le caractère et le talent des hommes qui voudraient obtenir leur confiance. Mais ces obstacles eux-mêmes, si injustes qu'ils soient, font mieux apprécier l'obligation où sont les bons citoyens de se soustraire au joug qu'on veut leur imposer et les actes virils d'un homme qui ne se laisse pas intimider sont déjà un hommage rendu à l'indépendance civile et à la liberté religieuse. Pas d'abstention et que Dieu protège la France!

Elections législatives

SEINE. — *13e arrondissement.* — Dans la 1re circonscription, M. Leboucq, député sortant, radical, a pour concurrents MM. Sauvé, socialiste unifié; Pierre Morel, conseiller municipal, socialiste indépendant, et Bergounioux, candidat du parti ouvrier.

COLONIES

INDOCHINE. — MM. Paris, député sortant, radical socialiste; E. Outrey, résident supérieur du Cambodge, en disponibilité (Fédération des gauches); de Montpezat, délégué de l'Annam-Tonkin au conseil supérieur des colonies (Action libérale).

SÉNÉGAL. — MM. Carpot, député sortant, radical socialiste; le colonel Patey, ancien commissaire général de la Mauritanie, radical; Théveniaut, administrateur en chef des colonies, en disponibilité, républicain; Diagne, contrôleur des douanes, socialiste; Hamburger, radical; Pellegrin, radical; Crespin, avocat à Saint-Louis, radical; Marsat, négociant.

GUYANE. — MM. Grodet, député sortant, républicain socialiste; E. Emler, membre du conseil supérieur des colonies, radical; Liontel, ancien procureur général, avocat de Rochette, radical socialiste.

INDE. — MM. P. Bluysen, député sortant, radical socialiste; Lemaire, ancien député, radical; Empis, sous-chef de bureau au ministère de la marine, radical; Richard, radical; Laporte, radical.

RÉUNION (1re circonscription). — MM. L. Gasparin, député sortant, radical socialiste; Ch. Brunet, docteur en droit (Fédération des gauches).

RÉUNION (2e circonscription). — MM. G. Boussenot, publiciste, radical socialiste; de Kervéguen, propriétaire, républicain de gauche. (M. Archambeaud, député sortant, républicain, ne se représente pas.)

MARTINIQUE (1re circonscription). — MM. Lémery, avocat, ancien chef du cabinet du ministre de la justice, radical socialiste; Percin, avocat, socialiste. (M. Sévère ne se représente pas.)

2e circonscription. — MM. Lagrosillière, député sortant, socialiste; Sainte-Luce, conseiller général, radical socialiste.

GUADELOUPE (1re circonscription). — MM. Gratien Candace, député sortant, républicain socialiste; Jean-François, conseiller général, radical; Léo Gerville-Réache, publiciste, neveu de l'ancien député, radical; Léo Gaston Gerville-Réache, publiciste, fils de l'ancien député, radical.

2e circonscription. — MM. Boisneuf, président du conseil général, radical; A. Lara, conseiller général, publiciste, républicain socialiste. (M. Légitimus, député sortant, socialiste, ne se représente pas.)

INCIDENTS ET ACCIDENTS

M. Prosper Josse, député sortant de la circonscription des Andelys (Eure), revenait la nuit dernière, vers onze heures, en automobile, lorsque, près de Boisemont, l'automobile heurta un énorme poteau qui avait été couché en travers de la route. M. Josse ne fut pas blessé, mais M. Auxiannat, qui l'accompagnait, a été projeté hors de la voiture, et en tombant se fractura le crâne.

Cet accident est attribué à la malveillance. L'état de M. Auxiannat est grave.

Le fossoyeur communal de Lambes (Nord), M. Alfred Dupont, est un partisan de M. Derégnaucourt, candidat radical dans la 1re circonscription de Douai. Assistant dans sa commune à une conférence de M. Goniaux, député socialiste sortant, M. Dupont l'interrompit à un moment donné et l'interpella.

Après la réunion, il rentra chez lui. Un groupe d'auditeurs, partisans de M. Goniaux, vinrent aussitôt lapider sa demeure, et comme le fossoyeur se montrait sur le seuil de sa porte, il fut saisi et frappé avec sauvagerie. Le malheureux, blessé sérieusement à la tête, fut relevé peu après sans connaissance.

La gendarmerie, avisée, a ouvert une enquête. L'un des assaillants est connu; c'est un repris de justice nommé Mawart.

NOUVELLES DU JOUR

Les souverains anglais à Paris

Le retour de M. et Mme Poincaré

Le président de la République et Mme Raymond Poincaré ont quitté Eze-les-Pins hier à 5 h. 25; ils ont été salués au moment de leur départ par toute la population massée aux environs de la gare. A son passage à Nice, le chef de l'Etat a été l'objet d'une nouvelle manifestation de sympathie de la part d'un très nombreux public qui s'était massé sur les quais de la gare.

Le train présidentiel est arrivé à Paris ce matin à 8 h. 50. MM. Doumergue, président du conseil, Bienvenu-Martin, ministre de la justice, Viviani, ministre de l'instruction publique, Adolphe Pichon, secrétaire général civil, et le général Beaudemoulin, secrétaire général militaire de la présidence, Gras, secrétaire particulier du président de la République, William Martin, directeur du protocole, les colonels Aldebert et Pénelon, de la maison du président, Delanney, préfet de la Seine, Hennion, préfet de police, ont salué M. et Mme Raymond Poincaré à la descente du train à la gare de Lyon. La Compagnie du P.-L.-M. était représentée par MM. Mauris, directeur, Goy, secrétaire général, Margot, ingénieur en chef, et Dreyfus, inspecteur général.

Le président de la République a quitté le premier son wagon, suivi de Mme Raymond Poincaré qui tenait en main un bouquet de roses cueillies à Eze, du capitaine de frégate Grandclément, du colonel Aubert et de M. Ruelle, inspecteur principal du mouvement au P.-L.-M., qui avait pris place à bord du train présidentiel à Nice.

Après avoir été salués par toutes les personnalités présentes, le président de la République et Mme Poincaré ont traversé le quai d'arrivée gardé par un piquet d'honneur de la garde républicaine sous le commandement d'un lieutenant et ont gagné l'Elysée en automobile.

Le départ d'Angleterre

De ce côté du détroit, ajoute notre correspondant de Londres, tout est prêt également pour le départ du roi et de la reine. Les souverains quitteront le palais de Buckingham demain matin à 8 h. 20 et prendront le train à la gare de Victoria. Le train partira à 8 h. 40. Les souverains voyageront dans leur train spécial qui sera attelé à la locomotive réservée pour ces occasions. Toute la ligne sera gardée par des employés et tous les ouvrages d'art seront l'objet d'une surveillance spéciale.

Le train fera le trajet à la vitesse ordinaire et arrivera à Douvres, à la jetée du Prince-de-Galles, à 10 h. 20. A Douvres, les souverains seront reçus par les officiers généraux de la garnison de Douvres. Ils se rendront immédiatement à bord du yacht royal *Alexandra*, qui est arrivé depuis hier à Douvres. Il appareillera vraisemblablement à 10 h. 1/2, accompagné de son escorte de croiseurs anglais et français. L'escorte anglaise se compose du nouveau croiseur *Nottingham* qui se trouve dans les eaux de Douvres, du *Birmingham*, qui arrivera aujourd'hui ou demain matin, et, enfin, d'un certain nombre de destroyers.

Le programme de demain mardi

L'arrivée des souverains anglais à Paris s'effectuera, on le sait, par la gare du Bois-de-Boulogne, et est prévue pour 4 h. 1/2. A la sortie de la gare du Bois-de-Boulogne, le cortège sera formé ainsi que nous l'avons précédemment indiqué et gagnera le ministère des affaires étrangères où ont été aménagés les appartements des souverains, par l'avenue du Bois-de-Boulogne, la place de l'Etoile, l'avenue des Champs-Elysées, la place de la Concorde, le pont de la Concorde et le quai d'Orsay.

Ces voies seront interdites à la circulation des voitures, exception faite pour les voitures officielles se rendant à la gare, à partir de 3 h. 1/2, mais elles pourront être traversées par les voitures jusqu'à 4 h. 1/2 aux points suivants : avenue de Malakoff, rue de Presbourg, rue de Tilsitt, rue Pierre-Charron, rue La Boétie, rond-point des Champs-Elysées.

A 4 heures 25, les voitures officielles ne seront plus admises sur le parcours que doit suivre le cortège. En outre, celles qui se présenteront après 4 heures 15 à l'entrée de l'avenue du Bois-de-Boulogne seront déviées par les voies parallèles.

Le président de la République quittera l'Elysée à 4 h. 10, pour se rendre à la gare du Bois-de-Boulogne. Il conduira les souverains anglais au ministère des affaires étrangères et regagnera l'Elysée par le quai d'Orsay, le pont et l'avenue Alexandre-III, l'avenue Marigny et la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Les invités qui auront assisté à l'arrivée du roi et de la reine et qui reviendront individuellement de la gare, pourront suivre, en voiture, cet itinéraire : boulevard Flandrin, rue de Longchamp, place d'Iéna, avenue du Trocadéro, place et pont de l'Alma, avenue Bosquet, rue de l'Université.

Les voitures allant vers le nord de Paris pourront prendre la rue Pergolèse, l'avenue de la Grande-Armée et la rue des Acacias.

A 5 heures 45, le roi et la reine d'Angleterre se rendront à l'Elysée par l'avenue Alexandre-III et l'avenue Marigny. Ils rentreront au ministère des affaires étrangères par le même itinéraire.

A 6 heures 45, le roi George V procédera, au ministère des affaires étrangères, à la réception du corps diplomatique.

Enfin, à 8 heures, les souverains anglais retourneront à l'Elysée, où un dîner sera donné en leur honneur. Ce dîner sera suivi d'une soirée artistique.

La tenue des fonctionnaires de la police

Demain, à l'occasion de l'arrivée des souverains anglais à Paris, les hauts fonctionnaires de la préfecture de police (directeurs et sous-directeurs de la police municipale, commissaires divisionnaires, officiers de paix et commissaires de sûreté) inaugureront le nouvel uniforme établi sur les indications de M. Hennion.

Ce nouvel uniforme sera en drap noir uni. Les galons du képi seront supprimés et remplacés par une broderie d'argent. Dans la grande tenue les commissaires seront coiffés du bicorne à plume noire et porteront la tunique. Dans la petite tenue la tunique sera remplacée par la vareuse et l'épée par le sabre. Tous les fonctionnaires ceindront l'écharpe tricolore. Le col de l'uniforme du directeur, du sous-directeur de la police municipale et des commissaires divisionnaires sera garni de deux rangs de feuilles de chêne; celui des officiers de paix d'un seul rang. Le col des commissaires de police de Paris sera orné de trois rangées de feuilles d'acanthe; celui des commissaires de banlieue de deux rangées.

L'opinion de la presse anglaise

Notre correspondant de Londres nous télégraphie :

On ne parle plus ici que de la réception enthousiaste que Paris se prépare à faire au roi George et à la reine Mary. Les correspondants parisiens de tous les journaux anglais ne tarissent point d'éloges sur la splendeur des préparatifs et sur l'ardeur qui se manifeste dans toutes les classes de la société pour rendre la bonne ville de Paris réellement digne de ses royaux visiteurs.

Les efforts les plus extraordinaires ont été faits de tous côtés, dit le *Daily Mail*, pour que cette réception soit un grand succès, pour que tout ce qui y touche soit aussi brillant et magnifique qu'il est humainement possible; mais surtout, ce qu'on ne saurait manquer de remarquer, c'est la sincérité du plaisir que chacun met à accomplir sa tâche.

Le correspondant du *Times* constate de son côté :

En temps ordinaire, la décoration des rues de Paris est très sobre. Les Parisiens estiment — et ils n'ont pas tort — que dans les circonstances usuelles, la beauté de la ville est suffisante pour ne point exiger d'embellissements superflus. Aussi, n'est-ce point tant à ajouter à la beauté de la ville que visent les préparatifs actuels. Ils sont destinés avant tout à donner aux royaux visiteurs une idée de la cordialité de l'accueil que désire leur faire toute la nation. Ajoutons que le goût avec lequel ces décorations ont été choisies est digne de la meilleure tradition parisienne.

Voici enfin ce que dit le *Daily Graphic* :

Nous devons rendre hommage à l'enthousiasme avec lequel la population de Paris s'est lancée dans les préparatifs de la réception du roi George et de la reine Mary. Les descriptions qui nous en sont faites rappellent les splendeurs du Drap d'Or et ceci nous remémore à propos qu'après tout, l'amitié des Gaulois et des Saxons ne date point d'hier, qu'au fond, il n'y a rien de bien nouveau dans l'Entente cordiale, et qu'en somme, elle n'est que l'aboutissement de tendances qu'au travers des événements qui les ont contrariées, on pourrait retrouver au cours des siècles disparus. Ce sont là des choses à ne pas oublier, car elles nous montrent ce qu'il y a de plus solide derrière un pacte diplomatique qui, comme tous les pactes diplomatiques, pourrait n'être que temporaire. Elles pourraient être oubliées le jour où la situation européenne viendrait à changer. D'autres combinaisons diplomatiques peuvent être mieux organisées, mais la force et l'avantage de celle-ci sont de reposer sur l'évidente sympathie des deux peuples.

Postes et télégraphes

M. Jaussely, est nommé architecte de l'administration des postes et des télégraphes, en remplacement de M. Gustave Rives qui est nommé architecte conseil de l'administration des postes et des télégraphes.

Centenaire de la bataille d'Orthez

Orthez a célébré hier le centenaire de la bataille livrée le 27 février 1814 contre les Anglais. Un monument élevé à la mémoire des soldats français et anglais morts ce jour-là, a été inauguré en présence de M. Léon Bérard, ancien sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, qui a prononcé une patriotique allocution. La musique du 12e de ligne prêtait son concours à cette brillante manifestation.

FEUILLETON DU *Temps* DU 21 AVRIL 1914 (9)

LA MUSIQUE

Le « Sacre du Printemps » au concert

Les concerts populaires du Casino de Paris, que dirige M. Monteux, nous ont fait entendre, il y a huit jours, la partition entière du *Sacre du Printemps*, le ballet de M. Igor Stravinsky, dont l'apparition au théâtre des Champs-Elysées souleva l'an passé tant de bruit et de scandale. L'exécution a été en vérité merveilleuse : parfaite d'exactitude et de précision, et en même temps pleine de fantaisie, d'éclat, de couleur et de vie. M. Monteux et son orchestre ne cessent d'acquérir des titres de plus en plus brillants à la faveur du public parisien. Cette jeune association, par la vertu d'un travail assidu, par l'attrait des programmes qu'elle compose, par les talents enfin du chef qui l'a fondée, est devenue en peu de mois l'une de nos meilleures sociétés symphoniques, et nulle autre ne mérite plus qu'elle l'intérêt des musiciens.

C'est une idée singulièrement heureuse que celle d'avoir donné au concert le *Sacre du Printemps*, et l'événement l'a bien fait voir. Ce ballet célèbre et passionnément discuté, personne, à dire vrai, n'avait pu l'entendre dans les représentations de la saison dernière : on l'avait vu, on ne l'avait pas entendu. D'abord les murmures, les huées, les ricanements, les acclamations, les sifflets ou les applaudissements, les mouvements tumultueux et divers de l'assistance couvraient à tous moments la musique, et la couvraient particulièrement dans les passages, d'ailleurs nombreux, où elle est discrète sans outrance et sans bizarrerie; si bien que l'on ne percevait guère, du *Sacre du Printemps*, que les endroits les plus âpres et les plus étonnants : observation qui, nous aurons tout à l'heure occasion de le reconnaître, n'est pas sans avoir son importance. Dans cette mêlée, les partisans fanatiques du *Sacre du Printemps* étaient tout aussi incommodés que ses acharnés détracteurs. Il me souvient qu'au soir de la première représentation, me trouvant au balcon du théâtre des Champs-Elysées, j'étais placé au-dessous d'une loge remplie d'élégantes et charmantes personnes, de qui les remarques plaisantes, les joyeux caquetages, les traits d'esprit lancés à voix haute et pointue, enfin les rires aigus et convulsifs formaient un tapage comparable à celui dont on est assourdi quand on entre dans une oisellerie; les hommes qui les accompagnaient les secondaient de leur mieux par des vociférations plus massives, auxquelles ils ajoutaient soudain, lorsque leur indignation devenait trop forte, le bruit strident qu'on obtient en sifflant dans une clef. Mais j'avais à ma gauche un groupe d'esthètes dans l'âme desquels le *Sacre du Printemps* suscitait un enthousiasme frénétique, une sorte de délire jaculatoire, et qui ripostaient incessamment aux occupants de la loge par des interjections admiratives, par des « Braâvo! » furibonds, et par le feu roulant de leurs battements de mains; l'un d'eux, pourvu d'une voix pareille à celle d'un cheval, hennissait de temps en temps, sans d'ailleurs s'adresser à personne, un « A la po-o-orte! » dont les vibrations déchirantes se prolongeaient par toute la salle. Des défenseurs du *Sacre du Printemps*, ou de ses adversaires, qui valait mieux, Seigneur? Sans doute ni les uns ni les autres; et seul l'esthète à la voix chevaline avait raison : il aurait fallu mettre tous ces gens-là à la porte, et lui tout le premier.

Et pourtant, ce n'est pas encore le public, ses cris et son agitation qui étaient le plus gênants en cette affaire, et qui empêchaient les auditeurs de bonne volonté d'écouter le *Sacre du Printemps* : c'est le spectacle dont la partition de M. Stravinsky était ornée. Ce spectacle était si violemment, si insolemment agressif, qu'il était impossible que l'attention n'en fût pas surprise et accaparée; peut-on ne point prendre garde aux éclats que des pétards vous jettent au visage? En outre, comme les mouvements, les formes et les couleurs s'imposent plus directement à l'esprit que les sonorités, comme d'ailleurs le bruit qu'on faisait dans la salle, s'il ne permettait point d'entendre, permettait fort bien de voir, on était malgré soi conduit à juger que l'essentiel du *Sacre du Printemps* c'était le spectacle, ou du moins à croire que le spectacle n'y faisait qu'un avec la musique. Erreur d'autant plus fâcheuse qu'il y avait au contraire entre ceci et cela la discordance la plus complète, et que l'un des éléments de la représentation ne faisait que nuire à l'autre. La pantomime et la chorégraphie, dans le *Sacre du Printemps*, avaient pour signes principaux la laideur, la barbarie et la prétention. La laideur y était extraordinaire, systématique et continue. Jamais, sur aucun théâtre, on n'a réussi à rien montrer d'aussi laid que ces trépignements, ces tressautements et ces tremblotements confus, ces attitudes ramassées et contractées, ces gestes saccadés, détraqués, déséquilibrés, comme des gestes d'ataxiques, et qui se répétaient cent fois de suite avec une monotone et gauche frénésie; ni que ces groupements en tas des danseuses et des danseurs, serrés comme des moutons en troupeau, et piétinant de-ci, de-là, à travers la scène, comme des moutons poussés par leur chien; jamais on n'a rien réalisé d'aussi informe, d'aussi désagréable, rien qui fût aussi bien fait à souhait pour le déplaisir des yeux. La barbarie n'était pas moindre que la laideur. Tout ce qui, depuis que la danse existe, a peu à peu contribué à faire d'elle un art, l'équilibre des lignes du corps, l'élégance des attitudes, l'allongement des formes, la légèreté des mouvements, le bond ailé, l'élan aérien, tout cela était supprimé d'un coup, remplacé par des exercices élémentaires et sauvages, imités de ceux que pratiquent les peuplades les plus misérables du Kamtchatka ou de la Patagonie : Terpsichore n'était plus qu'une déesse esquimaude. Enfin, pour combler la mesure, cette hideuse esquimauderie n'avait pas même pour elle de paraître naturelle et spontanée; tout cela était laborieux, pénible, combiné et confectionné à grand effort; on voyait que le chorégraphe de ce ballet avait sué sang et eau pour fabriquer du primitif et du préhistorique. Et tout cela était redoutablement prétentieux; un pédantisme saugrenu s'y étalait, donnait des leçons au monde, et posait avec solennité les principes d'un évangile nouveau. Prétention, barbarie et laideur, c'était tout le spectacle du *Sacre du Printemps*.

La musique n'en est ni laide, ni barbare, ni prétentieuse. On avait déjà pu le soupçonner l'an dernier, lorsque par moments on parvenait à l'écouter en faisant abstraction du spectacle. On le reconnaît sans peine aujourd'hui, lorsqu'on l'entend enfin seule, sans pantomime et sans chorégraphie. Elle n'est point laide. Assurément, elle contient nombre d'harmonies dissonantes, dont la rudesse et l'âpreté surprennent tout d'abord. Mais il n'est rien à quoi l'on s'habitue plus vite en musique qu'à une dissonance nouvelle. A la première audition, elle choque, elle heurte, elle paraît aiguë et presque atroce; bientôt elle semble simplement curieuse; encore un peu de temps, et l'on n'y fait plus même attention. Je ne veux pas dire que l'on en soit déjà à ne plus remarquer les dissonances de M. Stravinsky, et que la manière qu'il a, du moins dans la partition du *Sacre du Printemps*, d'harmoniser par secondes, ne produise pas des successions d'accords un peu cruels, des frottements un peu durs pour les oreilles accoutumées à des harmonies plus normales. Mais dans ces duretés et ces audaces extrêmes, et c'est là ce qui est l'essentiel, il n'y a rien qui soit d'un goût grossier, ou vulgaire, ou corrompu, rien de commun, de plat ni de gauche : il n'y a en un mot rien de *laid*. On y voit au contraire se révéler un sens inné de la musique, grâce à quoi tout ce qu'écrit M. Stravinsky est musical : au contraire de certains compositeurs, dont on disait que chez eux l'accord parfait même était discordant, chez M. Stravinsky les dissonances les plus hardies gardent une forme et un style. Il est en cela comparable, avec une nature toute différente, à M. Claude Debussy, dont les nouveautés harmoniques, qui en leur temps furent surprenantes aussi, conservaient toujours une subtile élégance; et dont les mouvements musicaux, pareils à ceux d'un chat, n'avaient jamais d'audace où la grâce fût absente. M. Stravinsky a plus de rudesse et moins de délicatesse; mais il est, comme M. Debussy, un musicien né, et la laideur est étrangère à sa musique. Même, à présent qu'on peut l'entendre dans son entier, on y découvre, à côté des passages les plus violents, qui étaient les seuls dont on eût à l'origine pu prendre connaissance, quantité d'autres passages où l'harmonie, si ingénieuse et recherchée qu'elle soit, n'a rien d'âcre, rien d'agressif, et dont l'effet est savoureux et charmant; le premier acte particulièrement abonde en passages de cette sorte, qui sont de la plus jolie et de la plus fine tradition de la musique russe.

La partition du *Sacre du Printemps* n'a pas plus de barbarie qu'elle n'a de laideur. Elle est tout entière d'un musicien extrêmement raffiné, raffiné par la sensibilité et par le goût, qui possède toutes les ressources de son art, et qui n'en sacrifie aucune à on ne sait quel idéal de sauvagerie primitive. Qu'il ait employé çà et là, avec une divertissante insistance, des rythmes francs et vigoureux, qui convenaient à la sorte de livret chorégraphique qui lui était proposée, il serait extravagant d'y voir une aspiration à la barbarie : c'est simplement l'accord de la musique avec le sujet. Et il n'est pas enfin de musique moins prétentieuse et moins laborieuse que celle-là. Rien n'y sent l'effort et l'artifice; tout y est naturel, tout y est spontané; tout y jaillit de source, avec une abondance, une richesse, une force d'impulsion et de mouvement par quoi l'on est vite séduit, emporté et conquis; tout y révèle une œuvre engendrée sans préoccupation de théorie et de doctrine, une œuvre créée dans la joie, la joie d'un musicien qui s'amuse à faire de la musique, tout simplement. Les audaces même et les témérités harmoniques, dont elle est remplie ne sont autre chose qu'une manifestation de cette joie : elles ne sont pas, comme il arrive chez nos jeunes compositeurs, précieusement arrangées, mesurées goutte à goutte, combinées avec une subtilité patiente; elles sont inventées avec une libre fécondité, jetées à pleine main, un peu à l'aventure, par un artiste débordant de sève qui essaye et risque tout pour le plaisir, « pour voir ». Plaisir non seulement d'imaginer des harmonies, mais de trouver des timbres, mais de créer des rythmes. M. Stravinsky pense en orchestre, pense par timbres, comme le font bien peu de musiciens. Visiblement, sa musique n'est pas orchestrée après coup, elle lui apparaît dès l'abord avec toute sa couleur instrumentale et toutes ses nuances de sonorité; l'idée et sa forme orchestrale ne font qu'un, et le rythme a dans cette partition de danses une force vive et profonde, dont nos musiques de ballet sont trop ordinairement dépourvues : rythmes incisifs, rudes et puissants; rythmes insistants qui s'exaltent par leur répétition même, et qui s'enfoncent en nous comme à grands coups de marteau, d'autant plus irrésistibles qu'ils sont appuyés par toute la vigueur d'une instrumentation merveilleusement caractéristique. La vie et la joie musicales éclatent partout dans le *Sacre du Printemps* : on y est en pleine vie et en pleine musique.

Est-ce à dire, comme le font nombre de nos jeunes compositeurs, et comme il est de mode de le déclarer parmi nos snobs de l'un et l'autre sexe, que cette musique et son auteur apportent avec eux une révolution? C'est une autre affaire. Lorsque nos musiciens et nos amateurs prétendent faire de M. Stravinsky quelque chose comme l'égal de Wagner, ils montrent seulement qu'ils sont entièrement dépourvus du sens des proportions. Habitués qu'ils sont les uns à travailler dans l'infiniment petit, les autres à ne regarder que l'infiniment petit, ils ne soupçonnent pas même le ridicule qu'il y a à rapprocher de l'homme prodigieux qui transforma, voilà un demi-siècle, tout l'art et toute la pensée de son temps, un charmant musicien qui propose à notre curiosité quelques accords inédits. Leur erreur est d'autant plus profonde, que la nouveauté de ces accords est assurément ce qu'il y a de moins intéressant chez M. Stravinsky. Les compositeurs de la génération actuelle attribuent aux procédés, et aux recettes techniques un prix tout à fait démesuré : ce sont au contraire choses de très petite importance. Rien ne perd plus vite sa nouveauté qu'une harmonie neuve; rien ne devient plus rapidement banal par la vulgarisation et l'imitation. Si la musique de M. Stravinsky n'avait d'autre raison de vivre, on pourrait déjà la tenir pour morte. D'ailleurs, bien loin qu'elle nous apporte une révolution véritable, elle nous apporte en réalité fort peu de nouveau; bien moins, par exemple, que n'en apportait il y a vingt-cinq ans Rimsky-Korsakof, dont M. Stravinsky est le fils spirituel et l'héritier direct. L'idée mélodique y est, comme chez Rimsky, entièrement faite à l'image de la chanson populaire russe, de l'honnête chanson slave qui procède invariablement par quartes : ce n'est pas parce qu'on y sème çà et là des accords sauvages qu'on la change dans son essence. La couleur est la couleur orientale dont *Scheherazade* ou *Antar* ont donné de si brillants modèles. Il n'y a donc là aucune nouveauté qui fasse révolution. Heureusement, il y a chez M. Stravinsky autre chose de plus important, et qui a plus de valeur que sa nouveauté : il y a son talent, tout simplement; il y a sa nature même de musicien, la qualité spéciale, l'intensité particulière de sa sensibilité et de son expression. Il y a, tout ce qu'on voit en lui de vie, de diversité, de richesse et de force, et tout ce qu'on pressent d'avenir. C'est pourquoi nous avons entendu avec tant de plaisir le *Sacre du Printemps*. Et c'est pourquoi nous attendons, avec beaucoup de curiosité et d'espoir, le *Rossignol* dont la prochaine saison russe nous doit révéler le chant encore inconnu.

PIERRE LALO.

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Société des études robespierristes

La Société des études robespierristes a tenu hier son assemblée générale annuelle à l'Ecole des hautes études sociales, sous la présidence de M. Albert Mathiez, qui a prononcé une allocution, dont voici quelques passages :

Continuant l'œuvre d'Ernest Hamel, nous l'avons reprise et élargie. Quoi qu'on puisse dire, nous ne sommes atteints d'aucune dévotion et le panégyrique n'est pas notre fait. Si Robespierre nous attire, c'est parce que son action fut prodigieuse et qu'il sema pour l'avenir les idées qui lèvent enfin ! Nous ne faisons par tourner nos recherches autour d'un homme, si grand soit-il, nous remettons l'homme dans l'époque et nous le mesurons à la taille de ses contemporains et de ses rivaux. Hamel était seul. Il lui était impossible, malgré son activité merveilleuse, d'embrasser tout le champ du combat scientifique. Nous sommes toute une équipe et nous nous partageons la besogne. Hamel appartenait à cette génération de républicains du second Empire préoccupés avant tout d'union, enclins par conséquent à regarder la Révolution comme un bloc, car dans la lutte journalière contre la réaction, ils devaient rassembler pour le succès tous les fils de 89. Hamel était sénateur. Nous l'avouons franchement. Nous sommes étrangers à cet état d'esprit. Nous sommes historiens. La Révolution n'est pas pour nous un bloc. Nous l'admirons là où elle fut admirable, mais nous savons reconnaître ses défauts, ses imperfections, ses lacunes, jusqu'à ses tares.

Nous ne sommes idolâtres de rien ni de personne. Nous réclamons le droit à la critique intégrale, à celle qui ne respecte aucune légende, fût-elle profitable aux causes mêmes qui ont nos préférences. Si, de nos travaux, la figure de Robespierre sort agrandie et purifiée, ce sera de notre part sans idée préconçue. Nous laisserons parler les faits. Maximilien ne fut pas un saint. J'aperçois sur son marbre quelques verrues. Il fut un homme. On lui a reproché l'ambition, le calcul. Le reproche que je lui ferai est tout différent. Il m'apparaît bien plutôt comme un naïf dont la défiance fut faite souvent de timidité. Par là, il donna prise à quelques intrigants, et longtemps il fut le jouet d'un Fabre d'Eglantine.

M. René Farge, au cours d'une communication des plus intéressantes intitulée, *Un épisode de la journée du 12 juillet 1789, Camille Desmoulins au Palais-Royal*, a précisé le rôle joué par l'auteur de *la France libre* l'avant-veille de la prise de la Bastille. Contrairement aux dires des historiens, le fameux publiciste ne fut pas le premier patriote qui lança, ce jour-là, un appel aux armes, en annonçant aux Parisiens le renvoi de Necker et ce ne fut pas à sa suite que les manifestants du Palais-Royal se répandirent à travers la capitale. Le mouvement populaire, qui causa à la fin de la journée une collision sanglante avec les troupes royales, eut pour objet la fermeture des spectacles. Cette mesure fut exécutée vers cinq heures du soir (au moment où s'ouvraient les portes des théâtres du boulevard), et elle avait été décidée dès la fin de la matinée, alors que Camille Desmoulins fit sa harangue au Palais-Royal vers trois heures de l'après-midi. Il lui reste le mérite d'avoir payé de sa personne en ces jours décisifs où tant de bourgeois dédaignaient de se mêler aux séditieux ; au surplus il sut donner une énergie particulière aux paroles qu'il prononça dans le jardin du duc d'Orléans, et surtout il eut l'heureuse inspiration d'inviter les patriotes à choisir un signe de ralliement qui, on le sait, se trouva être un ruban vert.

M. René Trinquet a fait revivre avec beaucoup de vie et de précision la scène célèbre de l'assassinat de Bassville, notre chargé d'affaires à Rome, par la populace fanatisée le 13 janvier 1793. Il a recherché avec impartialité les responsabilités de ce crime et montré que la soi-disant imprudence de la victime doit être mise hors de cause. Les coupables furent : le ministère girondin, qui envoya au pape la fameuse lettre au prince-évêque de Rome, rédigée par la plume méprisante de Mme Roland, — le jeune Flotte, compagnon de Bassville, dont les ardeurs patriotiques firent le jeu des fanatiques romains et leur donnèrent les prétextes cherchés.

M. Albert Mathiez enfin a étudié en détail la mission que Robespierre jeune remplit en Franche-Comté pendant les mois de janvier et février 1794. Robespierre jeune rencontra en province les mêmes adversaires contre lesquels son aîné luttait à Paris : les terroristes d'affaires qui employaient la guillotine à détrousser leurs victimes et qui fermaient les églises pour masquer par cette surenchère leurs friponneries. Il protégea les gens tranquilles, remit en liberté une foule de suspects inoffensifs. « Je viens, dit-il, au club de Gray, consulter les cœurs, vous demander quelles sont nos inquiétudes, quels sont nos besoins. J'aurai rempli mon devoir, j'aurai contenté mon cœur, si je parviens à soulager les malheureux. » Il tint parole. Grâce à lui, la Terreur cessa dans le Doubs et dans la Haute-Saône six mois avant le 9 thermidor, qui plongea dans la stupeur, au témoignage de Charles Nodier, la grande majorité des républicains francs-comtois.

La société a fait entrer dans son comité directeur MM. le capitaine Francis Borrey, Pierre d'Hugues et F.-M. Kircheisen.

Dans l'enseignement supérieur

Un décret vient de modifier l'article 1er du décret du 16 juillet 1881, relatif au calcul de l'ancienneté des services des membres de l'enseignement supérieur. Aux termes de ce décret, dans la classe où le professeur débute comme titulaire, les années passées dans l'enseignement public avant l'époque où le professeur a été nommé à cette classe, et qui sont postérieures au 1er janvier 1914, sont comptées intégralement, pour établir l'ancienneté des services dans les facultés de droit, de médecine, et dans les écoles supérieures de pharmacie, à partir de l'agrégation lorsque le professeur possède ce titre, et à dater de l'obtention du grade de docteur ès sciences ou ès lettres pour les facultés des sciences et des lettres. Lorsque le grade d'agrégé ou de docteur fait défaut, ces années ne comptent que pour moitié. En cas de nomination dans une faculté d'un autre ordre que celle à laquelle il avait appartenu jusqu'alors, le professeur conserve le bénéfice de l'ancienneté telle qu'elle est calculée dans l'ordre de la faculté qu'il quitte.

Dans le cas où l'ancienneté totale est la même, la priorité est déterminée : pour les facultés de droit, de médecine et les écoles supérieures de pharmacie, par la date de l'agrégation ; si la date est la même, par le rang d'agrégation ; dans les facultés des sciences et des lettres, par la date de réception au grade de docteur ès sciences ou ès lettres.

Nominations et mutations

M. Nogaro, agrégé, est nommé, en remplacement de M. Allix, appelé à d'autres fonctions, professeur d'économie politique et d'histoire des doctrines économiques à la faculté de droit de Caen, où il était professeur adjoint.

M. Paul Gautier, préparateur de botanique à l'université de Clermont, est admis sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Michaud, professeur de droit administratif à la faculté de Grenoble, membre du conseil de l'université, est nommé assesseur du doyen.

Sont institués agrégés près des écoles supérieures de pharmacie de Paris : MM. Sommelet et Damiens ; de Nancy : M. Douris ; de Montpellier : M. Faucon. Ces agrégés entreront en fonctions le 1er novembre 1914 pour une durée de dix ans.

A l'université des « Annales »

C'est lundi prochain que l'université des « Annales » rouvre ses portes pour douze galas d'un attrait exceptionnel. M. Reynaldo Hahn, dont le succès cet hiver fut triomphal, redonne une série de quatre conférences sur l'art du chant, mêlées d'exemples chantés par l'exquis conférencier, un des maîtres de la musique moderne. Nous aurons encore le plaisir d'entendre quatre séances consacrées à l'œuvre de M. Gabriel Fauré. Le maître viendra lui-même accompagner la belle cantatrice Mme Croiza. M. Georges Enesco, le quatuor Hayot et M. Robert Lortat feront entendre toutes les admirables compositions que M. Gabriel Fauré a écrites pour le piano.

Enfin quatre galas littéraires seront donnés par M. Jean Richepin, M. Louis Barthou, M. Louis Schneider, qui présentera « la Farce du Cuvier », et Mme Alphonse Daudet, « les Héroïnes de Balzac ». Ce sont, on le voit, des séances d'un attrait exceptionnel.

Congrès des aliénistes et des neurologistes

Du 3 au 7 août se tiendra à Luxembourg le vingt-quatrième congrès des médecins aliénistes et neurologistes de langue française, sous la présidence du docteur E. Dupré, professeur agrégé à la faculté de Paris, médecin des hôpitaux, médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la préfecture de police.

NOUVELLES MUNICIPALES

Les municipalités de Prague et de Paris

Depuis le premier voyage que firent à Prague en 1910 les édiles parisiens, les relations les plus cordiales se sont établies entre les deux municipalités. En toutes occasions elles ont échangé les marques de la plus fraternelle sympathie. La dernière est d'aujourd'hui même ; l'assemblée municipale de Prague a voté, en séance publique, une médaille d'or « pour le mérite » à M. Dausset, qui était président en 1901 du Conseil municipal parisien, et une médaille d'argent à M. Emile Franceschini, secrétaire du syndic de la ville de Paris, auteur de la relation officielle du voyage du Conseil municipal à Prague.

AU JOUR LE JOUR

Quelques histoires de corruption électorale

Vous souvient-il de ce personnage de la *Grammaire* qui voulait être président du comice agricole d'Arpajon ? Il avait dit à un électeur qui cultivait des choux : « Ah ! les beaux choux ! », et il avait oublié de féliciter un autre électeur qui, dans le champ voisin, cultivait des carottes. C'était la gaffe, la fâcheuse gaffe. Le cultivateur de carottes, vexé, menait la campagne contre le candidat. Que fit celui-ci ? Il s'en fut s'extasier sur les carottes du mécontent. Bien mieux : il lui en demanda de la graine. Aussitôt, voilà notre homme retourné.

C'est que lorsqu'on brigue un mandat, il ne suffit pas de travailler les masses, il faut encore conquérir l'électeur individuellement.

Courir sa circonscription, exposer son programme trois ou quatre fois dans la même journée en trois ou quatre communes différentes, ressasser pendant quinze jours avant l'élection et pendant quinze jours après, s'il y a ballottage, les mêmes banalités et les mêmes lieux communs, passer de l'auto trépidante à la réunion publique plus trépidante encore, certes, il y a là de quoi rendre neurasthénique le candidat le mieux constitué.

Mais quoi ! tout cela n'est rien. Courir les routes et parler en public... la belle affaire ! On s'accoutume à dormir en voiture, et, quant aux discours, comme on répète toujours le même, on finit par le savoir par cœur et par le débiter sans y penser, comme un camelot fait son boniment... Il y a pis : c'est qu'il faut trinquer. Et si l'on n'a pas bon estomac, gare à la gastralgie !

Un candidat ne doit pas renâcler devant un coup de vin, une chope de bière ou un verre de calvados, suivant le pays. J'en ai connu un — un candidat normand — qui avait trouvé le moyen de passer aux yeux de ses électeurs pour un buveur intrépide, et cela sans que son appareil digestif eût à souffrir des libations répétées. Après chaque réunion, on allait au cabaret, et c'était la grande tournée des petits verres. Le candidat buvait le sien d'un trait, et puis d'un geste qui lui était familier, il approchait de ses lèvres la pomme de sa canne.

Or la canne était creuse... Vous devinez le reste. Une fois remonté en voiture, le candidat en vidait le contenu sur la route : le désir de plaire aux électeurs rend ingénieux.

A coup sûr, la corruption s'exerce chez nous en temps d'élections. Mais il ne faudrait pas croire, comme le font tant de gens, que nous en ayons le monopole.

Au surplus, la corruption électorale fut de tous les temps comme elle est à peu près de tous les pays. Les Romains, sur ce point, furent nos maîtres — des maîtres qui poussèrent à la perfection l'art de conquérir les sympathies de l'électeur en éveillant chez lui l'intérêt et la cupidité.

Les candidats qui briguaient, à Rome, les suffrages du peuple devaient porter, afin de montrer qu'ils en étaient dignes, la toge blanche (*candida*, d'où vient d'ailleurs l'appellation qui les désigne encore aujourd'hui). Et cette toge, à ce que dit Plutarque, devait être leur seul vêtement, d'abord pour qu'il leur fût facile de montrer au peuple les cicatrices des blessures qu'ils avaient reçues en combattant pour la République ; ensuite pour qu'il leur fût impossible de cacher dans leur tunique de l'argent dont ils se fussent servis pour acheter les suffrages.

Et pourtant, malgré ces précautions, la corruption s'étalait sans vergogne. Les affiches ne suffisaient pas ; les candidats avertissaient publiquement les tribuns et les électeurs influents des sommes qu'ils leur promettaient pour obtenir leur voix.

Des peines sévères furent édictées contre quiconque tenterait de séduire les électeurs par des distributions d'argent. Il y avait même, à ce sujet, dans la loi romaine, une disposition singulière : si le candidat n'avait fait que promettre de l'argent sans en donner, il n'y avait pas de délit ; mais s'il donnait de l'argent, il était condamné à payer annuellement, jusqu'à sa mort, une rente de 100,000 sesterces (environ 10,000 francs).

« Il y a longtemps, observe Cicéron à ce propos, que certains candidats se conforment aux premières prescriptions de cette loi, et promettent toujours sans jamais rien donner... »

Nombre de nos candidats d'aujourd'hui ressemblent assez à ces Romains dont parle le grand orateur... Comme quoi, en matière électorale, il n'y a pas grand'chose de nouveau sous le soleil.

Les candidats romains évitaient donc, autant que possible, d'en venir à l'achat brutal des suffrages. Pendant la période des élections, ils ne manquaient pas cependant de se rendre au Champ-de-Mars les jours de marché et de se livrer à la « sollicitation », c'est-à-dire à la propagande directe auprès de l'électeur.

Ils allaient ainsi au milieu de la foule, accompagnés de « nomenclateurs » qui savaient le nom de tous les citoyens et le leur soufflaient à l'oreille. Alors ils s'approchaient de l'électeur, lui prenaient la main, le saluaient avec toutes sortes d'obséquiosités, l'accablaient de caresses et de protestations, l'appelaient leur « père », s'abaissaient aux pires platitudes, et faisaient sans vergogne les promesses les plus mensongères pour obtenir des voix.

Reprocherons-nous aux Romains de nous avoir légué ces mœurs scandaleuses ? Eux-mêmes eussent pu dire qu'ils les tenaient des Grecs. Rappelez-vous, dans les *Chevaliers* d'Aristophane, la scène où deux candidats accablent de leurs flagorneries le personnage de Démos — de *Populo*, dirions-nous aujourd'hui.

Démos entre en scène au moment où les deux adversaires se disputent, comme chiffonniers sur un tas d'ordures. Aussitôt, l'un et l'autre de se précipiter.

— Tiens, prends ce siège, dit l'un.
— Assieds-toi à cette table, dit l'autre.
— Mange ce pain délicieux, pétri avec mon orge de Pylos.
— Prends plutôt ces gâteaux faits de la main de Minerve.
— Voici de l'excellente purée de pois.
— Voici de superbes poissons.
— Prends encore ces bonnes tripes.
— Moi, je t'offre cette galette tout entière.

Et Démos se laisse faire. Démos prend tout ce qu'on lui offre.

— Bast ! dit-il à part lui, faisons la bête, acceptons tout. Nous ferons ripaille à leurs dépens.

On vous dira peut-être que nos voisins les Anglais sont moins corrompus que nous en matière électorale. N'en croyez rien. Ils sont au contraire très experts dans l'art de persuader l'électeur.

En Angleterre, les dépenses d'une campagne électorale sont énormes. Chaque candidat s'évertue à dépasser sur ce point son concurrent. C'est à qui aura le plus de *canvass* ou de *ladies canvassers* chargés de sa propagande.

Le canvass est un agent électoral payé par le candidat pour lui récolter des voix. Quand le canvass est une femme, on l'appelle lady canvasser ; et c'est souvent une femme, car le beau sexe a sur l'électeur des moyens de persuasion appréciés par les candidats. Pas besoin de dire que le canvass est toujours actif et beau parleur et la lady canvasser toujours jeune et jolie. On les voit, en temps d'élections, parcourir les circonscriptions en automobile, s'arrêter chez l'électeur, lui parler, lui vanter les mérites de leur candidat, et finalement lui demander sa voix.

Pour se débarrasser d'eux, l'électeur la leur promet généralement, ce qui ne l'empêche pas d'en faire à sa tête le jour du scrutin.

La loi anglaise, dans le but de prévenir la corruption, impose à tout candidat le devoir de tenir un compte exact de ses dépenses électorales et lui fixe même un maximum qu'il n'a pas le droit de dépasser. On sait donc exactement ce que coûtent les élections. Les dernières ont atteint le total de trente-trois millions. Mais, c'est là le chiffre déclaré. Ajoutez-y quelque quinze à vingt millions de plus pour la propagande corruptrice. Là, comme partout ailleurs, il est, avec la loi et avec les électeurs, des accommodements.

Oui, comme partout ailleurs... Savez-vous, par exemple, que dans la vertueuse Autriche, on pratique plus ouvertement que chez nous la corruption de l'électeur ?

Jugez-en plutôt par l'anecdote que voici :

C'est une histoire dont fut le héros le célèbre compositeur Suppé, l'auteur de *Boccace*, de *Fanitza* et de *Poète et Paysan*.

Donc, Suppé s'était un jour rendu, de la campagne qu'il habitait d'ordinaire à Vienne, où l'appelaient quelques affaires. C'était en pleine période d'élections. Le musicien se trouvant vers le milieu de la journée, fatigué et éprouvant le besoin de se restaurer, entre dans un café et commande une bouteille de vin et quelques gâteaux.

Au moment de partir, il appelle le garçon et demande combien il doit. Mais celui-ci sourit d'un air entendu et secoue la tête comme quand on veut dire « non ».

— Enfin, combien est-ce ? reprend Suppé, impatienté.

— Mais rien du tout, répond le garçon...

Le célèbre musicien croit qu'on l'a reconnu, et que par un sentiment d'admiration, on ne veut pas prendre son argent. Il se sent très flatté ; cependant il insiste pour payer.

— Jamais de la vie ! réplique le garçon. Il m'est absolument défendu de toucher un kreutzer de qui que ce soit qui vient aujourd'hui consommer ici. Vous savez bien qu'on vote en ce moment ; vous donnerez bien votre voix au docteur X...?

Suppé eut beau expliquer qu'il n'était pas électeur dans la circonscription ; qu'en tout cas, jamais il ne vendrait son vote : tout fut inutile. Le comité électoral du docteur X... avait versé d'avance les fonds pour toute la consommation du jour.

Trouvez-moi donc chez nous un candidat qui oserait ouvertement en faire autant !

Certes, nous en avons aussi de bonnes histoires de corruption électorale ; mais nos candidats mettent tout de même plus de tact dans la conquête de l'électeur.

Vous rappelez-vous X..., le défunt député de la Haute-Somme ? Il était passé maître dans l'art de corrompre habilement l'électeur. C'est lui qui avait inventé le coup de la montre électorale, qu'il pratiquait, paraît-il, avec une véritable maestria.

Il allait visiter les paysans aux champs, et au bout de quelques instants de causette, demandait tout à coup à l'électeur :

— Dites-moi, mon ami, quelle heure est-il ?

L'autre regardait le soleil.

— Il peut bien être onze heures, onze heures et demie, le soleil monte...

— Comment ! s'écriait alors cet ineffable candidat. Vous n'avez pas de montre, vous en êtes réduit à ces vieux procédés réactionnaires pour connaître le temps ? Mais en notre siècle de science et de progrès, c'est abominable ! Tous les bons citoyens devraient avoir un chronomètre.

Et sur ce ton, il se mettait à faire, avec quelle vigueur le procès de l'obscurantisme des régimes défunts. Finalement, il avait un élan de magnifique générosité.

— Tenez, mon ami, disait-il à l'homme ébahi, voici ma propre montre, gardez-la ; je ne puis souffrir qu'un bon citoyen comme vous n'ait pas de montre !...

Excellent bonhomme ! En vue de son élection, il avait acheté plusieurs centaines de montres à trois francs cinquante, qu'il distribuait noblement à ses électeurs.

Il savait que les petits cadeaux entretiennent l'amitié... et les mandats électoraux... Mais vous voyez qu'il y mettait de la délicatesse.

Ce genre de corruption électorale est bien innocent auprès des mœurs américaines. Aux élections de 1911 en Amérique on citait un candidat du Wisconsin qui avait dépensé un demi-million. Le seul chapitre « bières et cigares » lui avait coûté 150,000 francs. Tel milliardaire fut invalidé deux fois par le Sénat pour avoir consacré plus de 500,000 francs à chacune des élections où il s'était présenté.

Les peuples neufs, on le voit, poussent d'un coup, jusqu'à son extrême limite, la pratique de ces sortes d'abus.

Il paraît qu'au Japon, où il est pourtant établi depuis peu de temps, le régime électoral est déjà très corrompu. A la suite des dernières élections, il y eut 73 plaintes en corruption et 781 inculpés.

Entre autres scandales, on vit les « geishas », c'est-à-dire les danseuses de Tokio, employer toutes leurs grâces pour recruter des voix en faveur d'un candidat. Nous n'en sommes pas encore là. Les danseuses de l'Opéra, chez nous, ne font pas de propagande électorale ; et si la corruption s'exerce, elle ne s'affiche pas scandaleusement comme en tant d'autres pays.

ERNEST LAUT.

La mort de la terre

Un mathématicien vient de calculer que la vivante parure de la terre n'a plus que deux millions d'années à vivre. Les animaux et les plantes mourront. Toute vie cessera à la surface de notre globe, progressivement et en moins de vingt mille siècles. C'est le froid qui amènera la mort de la planète. Cette hypothèse avait déjà été émise. Mais c'est la première fois que les calculs des savants assignent une aussi brève existence à la vie terrestre. Les déductions de M. Véronnet sont cependant des plus rigoureuses. Elles ont fait l'objet de deux communications à l'Académie des sciences qui ont passé inaperçues.

M. Véronnet suppose, selon la théorie de Helmholz, que le soleil se contracte en se refroidissant et perd constamment de l'énergie sous forme de chaleur, proportionnellement à sa surface et à la quatrième puissance de sa température. C'est la loi de Stefan. En parlant de la température solaire actuelle qu'on admet être de 6,200 degrés environ et en faisant certaines hypothèses sur l'état de condensation du soleil, M. Véronnet trouve que la température moyenne actuelle de la terre doit être de 16 degrés environ et de 84 degrés à l'équateur. Ces chiffres résultant de calculs correspondent assez bien à la réalité.

En se reportant en arrière, le savant mathématicien constate qu'il y a deux millions d'années le soleil devait avoir un rayon égal à une fois et demie son rayon actuel. La quantité de chaleur qu'il rayonnait sur terre était beaucoup plus grande. Dans le voisinage des pôles, à la latitude de 80 degrés, la température de la surface de la terre devait être voisine de 90 degrés. La vie n'a donc pu apparaître sur terre, d'après M. Véronnet, qu'à partir de ce moment-là et en commençant par les pôles.

M. Véronnet a calculé de même que, dans deux millions d'années le rayon du soleil sera réduit d'un dixième. La terre sera alors complètement glacée, sa température moyenne n'étant que de 0 degré. Toute vie sera impossible sur terre. Ce sera la mort, précédée très probablement d'un retour à la barbarie.

La durée de la vie sur terre serait ainsi de quatre millions d'années et nous nous trouverions actuellement au milieu de la courbe qui représenterait la vie terrestre.

Quant à la planète Mars, les mêmes calculs indiquent qu'elle est glacée depuis longtemps et qu'il n'y a plus de vie à sa surface.

Les spéculations de M. Véronnet ont fait l'objet d'une discussion fort intéressante à la dernière séance de la Société astronomique de France.

M. Camille Flammarion n'accepte l'hypothèse de M. Véronnet qu'avec de grandes réserves. Pour lui, la géologie fait remonter la vie terrestre à plus de vingt mille siècles. La planète Mars ne lui semble pas d'autre part être un monde glacé.

Un autre facteur doit intervenir dans ces calculs, d'après M. Belot. Ce sont les propriétés radioactives des corps. Les physiciens ont montré que la quantité de chaleur dégagée par les corps radioactifs est si intense que le globe se réchaufferait au lieu de se refroidir si le manteau terrestre contenait, jusqu'à une profondeur de 70 kilomètres, la même proportion d'éléments radioactifs que les roches de la surface.

Mais M. Puiseux, membre de l'Institut et astronome de l'Observatoire, avoue que les physiciens ne peuvent savoir comment le radium se comporte aux formidables pressions qui correspondent à une profondeur de 70 kilomètres. Le rôle du radium dans la nature n'est pas démontré. La matière radiante n'intervient jusqu'ici que dans les expériences de laboratoire.

Pour l'instant, les déductions de M. Véronnet ne peuvent être contredites. Mais la fin du monde aura-t-elle lieu dans deux millions d'années ? Voilà ce que personne ne saurait affirmer.

RICHARD ARAPU.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 20 avril. — Une aire de forte pression couvre presque tout le continent ; le baromètre dépasse 770 mm. sur le centre et le nord-ouest (Hambourg, Prague 773 mm.). Une dépression assez profonde se rapproche de l'Islande (742 mm.) ; une autre apparaît sur l'Algérie.

Le vent est faible des régions est sur toutes nos côtes, où la mer est généralement belle.

On signale des pluies dans quelques stations du sud de l'Europe et du nord de l'Afrique.

En France, on a recueilli 4 mm. d'eau à Clermont-Ferrand, 2 à Biarritz et à Toulon.

La température a peu varié depuis hier ; elle est supérieure de quelques degrés à la normale. Le thermomètre marquait ce matin : 8° à Belfort, 10° à Paris et à Clermont-Ferrand, 11° à Cherbourg, 13° à Biarritz, 15° à Alger ; et dans les stations élevées : — 1° au puy de Dôme, — 2° au Ventoux, — 5° au Mounier.

En France, le temps va rester beau et chaud.

A Paris, hier, la température moyenne, 13°3, a été supérieure de 3° à la normale (10°3).

A la tour Eiffel, température max. 17°3, min. 8°1.

Monte-Carlo : à dix heures du matin 28°, à midi 32°. Temps splendide.

Observatoire municipal (TOUR SAINT-JACQUES)

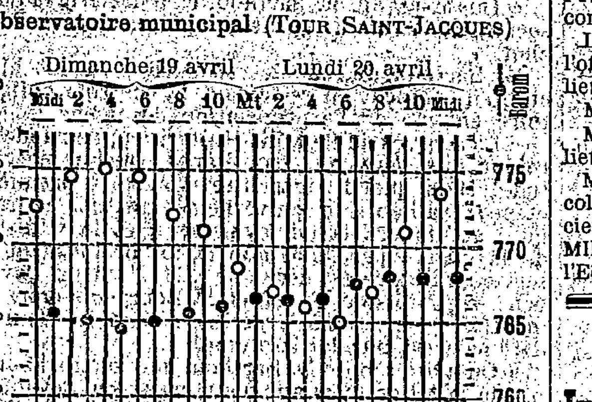

Le ciel demeure très beau, mais l'atmosphère est aujourd'hui un peu brumeuse.

Le vent continue à souffler d'entre nord et nord-est ; sa vitesse, en décroissance, ne dépasse pas 4 mètres par seconde.

La température, qui fournissait hier des maxima de 20° à 22°, est ce matin à 9 heures en hausse de 1°6 sur la veille.

La pression barométrique se relève modérément ; elle accuse à midi 768 mm.

A PARIS

Quatre maisons détruites par un incendie

Un incendie s'est déclaré hier vers quatre heures de l'après-midi passage Delaunay, une petite voie qui donne rue de Charonne, 172, et où se trouvent de nombreux ateliers d'ébénisterie et des locaux industriels désertés le dimanche. Le feu a pris naissance au n° 9, dans la fabrique de meubles Waring et Gillow. Trouvant un aliment facile dans les boiseries entassées à cet endroit, les flammes crevèrent la toiture, s'élevant à une hauteur considérable et envahirent deux maisons voisines, où se trouvaient installés un atelier de soudure autogène et la boutique d'un marchand de volaille. Bientôt arrivèrent les pompiers des casernes des rues de Chaligny et Haxo, suivis presque aussitôt par les pompiers d'Ivry. Une foule considérable accourut de la foire aux pains d'épices et s'amassa sur la rue et le boulevard de Charonne. Un service d'ordre des plus importants dut être établi pour maintenir les curieux, tandis que la circulation des tramways était interrompue. M. Hennion, préfet de police, et M. Chanot, directeur de la police municipale, firent évacuer les immeubles voisins, tandis que quatorze lances étaient mises en action sous le commandement du lieutenant Picot. A six heures et demie du soir tout danger était conjuré. Au cours des travaux de sauvetage, le gardien de la paix Estradas et les sapeurs-pompiers Voirin, Alcide Veret et Marcel Lecoq ont été blessés. Les dégâts dépassent un million. Soixante ouvriers vont être, pendant quelques jours réduits au chômage.

Arrestation d'une bande de pickpockets étrangers

Des inspecteurs de la Sûreté générale surveillaient depuis quelque temps cinq individus qui, un jour de la semaine dernière, avaient débarqué à Calais, venant de Londres, et se donnaient rendez-vous sur les champs de courses. Là, ces pickpockets opéraient dans les poches des parieurs avec une habileté singulière. Leurs victimes furent nombreuses. Hier, à Longchamp, l'inspecteur Pélevé les surprit en flagrant délit, et aidé de ses collègues, les appréhenda. Ce sont les nommés Henry Bulpurow, James Holden, Francis Thomson, John Schean, Henri Hamilton. Ces individus, qui étaient déjà signalés par la police de Londres, ont été envoyés au Dépôt.

Triste drame dans une famille

Il y a deux ans environ, deux jeunes Russes arrivaient à Paris, venant d'Odessa, et s'installaient rue Broca. La naissance d'une fillette vint bientôt égayer leur foyer. Mais dans le courant de l'année dernière, survint une jeune étudiante en médecine, elle aussi d'origine slave, qui leur avait été recommandée par des compatriotes. Une idylle s'ébaucha et le mari partit la semaine dernière en compagnie de la jeune étudiante. Dénuée de toute ressource, et sur le point d'être mère une seconde fois, la femme se rendit hier sur le quai de l'Horloge, sa petite fille entre les bras, et descendit rapidement l'escalier conduisant à la berge. Elle allait se jeter à l'eau quand un inspecteur du commissariat de Saint-Germain-l'Auxerrois la retint et, l'ayant réconfortée par de bonnes paroles, parvint à l'amener au poste voisin où elle conta sa lamentable histoire.

Un meurtre à Saint-Ouen

Nous avons relaté hier le meurtre de ce jeune ouvrier typographe, Jean Granelet qui, sans provocation aucune, fut tué, avenue de la Gare, à Saint-Ouen, par un groupe de vauriens, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans, qui traversaient les rues, vers dix heures du soir, le revolver au poing. Deux de ces précoces bandits ont été arrêtés hier par les agents de M. Torley, commissaire de police. Ce sont les nommés Jean Rousseau, sans profession ni domicile, vivant au jour le jour de maraude et de rapines, et Louis Gasbes, qui se dit ouvrier charpentier. Ils ont nié toute participation au drame ; mais Rousseau, en dépit de ses dénégations, a été formellement reconnu par un commerçant, établi à proximité de l'endroit où l'infortuné Granelet a été tué, et tous deux ont été envoyés au Dépôt.

DÉPARTEMENTS

Accidents d'automobile

Deux accidents d'automobile se sont produits hier après-midi dans le département de l'Eure, sur la route de Paris à Cherbourg. A trois heures, une automobile appartenant à M. et Mme Quenaut, qui habitent à Garenne (Eure), et dans laquelle se trouvaient, outre les propriétaires, M. et Mme Martin, demeurant dans la même localité, accrocha, au passage, près du village de Caillouet, un facteur de Pacy-sur-Eure, M. Brasseur, qui passait à bicyclette. La voiture fit une embardée, heurta violemment un arbre et fut complètement démolie. M. Quenaut eut la poitrine défoncée ; sa femme a été grièvement blessée à la gorge. M. et Mme Martin ont de nombreuses contusions aux bras et aux jambes ; le facteur Brasseur a la cuisse déchirée.

— M. Herzog, lieutenant de louveterie, qui demeure à Anet, revenait hier en automobile de Louviers, en compagnie de trois amis. A trois kilomètres de Pacy, les automobilistes aperçurent, à cent mètres devant eux, un cycliste qui essayait de se mettre en selle. Lorsque la voiture fut arrivée à la hauteur du cycliste, celui-ci perdit l'équilibre et fut écrasé par la roue droite de l'automobile. La mort fut instantanée. La victime de ce pénible accident, gendarme retraité, se nomme Louis Ernest.

Un malade se fait hara-kiri

Notre correspondant de Dijon nous écrit :

Un journalier, Auguste Renault, âgé de soixante-cinq ans, demeurant à Gissey-le-Vieil, souffrait depuis longtemps d'une maladie de vessie. Hier, voulant mettre un terme à ses souffrances, il s'étendit sur son lit et s'ouvrit le ventre de bas en haut avec un petit couteau de poche. Le malheureux est mort quelques heures après une horrible agonie.

Sinistre maritime : 9 victimes

Le bateau de pêche *Claude-Bernard 1660*, du port de Douarnenez, était parti depuis mardi dernier pour la pêche au maquereau. Il s'est perdu corps et biens à 18 milles au sud de l'île de Sein et du phare d'Armen. On ignore les causes du sinistre.

Le *Claude-Bernard* était monté par le patron Laurent Doaré et huit hommes d'équipage, les matelots Morvan, Jouin, Guillou, Le Gall, Calvez, Quintrec, Stephan et Coloch. Sept des naufragés sont mariés et pères de famille.

Disparus en mer

Un pêcheur de Saint-Mandrier (Var) apercevait hier après-midi une barque qui s'en allait à la dérive. Il l'aborda et y trouva des vêtements d'homme et de femme, un portefeuille contenant des billets de banque, un sac à main qui renfermait des bijoux et une carte où étaient inscrits ces mots : « Mlle Céline Roulin, 13, rue d'Alger, Toulon ». Le pêcheur prévint immédiatement les autorités.

On apprit que la barque avait quitté avant-hier soir la Colle-Noire, près de Toulon, ayant à bord quatre personnes : les lieutenants d'infanterie coloniale Lenormand et Souchet, une jeune femme, Mlle Céline Roulin, et un rentier toulonnais, M. Cesset.

Les excursionnistes, en dépit des conseils qui leur avaient été donnés, s'étaient imprudemment embarqués en pleine nuit pour gagner Toulon. On ne sait à quelle cause attribuer cet accident.

INFORMATIONS DIVERSES

— On annonce le prochain mariage de :

M. Marcel Bedel, industriel, avec Mlle Madeleine Prouharam, fille du substitut du tribunal de la Seine, conseiller général de Seine-et-Marne.

Le lieutenant Henri Denis, du 37e d'artillerie, fils de l'officier d'administration en retraite, avec Mlle Juliette Talon.

M. Joseph de Franc, avec Mlle Edith de La Chapelle.

M. Paul Dietrich, lieutenant aviateur, avec Mlle Juliette Laffitte.

M. Roger Lambelin, ancien capitaine d'infanterie coloniale, ancien conseiller municipal de Paris, ancien chef du bureau politique du duc d'Orléans, avec Mlle Anne de Mas-Latrie, petite-fille du professeur de l'Ecole des chartes, membre de l'Institut.

Courrier commercial

Industrie, Agriculture, Commerce

Réorganisation du tribunal de commerce

M. Bienvenu-Martin, garde des sceaux, a institué au ministère de la justice une commission chargée de l'étude des questions relatives à l'organisation du tribunal de commerce de la Seine. Le fonctionnement de ce tribunal a fait en effet l'objet d'un certain nombre de critiques lors de la discussion à la Chambre des députés du dernier budget du ministère de la justice, et le garde des sceaux avait pris l'engagement de charger une commission spéciale d'étudier les modifications qui pourraient être apportées dans l'organisation de cette juridiction, notamment pour faciliter l'expédition des affaires. Cette commission est composée de la façon suivante :

Président. — M. Baudouin, premier président de la Cour de cassation.

Membres. — MM. Abel Pourquery de Boisserin, députés ; Baitry, président de la chambre des huissiers du département de la Seine ; Alexandre Bérard, sénateur ; Paul Boulloche, directeur des affaires civiles et du sceau ; Busson-Billault, Labori, anciens bâtonniers de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris ; Boverat, président du syndicat général de la Bourse de commerce ; Lemarchand, Caron, membres du Conseil municipal de Paris ; Cormier, président de section au tribunal de commerce de la Seine ; David-Mennet, président de la chambre de commerce de Paris ; Falco, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine ; Pagès, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine ; Petit, président du tribunal de commerce de la Seine ; Poupinel, président du syndicat général des bois ; Maurice Quentin, président du Conseil général de la Seine ; Henri-Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Paris ; Rouzé, président de la chambre syndicale de la bijouterie ; Sureau, conseiller à la cour d'appel de Paris.

Secrétaires. — MM. Cabat, sous-chef de bureau au ministère de la justice ; Jovarre, Rodanet, avocats à la cour d'appel de Paris, et Trochon, auditeur au Conseil d'Etat.

Dans les chambres de commerce

PARIS. — *L'importation des plumes aux Etats-Unis.* — Saisie par les représentants de l'industrie des plumes pour modes et parures, de protestations contre l'interdiction de l'importation aux Etats-Unis de tous articles bruts ou fabriqués, provenant de plumages d'oiseaux sauvages et de gibiers autres que l'autruche, cette compagnie d'autre part a adressé une lettre au ministre des affaires étrangères, dans laquelle elle sollicite une prompte intervention du gouvernement français auprès du gouvernement de Washington en vue de faire suspendre l'application de mesures « qui portent le plus grave préjudice à une industrie dont les Etats-Unis sont un des principaux débouchés ».

RODEZ. — *L'impôt sur le capital.* — La chambre de commerce de Rodez vient d'adopter un vœu relatif au projet d'impôt sur le capital, et dont voici les passages essentiels :

Considérant que le projet d'impôt sur le capital, loin de respecter, suivant une parole ministérielle, les traditions, les habitudes et même en quelque mesure les préjugés des contribuables, heurterait violemment leur caractère en prétendant les soumettre au régime de vexations et d'inquisition fiscale le plus intolérable qui ait été proposé jusqu'ici ;

Considérant que l'obligation pour tout citoyen français possédant 30,000 francs en fonds de commerce, usine, terre, matériel, maison, meubles ou valeurs quelconques, de livrer tous les cinq ans au fisc l'évaluation détaillée de sa fortune comme aussi de lui révéler sans délai tout accroissement de fortune dépassant 10 0/0, équivaudrait à imposer lourdement le fruit du travail ou de l'économie et à décourager tout effort personnel ;

Considérant que le régime de la déclaration périodique semble avoir pour but de dresser le cadastre des fortunes et de permettre de mesurer l'accroissement de l'épargne, au risque de livrer le patrimoine national aux surenchères de l'avenir ;

Considérant enfin qu'on chercherait en vain à assimiler l'obligation imposée aux vivants de faire connaître tous les cinq ans à l'administration leur situation à une déclaration de succession qui ne révèle en quoi que ce soit la fortune globale de chaque héritier ;

Emet le vœu que le problème financier soit résolu sans délai par l'émission de l'emprunt reconnu nécessaire, par une surtaxe appliquée aux contributions directes épargnant les petites cotes, par l'élévation corrélative de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et par une augmentation équivalente et simultanée de certains impôts de consommation.

La chambre de Rodez a décidé en outre d'insister énergiquement auprès du Parlement pour obtenir la discussion immédiate et le rejet du projet comme attentatoire à la liberté et aux secrets les plus inviolables des citoyens.

GRENOBLE. — *La fabrication de la soie.* — L'article 9 du décret du 10 juillet 1913 sur l'hygiène et la sécurité des ouvriers porte que pendant les interruptions du travail, l'air des locaux sera entièrement renouvelé. En application de cet article les inspecteurs du travail exigent donc qu'au moment voulu les fenêtres des ateliers de moulinage demeurent ouvertes. Or le syndicat général français du moulinage de la soie estime que l'exécution stricte de pareilles prescriptions rend tout travail impossible sans aucun avantage hygiénique.

Le syndicat fait valoir que le travail du fil de soie, matière spongieuse, essentiellement sensible aux variations atmosphériques, ne comporte pas de changements brusques d'hygrométrie ou de température et que les opérations de dévidage, de torsion, etc. sont mêmes impossibles avec ces changements, d'où la nécessité d'ailleurs de constructions spéciales à murs très épais, qui sont la caractéristique des usines de moulinage.

Il est à remarquer que dans cette industrie, l'outillage nécessitant de grands locaux, les mètres cubes d'air par personne employée atteignent non seulement 7 mètres, comme l'exige la loi, mais au minimum 20 mètres par personne. De plus le mouvement giratoire des bobines qui est de 4,000 à 10,000 tours à la minute produit une aération et une ventilation constantes. Enfin le fil de soie est un textile propre ne dégageant ni odeur, ni poussière, et il est d'usage que dans les ateliers de moulinage le personnel sorte des ateliers toutes les deux heures pour les repos ou les repas.

Pour toutes ces raisons, le syndicat du moulinage de la soie a demandé à la chambre de commerce de Grenoble d'intervenir auprès du ministre du travail et de l'inviter à rapporter ou à modifier les prescriptions de l'article 9 du décret du 10 juillet 1913 qui constituent un sérieux obstacle à l'exercice de cette industrie.

En conséquence la chambre de commerce de Grenoble a émis un vœu tendant à une revision de l'article en question ou tout au moins à une dérogation pour les industries soyeuses.

NICE. — *Les huiles désodorisées.* — Le problème posé par l'extension de l'industrie de la désodorisation des huiles d'olive n'a pas encore reçu de solution et nos oléiculteurs se trouvent toujours aux prises avec la concurrence frauduleuse faite aux huiles naturelles par les huiles industrielles. Quelle que soit l'opinion que l'on professe sur les qualités ou les défauts de ces huiles, il n'est pas douteux que consommateurs et acheteurs ont intérêt à pouvoir les reconnaître lorsqu'elles leur sont présentées soit pures, soit en mélange avec des huiles d'olive naturelles. Mais il n'existe toujours pas de procédés scientifiques permettant de reconnaître les huiles raffinées de celles qui ne le sont pas.

Dans l'espoir d'orienter les efforts des chimistes vers les recherches de ces procédés, la chambre de commerce de Nice, avec l'appui de la Confédération oléicole, de plusieurs chambres de commerce et diverses associations agricoles de la région de l'olivier, a décidé d'ouvrir un concours entre tous les chimistes français et étrangers pour la découverte d'un moyen certain et pratique, permettant de différencier les huiles d'olive désodorisées des huiles d'olive naturelles.

Le procédé devra permettre non seulement de reconnaître scientifiquement les huiles d'olive désodorisées présentées seules, mais encore déceler leur présence dans tout mélange où elles entreraient pour une proportion supérieure à 10 0/0.

Un prix de 3,000 francs sera attribué au premier chimiste qui aura présenté un procédé certain permettant d'arriver à ce résultat.

Les concurrents devront faire parvenir sous pli cacheté, à la chambre de commerce de Nice, avant le 3 décembre 1915, les méthodes qu'ils auront

Un nouvel engrais artificiel

On sait depuis longtemps que l'azote nécessaire aux plantes ne peut être pris directement par ces dernières à l'air. En 1886, on remarqua sur les racines de certaines légumineuses l'existence de colonies de bactéries ayant la propriété de fixer l'azote atmosphérique pour le plus grand bien de la plante sur laquelle elles vivaient. On était donc en présence d'une sorte de symbiose.

On fonda de grands espoirs sur ces bactéries, pensant que l'ensemencement des terres avec des cultures microbiennes augmenterait considérablement leur puissance culturale. Ces espoirs furent déçus, comme ceux d'ailleurs que l'on fonda en 1901 sur l'*azotobacter*, le plus puissant des agents de nitration. La question n'a cependant pas été abandonnée, et il semble que l'on soit arrivé à la résoudre.

On a trouvé en effet que la tourbe, traitée d'une façon spéciale, constitue un milieu particulièrement favorable à la croissance de l'azotobacter et que les terres fumées avec cette tourbe présentaient une augmentation très notable de leur fertilité.

Avant d'inoculer le microbe à la tourbe, il est nécessaire de la transformer par l'action d'un autre microbe, de façon à neutraliser l'acide humique qu'elle renferme. La technique de l'opération est alors la suivante : la tourbe brute ensemencée avec le microbe spécial est maintenue pendant huit à dix jours à température constante, puis stérilisée par la vapeur ; elle est ensuite inoculée avec un mélange d'azotobacter et de bacilles nitriques. Après quelques jours d'incubation à une température de 26°, elle est prête à être employée.

Un point intéressant à noter, c'est que l'azotobacter continue à se développer dans le sol ensemencé, fixant ainsi de nouvelles quantités d'azote.

Les résultats des expériences de culture sont des plus encourageants ; pour la culture des pommes de terre, tandis que le fumier de ferme augmente de 40 0/0 environ le rendement à l'hectare, les engrais artificiels de 75 0/0, la tourbe inoculée procure une élévation de rendement de 123 0/0. Pour les carottes, les nombres correspondants sont respectivement 20 0/0, 28 0/0 et 200 0/0 ; pour les navets, 26 0/0, 47 0/0 et 100 0/0.

Si ces résultats sont confirmés par d'autres expériences et si ce nouveau produit de fumure convient bien à toutes les terres, les engrais du four électrique vont se trouver en présence d'un rival des plus sérieux avec lequel il leur faudra entreprendre une lutte très sévère.

La protection de la récolte fruitière par l'électricité

Pour éviter autant que possible les dommages que la gelée occasionne aux arbres fruitiers, une compagnie américaine, qui possède dans l'Amérique du nord des plantations considérables, emploie le moyen suivant : aux quatre coins de chaque plantation d'arbres fruitiers sont placés des thermomètres qui portent deux contacts de platine, dont l'un, mobile, change de position avec la hausse ou la baisse du mercure.

Les contacts sont disposés de telle sorte qu'ils ferment un courant électrique aussitôt que le thermomètre indique une température de 7 degrés centigrades.

La fermeture du courant actionne, au poste central, un signal qui annonce au personnel de service l'arrivée probable de la gelée. Ce signal permet d'avertir par téléphone le gardien du champ menacé qui allume des feux de poix dont la fumée empêche l'action nuisible de la gelée.

ART ET CURIOSITÉ

Au pavillon de Marsan

L'Union centrale des arts décoratifs vient d'exposer une série de dessins dus à l'architecte décorateur Gilles-Marie Offenordt, né à Paris en 1672, d'une famille hollandaise. Elève de Mansart, nommé surintendant des bâtiments du duc d'Orléans, puis régent des manufactures royales, auteur de la décoration de la grande galerie du Palais-Royal, Offenordt exerça personnellement une grande influence sur l'évolution de l'art dans la première moitié du dix-huitième siècle. La suite des dessins acquis par le musée des Arts décoratifs a trait à un projet d'hôtel, dit hôtel du Trésor royal, commandé par M. de Gandion pour être édifié au Marais du Temple, à Paris, avec entrée sur la rue du Grand-Chantier.

Ces dessins, exécutés à la plume d'oie, trempée dans cette encre d'un rouge violacé qu'on appelait encre vénitienne, sont traités avec une extrême liberté qui montre à quel point l'intelligence était étroitement maintenue entre le maître et ses praticiens, à qui l'architecte n'avait pas besoin de définir les détails de l'exécution pour être certain que sa pensée serait respectée.

Des porcelaines de la Chine et du Japon, ainsi qu'une importante tenture Louis XVI, provenant du château de Gaibach (Bavière), seront exposées mercredi à l'hôtel Drouot, salle 1, et vendues jeudi et vendredi par Me Henri Baudoin assisté des experts Mannheim.

NÉCROLOGIE

Une messe sera dite demain mardi à 10 heures en l'église de la Trinité pour le repos de l'âme d'Emile Gentil, gouverneur général honoraire des colonies, récemment décédé à Bordeaux. Le service est destiné aux membres de la famille et aux amis du vaillant explorateur.

M. Jules Ledin, ancien maire de Saint-Etienne, ancien député de la 2e circonscription de Saint-Etienne, est mort avant-hier soir en cette ville.

Nous apprenons la mort, survenue dans sa quarante-neuvième année, d'un des plus distingués professeurs du collège Chaptal, M. Gaston Laurent. Le défunt, dont l'activité universitaire est si prématurément terminée, avait formé une brillante génération d'élèves. Les obsèques auront lieu mercredi.

Les obsèques de Mme veuve Auguste Picart auront lieu demain mardi, à deux heures, rue du Regard, 18. L'inhumation se fera au cimetière Montparnasse. Il ne sera pas adressé de lettres. De la part des familles Emmanuel Bloch, Robert Lœwy et Schmoll.

AVIS DIVERS

Grand Marnier
LIQVOR

THÉATRES

La direction de l'Odéon

Aux renseignements que nous avons donnés hier sur l'examen des candidatures auquel le ministre de l'instruction publique s'est livré dans les journées de samedi et de dimanche, nous pouvons ajouter qu'il est probable que M. Viviani fera son choix aujourd'hui entre les divers candidats et le proposera demain au conseil des ministres.

Continuons tout de même à enregistrer les candidatures qui se sont produites depuis samedi.

En outre de celle de M. Paul Fort, qui entend simplifier les décors, jouer surtout les poètes, les jeunes poètes, maintenir le répertoire classique et « les rétrospectives du théâtre français oublié », il y a la candidature de M. Paul Gavault, l'auteur dramatique bien connu.

Un groupe de peintres cérébristes et cubistes a écrit à M. Viviani pour lui recommander la candidature de Mme Valentine de Saint-Point. Ces artistes, qui sont MM. Henri Matisse, Mme Sonia Delaunay, MM. R. Delaunay, Ch. Dufresne, Henri Ottmann, Roger de La Fresnaye, offrent au ministre, si la candidature de Mme Valentine de Saint-Point est agréée, leurs projets et l'exécution d'un certain nombre de décors *à titre entièrement gratuit*.

M. Victor Hoerter, pour attirer le public, propose un système qui est tout son programme.

A chaque spectateur, payant sa place, il serait remis un « ticket-prime » de valeur égale au prix de ladite place. Un certain nombre de ces tickets constituant une somme à déterminer, donneraient droit à un titre ou à une part de rendant co-obligataire d'une société anonyme pour l'exploitation du théâtre de l'Odéon. A des dates déterminées, il serait procédé, comme pour les villes de Paris et autres, à un tirage officiel comprenant un certain nombre de lots...

Ce soir :

A l'Opéra, reprise de *la Valkyrie*, avec Mme Demougeot qui chantera Brunnhilde, M. Franz, Siegmund; M. Delmas, Wotan; Mlle Lapeyrette, Fricka, et M. Journet, Hounding. Mlle Hatto fera sa rentrée dans le rôle de Sieglinde.

A l'Opéra-Comique, à huit heures et demie, pour les débuts de Mme Jacques Isnardon et la rentrée de M. Allard, reprise d'*Iphigénie en Tauride*, opéra de Gluck, chanté par Mmes Jacques Isnardon, Brohly, MM. Léon Beyle, Ghasne, Allard et Quinault.

Au Trianon-Lyrique, à huit heures et demie, première représentation (reprise) de *Zampa*, opéra comique en trois actes de Melesville, musique d'Hérold, dont voici la distribution :

MM. Gerbert, Zampa; Baillard, Alphonse; José Théry, Daniel; Paul Saint, Dandolo.

Mes Remo Nelsen, Camille; Mitza Cauzio, Ritta; Saint-Rémy, un marin.

Orchestre dirigé par M. Bergalonna.

Nouvelles :

La Société de secours immédiats et de prévoyance du petit personnel de l'Opéra a donné hier, au palais de la Mutualité, sa fête annuelle, sous la présidence de M. René Gadave, représentant M. Jacquier, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts.

Cette fête fut des mieux réussies. La plupart des artistes de l'Opéra : Mmes Lapeyrette, Bugg, Laute-Brun, Comès, Rouvier, Sauvageau, etc. MM. Altchewsky, Gresse, Milhet, etc. prêtaient leur concours à cette matinée, et comme d'habitude plusieurs de leurs camarades des autres théâtres et des concerts, en tête desquels il faut citer l'incomparable Dranem, s'étaient joints à eux.

Au lunch, qui a coupé le spectacle, le représentant du sous-secrétaire d'Etat a, dans une charmante improvisation, constaté cette touchante union de tous les artistes, empressés à venir en aide à leurs modestes collaborateurs, et il a porté un toast à la mutualité théâtrale.

M. Sauvageau, président fondateur de la société, l'a remercié en quelques paroles émues.

— A la Comédie-Française, où sont activement conduites les répétitions du *Macbeth* de M. Jean Richepin, d'après Shakespeare, les décors de cet ouvrage seront l'œuvre des peintres décorateurs Jusseaume, Amable et Bailly.

— L'Athénée donne aujourd'hui la soixante-quinzième représentation de l'immense succès de fou rire de MM. G. Feydeau et R. Péter, *Je ne trompe pas mon mari!* qui a gardé sa brillante interprétation de la création : L. Rozenberg, Alice Nory, Lucile Nobert, Cazalis, Cousin, Betty Doussmond et Paul Ardot en tête.

— Le Théâtre-Lyrique de la Gaîté donne ce soir une des dernières représentations de *Mireille*, de Gounod, montée par M. Charbonnel, avec Mlle Charpantier, MM. Jolbert, Cazel, Lansal, Zucca, et Mlles Géryl et Elsen.

Demain, *les Cloches de Corneville*, l'opéra comique de Robert Planquette, avec Mlle Angèle Gril.

— Les Trente ans de théâtre donneront demain mardi, à huit heures un quart très précises, au théâtre de la Comédie-Moderne, rue Lecourbe, 115, leur 318e gala populaire (2 fr. 50, 2 fr., 1 fr. 75, 1 fr. 50, 0 fr. 75). L'Opéra-Comique donnera *les Noces de Jeannette* (Mlles Tissier, Neley, MM. Vaurs, Eloi) et le troisième acte de *Mignon* (Mme Vallin-Pardo, MM. Foix, Dupré); l'Odéon donnera *le Dîner de Madelon ou le bourgeois du Marais* (MM. Denis d'Inès, Coste, Borley, Finaly, Mlle Michel). Des chansons par M. Dranem et des rondes et chansons enfantines par les élèves de Mlle Pauline Vaillant compléteront ce spectacle, qui commencera par une causerie.

— Le mardi 12 mai aura lieu, à la salle des Ingénieurs civils, rue Blanche, 19, à deux heures très précises, sous la présidence de M. Robert de Flers, l'assemblée générale annuelle des membres sociétaires de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

La commission présentera son rapport sur les travaux de l'année.

Ordre du jour : 1° lecture du rapport de la commission; 2° lecture du rapport de M. Adolphe Aderer sur les conditions nécessaires pour être admis sociétaire stagiaire ou adhérent, revision de l'article 29 des statuts; 3° élection de cinq nouveaux commissaires, quatre auteurs et un compositeur, en remplacement de MM. Adolphe Aderer, G. A. de Caillavet, Paul Milliet, Pierre Veber, Alfred Bruneau, membres sortants et non rééligibles avant une année; 4° questions diverses.

Les Concerts :

— Ce soir, salle Villiers, à neuf heures, concert donné par la violoniste argentine Leech Carreras.

— Gottfried Galston, de retour d'une triomphale tournée de concerts en Russie, donnera deux récitals à la salle Erard les lundi 27 avril et jeudi 7 mars, en soirée. Billets : à la salle, chez MM. Durand, Eschig, éditeurs, et A. Dandelot, rue d'Amsterdam, 83.

— De grandes fêtes musicales, avec un programme magnifique consacré à Mozart, se préparent à Salzbourg du 12 au 20 août prochain. Parmi les chanteurs engagés, citons Mmes Lilli Lehmann, Farrar, Gadsky-Tauscher, Selma Kurz, MM. Mac Cormack, de Segurola, Fordell. Les chefs d'orchestre seront MM. Nikisch, Muck, Schalck.

On s'inscrit pour les billets chez M. Durand, éditeur, place de la Madeleine, et à l'agence Cook.

Nouvelles de l'étranger :

— On nous écrit de Saint-Pétersbourg :

A la dernière assemblée de la Société des auteurs et compositeurs russes, qui compte 751 membres, on a lu une édifiante statistique sur les revenus de chacun des membres.

Au cours de la saison dernière 254 d'entre eux n'ont rien gagné, 282 ont gagné 100 roubles, 42 5,000 roubles, 6 plus de 5,000 roubles, et un seul plus de 10,000 roubles.

LIBRAIRIE

LA DOCTRINE DE LÉON XIII
contre le libéralisme et la démocratie
Par **AVENTINO**
Cet ouvrage, qui contient de larges extraits des encycliques, fait justice de la légende du pape libéral et démocrate. (Un vol. in-16, 3 fr. 50.) **Nouvelle Librairie nationale**, rue de Médicis, 11, Paris.

AUTOMOBILE, AÉRONAUTIQUE, SPORTS

Collision d'aéroplanes
Deux morts, deux blessés

Un terrible accident a marqué hier la réunion d'aviation organisée à l'aérodrome de Buc : une collision d'aéroplanes a fait deux morts et deux blessés.

Parmi les diverses épreuves inscrites au programme de la réunion figurait un handicap dont les séries éliminatoires se disputaient sur 10 kilomètres et la finale sur 20 kilomètres. Les aviateurs Bidot, Desille, Deroye et Cuendet étaient inscrits pour participer à cette course.

Vers quatre heures, les aviateurs Bidot et Deroye, tous deux chefs pilotes de la maison Blériot, se présentaient sur le terrain, accompagnés de leurs passagers respectifs, les élèves pilotes Pelladeau et Marcel d'Albin. Après un dernier coup d'œil aux moteurs les aviateurs levèrent la main, indiquant ainsi qu'ils étaient prêts. Le départ fut donné.

Durant deux tours, la chasse entre les deux oiseaux mécaniques se poursuivit, palpitante. Puis l'appareil de Bidot se rapprocha peu à peu de celui de Deroye qu'il dominait en hauteur. Au moment précis où il rejoignait son concurrent, Bidot diminua son altitude; il piqua droit, sembla-t-il, sur l'autre appareil. Les deux hélices tournant à toute vitesse produisirent un formidable remous, les deux monoplans tanguèrent et vinrent en collision. Ils tombèrent ensemble d'une hauteur d'environ 15 mètres, et à peine arrivaient-ils au sol que des flammes jaillissaient des réservoirs d'essence.

Des spectateurs, des gendarmes et des employés de l'aérodrome s'élancèrent de toutes parts. Ils réussirent à tirer, à quelques mètres de l'endroit où il était tombé, l'appareil de Deroye et dégagèrent ainsi les deux cadavres déjà à demi carbonisés de Deroye et de son passager d'Albin.

A l'aide d'extincteurs, on maîtrisa l'incendie. Cependant, quelques sapeurs du génie et des sous-officiers du 32e dragons avaient pu dégager Bidot et Pelladeau avant que le feu les eût atteints. Bidot avait la jambe droite fracturée. Il souffrait en outre d'une forte commotion cérébrale. Pelladeau portait des contusions sur tout le corps. Tous deux furent transportés d'urgence à l'hôpital civil de Versailles dans une ambulance urbaine, après avoir reçu sur place quelques soins.

Les cadavres de Deroye et de Marcel d'Albin ont été provisoirement déposés à la morgue de l'hôpital.

Dès que la nouvelle de l'accident fut connue à Versailles où elle causa une vive émotion, M. Autrand, préfet de Seine-et-Oise, M. Lemoine, chef de cabinet, et M. Jouhannaud, secrétaire général de la préfecture, se transportèrent sur les lieux de l'accident, puis ils se rendirent au chevet des blessés, auxquels ils prodiguèrent des paroles d'encouragement.

Il est à peu près impossible de se rendre compte des conditions dans lesquelles s'est produit l'accident. L'opinion la plus autorisée en la circonstance est certainement celle de M. Louis Blériot, le constructeur d'aéroplanes bien connu, qui assista au drame sur son aérodrome. M. Louis Blériot a fait les déclarations suivantes :

— Quand Bidot, dont l'appareil était plus rapide que celui de Deroye, voulut dépasser son concurrent, au lieu d'agir comme le prescrivent les règlements et prendre une différence de hauteur de cinquante mètres, il ne se dérangea pas de sa ligne de vol.

» Ce fut alors comme sur un vélodrome quand en plein emballage deux coureurs luttant coude à coude s'accrochent. Les deux appareils enchevêtrés l'un dans l'autre tombèrent sur le sol et dans la seconde même où se produisit le choc sur terre une flamme enveloppa l'appareil dans lequel Deroye et son passager avaient dû être tués sur le coup.

» Il est très probable que ni l'un ni l'autre des pilotes ne put couper l'allumage après la rencontre, tant la chute fut brusque et inattendue. Je crois même possible que l'hélice de l'appareil de Bidot ait défoncé le réservoir de Deroye au moment de son passage et qu'avant même l'arrivée au sol l'essence était enflammée.

» L'appareil de Bidot m'a donné l'impression d'un épervier fonçant sur un oiseau et le coiffant.

» Je ne comprends pas comment Bidot a pu méconnaître ainsi non seulement les règlements, mais même la plus élémentaire prudence. Il aurait voulu provoquer l'accident, il n'aurait pas fait autrement.

» Aussitôt après l'accident, de nombreux spectateurs ont émis la supposition que Bidot avait voulu « souffler » son concurrent, c'est-à-dire le faire tanguer dans le déplacement d'air de l'appareil qui le dépassait. Ce n'est là qu'une supposition, et rien, à mon sens, ne permet de supposer que Bidot ait voulu se livrer à cette plaisanterie, qu'il savait éminemment dangereuse.

» Pour moi, je pense que Bidot a été ébloui par le soleil et qu'il ne s'est pas aperçu qu'il était si près de son camarade. C'est la seule explication qui me paraisse raisonnable de ce terrible accident. »

Psychologie et mécanique

Quelques lignes brèves ont annoncé la venue sur le marché d'un nouveau châssis dû à la science... et à la psychologie de l'ingénieur Henri Brasier.

Celui-ci vient de réaliser une voiture de 9 chevaux de puissance, construite comme une 20-chevaux et aménagée aussi pratiquement que possible — c'est là où la psychologie s'est exercée — pour ceux qui désirent conduire eux-mêmes leur voiture.

Pour ceux-là il faut supprimer tout effort, tout travail, tout ennui, toute réparation. Il est nécessaire aussi que cette voiture du voyageur de commerce ou du médecin consomme peu et n'use pas beaucoup de pneus. Mais on la veut également confortable et bien suspendue, parce que les routes deviennent de plus en plus mauvaises.

Toute cette étude morale de la mentalité de l'automobiliste, M. Henri Brasier l'a faite avant de se livrer à l'étude technique de sa 9-chevaux. Il n'a pas voulu que son nom figurât au milieu des épithètes diverses dont l'usage veut que se ponctue toute panne d'automobile, toute irrégularité de marche.

Quoique d'un prix très raisonnable, la 9-chevaux Brasier n'est pas une voiturette, c'est une vraie voiture, et il y a là une nuance que tous les acheteurs comprendront et dont ils savent toute la valeur. La 9-chevaux Brasier est une petite voiture « sur mesures » adaptée au service des affaires ou du tourisme à frais réduits.

Le moteur avec ses quatre cylindres émaillés de 67×110, possède toutes les soupapes d'un même côté enfermées sous carter. C'est une garantie de silence. Le refroidissement se fait par thermo-siphon et ventilateur.

Comme graissage, la nouvelle 9-chevaux a été dotée du barbotage par circulation et à niveau constant.

La transmission est par cône cuir; c'est la même qu'avaient jadis les Brasier triomphatrices au Taunus et en Auvergne. La boîte de vitesse comporte quatre combinaisons qui correspondent aux qualités de ce moteur nerveux. Transmission aux roues par cardan.

Le châssis est rétréci, de façon notable à l'avant pour permettre un braquage parfait; la bielle de direction est en dehors du châssis, et la barre d'accouplement est droite et protégée par l'essieu; enfin freins larges et très puissants.

La longueur disponible pour la carrosserie est de 2 m. 20. Carrossée en torpedo à 4 places, la 9-chevaux Brasier soutient en palier 60 kilomètres à l'heure pour une dépense moyenne de 4 centimes au kilomètre.

C'est un appétit qui n'est pas ruineux et qui suffirait à décider à lui seul du succès d'une voiture ayant de semblables et si notables origines. — M. L.

AÉRONAUTIQUE

UN MONUMENT A GARROS

La municipalité de Saint-Raphaël a donné hier une fête pour l'inauguration du monument élevé en l'honneur de la traversée de la Méditerranée en aéroplane par Garros.

Le monument est formé d'un bloc de granit, sur lequel est placé le buste très ressemblant de Garros en bronze. Une plaquette, représentant le départ du Morane-Saulnier-Gnome de Saint-Raphaël complète le monument qui rappelle l'une des plus belles performances aériennes accomplies.

ESCRIME

LE MATCH FRANCO-ITALIEN

Aujourd'hui se disputeront à Monte-Carlo les rencontres à l'épée qui opposeront deux équipes française et italienne pour disputer la Coupe Gautier-Vignal.

L'épreuve se tire en une touche, chaque équipe comprenant sept tireurs.

L'équipe française comprendra MM. Bernard Gravier (capit.), René de Préjelan, René de Eynde, Joe Bridge (Paris), G. Trombert (Lyon), H. Peronnin (Montluçon), Clément (Nice).

L'équipe italienne est ainsi formée : MM A. Olivier (capit.), Basletta (Milan), Valle (Gênes), Arnaldi (Rome), Poggio (Alexandrie), Nedo-Nadi (Livourne), Canova (Turin).

Pour la première fois — et nous croyons que cette expérience donnera d'excellents résultats — ce match sera arbitré par un arbitre unique qui est M. Léon Garibaldi.

CYCLISME

LA COURSE PARIS-TOURS

La course cycliste Paris-Tours, disputée hier, a été gagnée par le coureur Egg, derrière qui se sont classés Emile Engel et Philippe Thys, tous trois sur bicyclette Peugeot.

Egg a couvert les 316 kilomètres du parcours en 9 h. 49 m. 47 secondes, réalisant une moyenne horaire de 32 kilomètres 135 mètres.

Notre grande marque nationale Peugeot confirme une fois de plus, et d'éclatante façon, sa supériorité.

Paris-Tours a été couru sur machine poinçonnée, c'est-à-dire que les vainqueurs n'ont pu en cours de route ni changer de bicyclette ni rien changer à leur bicyclette. Si l'on songe à l'effort mécanique fourni pendant le parcours pour surmonter, à la plus grande vitesse possible, les multiples obstacles de la route, on peut se faire une idée de la résistance extraordinaire demandée à la bicyclette victorieuse.

Mais si pénible que soit l'effort qu'on lui impose, que ce soit un travail de durée, de résistance, de vitesse, la bicyclette Peugeot supporte avec la plus grande souplesse toutes ces épreuves.

CHUTE GRAVE DU COUREUR GUIGNARD

Le coureur français Guignard, qui disputait hier au vélodrome du Parc des Princes une course derrière motocyclette, a fait une chute à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure par suite du bris de la bicyclette qu'il montait.

Guignard souffre de contusions diverses et a une épaule brisée. Il a été transporté à l'hôpital. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

FOOTBALL RUGBY

PERPIGNAN BAT TOULOUSE

Devant 8,000 spectateurs, l'Association sportive perpignanaise (champion du Languedoc) a battu hier à Perpignan, par 6 points (1 essai, 1 but sur coup franc) à 0, le Stade toulousain (champion des Pyrénées).

Ainsi les Perpignanais s'opposeront dans la finale du championnat de France au Stadoceste tarbais.

COURSES A PIED

L'ÉPREUVE NICE-MONTE-CARLO

L'épreuve pédestre annuelle de 18 kilomètres Nice-Monaco, fondée en 1905, et que gagnèrent Millerot, Bouin, Ragueneau, a été remportée hier par Arbidi, du Massilia-Club de Marseille, en 1 h. 7' 50" 2/5; 2. Sauveur; 3. Lalaimode; 4. Malabarre; 5. Maccari; 6. Servella; 7. Albe; 8. Bausola (1er Italien); 9. Nighersolli; 10. Lucas.

Le Massilia-Club de Marseille gagne le challenge et René Olivier Stayer, du F.-C. de Nice, gagne le challenge régional Brennus.

Speroni, gagnant de l'année dernière, a abandonné à Villefranche-sur-Mer.

BOXE

APRÈS LES CHAMPIONNATS

Les élèves de l'académie Charlemont et le comité de « la Boxe française » ont décidé d'offrir un banquet aux élèves de la salle vainqueurs des championnats de boxe française, organisés par la Fédération française de boxe, ainsi qu'à M. Petit, professeur à la salle, à l'occasion de sa nomination d'officier de l'instruction publique.

Ce banquet, qui sera donné le samedi 25 du courant, sera présidé par M. Saut, président de « la Boxe française ».

ÉDUCATION PHYSIQUE

LA CONFÉRENCE EN SORBONNE

Nous avons annoncé la double conférence que donnera la Ligue nationale des collèges d'athlètes et des stades municipaux, le 2 mai prochain, à la Sorbonne.

Me Henri-Robert exposera la cause de « l'Education physique en France », après que notre confrère Georges Rozet, aura parlé des « Principes de la méthode naturelle et de ses résultats ».

Au sujet de demandes de renseignements qui nous sont parvenues à propos de cette séance, on nous prie de faire connaître que les dirigeants et les membres de groupements sportifs, et d'une façon générale, tous ceux qu'intéressent les questions d'éducation physique, pourront obtenir des cartes d'invitation en s'adressant à M. de Maigret, secrétaire général de la ligue, rue Chauveau-Lagarde, 4, à Paris.

LA ROSE FRANCE PARFUM DE LA FLEUR HOUBIGANT. 19, F. St-Honoré

L'ERMITAGE D'ÉVIAN-LES-BAINS
« La Maison de Régimes par excellence »
SAISON DE MAI A NOVEMBRE
Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction, à Évian-les-Bains.

Paris, 20 avril, deux heures. — Le marché, depuis longtemps affaibli par des causes maintes et maintes fois signalées, a vu aujourd'hui ses mauvaises dispositions s'accentuer par les nouvelles concernant la maladie de l'empereur d'Autriche. Les ventes ont porté notamment sur les sociétés de crédit, dont on estime que le bilan sont peu favorables. Pouvait-il en être autrement avec la crise que le marché traverse depuis de longs mois?

Notre rente est lourde : le 3 0/0 est revenu à 86 57, 86 52, d'où il s'est relevé à 86 72, contre 86 70, au comptant il a varié de 86 55 à 86 70 dernier cours de samedi. Les caisses publiques ont acheté 40,000 francs de rentes.

Les chemins de fer français ne sont pas plus actifs que les jours derniers; le Nord s'est traité à 1,710 et 1,713.

L'Extérieure est lourde à 88 et 87 90, le Saragosse à 440, le Nord de l'Espagne à 438, les Andalous à 318.

Les fonds russes sont en réaction, le 5 0/0 à 103 75, le 4 1/2 0/0 à 96 35 et 96 25, le Consolidé à 87 75, le 3 0/0 1891 à 73 35, le 3 0/0 1896 à 70 75. L'obligation 4 1/2 0/0 des Chemins de fer réunis est bien tenue à 97 10.

Le Turc revient à 81 50, le Serbe à 79 80, la Banque ottomane est à 638.

Le Brésil 4 0/0 a été ramené à 71 67 et 71 70; l'Italien est à 95 70.

Le Rio-Tinto s'est alourdi à 1,786 et 1,793, contre 1,803.

Les valeurs industrielles russes sont en baisse; le Naphte russe à 579 et 576, la Sosnowice à 1,391 et 1,390, la Briansk à 443, la Provodnick à 554.

Les sociétés de crédit sont généralement en perte, la Banque de Paris à 1,625 et 1,612, le Crédit lyonnais à 1,631 et 1,621, l'Union parisienne à 936 et 940, le Comptoir d'escompte à 1,038, le Crédit mobilier à 548 et 551, le Crédit français à 450, la Banque privée à 399.

Le Suez se retrouve à 5,015, le Métropolitain est calme à 530 et 529, les Omnibus reculent de 10 francs à 575, la Distribution parisienne d'électricité est à 545.

La De Beers a fléchi à 452 50.

Les mines d'or sont lourdes : Randmines 156 et 155, Crown Mines 155, East Rand 46, Transvaal consolidated land 28 75 et 28 50.

Trois heures. — Le marché reste lourd : le 3 0/0 finit à 86 62, l'Extérieure à 87 90, le Turc à 81 45, le Serbe à 79 80, le Rio-Tinto à 1,789.

3 heures 30 (derniers cours). — 3 0/0, 86 65. — De Beers ord., 448 ... — Chartered, 23 25. — Crown Mines, 153 50. — East Rand, 45 75. — Randmines, 153 ... — Transvaal Land, 28 25. — Hartmann, 529. — Maltzof, 695. — Platine, 647. — Malacca Rubber, 134 50.

MARCHÉS ÉTRANGERS

Londres. — Marché lourd dès le début sur la situation mexicaine. Mines et diamantifères sont offertes par le continent. Cuprifères alourdies. Les caoutchoutières restent recherchées. Pétrolifères inchangées. Fonds d'Etat étrangers inactifs. Chemins de fer anglais maintenus. Canadiennes et brésiliennes lourdes.

Berlin. — Mal influencée par les cours faibles envoyés de Vienne, toute la Bourse s'inscrit en réaction plus ou moins forte et les valeurs de Vienne surtout subissent des pertes assez sérieuses. Tabacs ottomans 235, Lombards 21 3/8 offerts, Harpener 183 3/4. Canada 199 3/4. Crédit mobilier autrichien offert.

Vienne. — Bourse faible sur des nouvelles défavorables, concernant l'état de santé de l'empereur. Chemins autrichiens 704, Lombards 100 50, Tabacs ottomans 438. La Bourse de midi est très calme, sans nouveaux changements.

Barcelone. — Bourse nulle. Rente intérieure soutenue à 79 30. Chemins de fer peu traités à des cours meilleurs : Nord-Espagne 93 10, Saragosse 93 25, mais la clientèle s'abstient toujours. Clôture sans variation. Change 106 50.

Milan. — Le marché s'alourdit de plus en plus. L'absence de toute clientèle et les nouvelles défavorables de l'étranger ramènent la cote en arrière. Rente 96 30. Commerciale 779. Méridionaux seuls très résistants à 529. Eridania 589 et 586 faible sur ventes de Paris. Clôture en recul presque général.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

— Voici la comparaison des recettes des exploitations du 1er janvier au 31 mars 1913-1914 des filiales de la Compagnie Thomson-Houston :

	1913	1914	Différence en 1914
Chem. de fer nogentais	976.605	946.817	— 29.788 35
Tramways de Bordeaux	1.506.480	1.486.199	— 20.280 90
Tramways de Nice	1.495.790	1.490.213	— 5.577 15
Tramways de Rouen	784 189	792.069	+ 7.880 45
Tramways d'Amiens	204.430	211.581	+ 7.150 35
Société versaillaise de tramways	147.597	152.344	+ 4.747 75
Tramways algériens	400.399	428.264	+ 27.865 45

— *Ville de Paris.* — Emprunt de 1871. Tirage du 20 avril 1914 :

Le n° 247,229 gagne 100,000 fr.

Les nos 445,270 et 671,507 gagnent 50,000 fr. chacun.

Les 10 numéros suivants chacun 10,000 francs : 1,249,811 — 1,251,393 — 417,762 — 27,564 — 576,121 — 30,648 — 812,715 — 30,643 — 813,442 — 1,292,283.

75 autres numéros gagnent 1,000 fr. chacun.

4,042 autres numéros sont remboursés à 400 fr.

— *Ville de Paris.* — Emprunt de 1910. Tirage du 20 avril 1914 :

Le n° 198,178 gagne 100,000 fr.

Le n° 451,304 gagne 10,000 fr.

59 autres nos gagnent chacun 1,000 francs.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Le Havre, 10 heures. — Laines (à terme). — Marché soutenu. Ventes » balles.

Cour. 209 »»; juin 209 »»; août 209 »».

Le Havre, 10 heures. — Cotons (à terme). Soutenus. Ventes »»» balles.

Courant 84 »/»; mai 84 »/»; juin 83 5/8; juillet 83 3/8; août 82 5/8; sept. 81 1/8; oct. 78 »/»; nov. 76 7/8; déc. 76 1/8; janv. 75 3/4; fév. 75 7/8; mars 75 3/4.

Cafés (à terme). — Soutenus. — Ventes 5,000 sacs.

Cour. 58 50; mai 58 75; juin 59 »»; juillet 59 25; août 59 50; sept. 59 75; oct. 59 75; nov. 60 »»; déc. 60 25; janv. 60 50; fév. 60 75; mars 61 »».

Le Havre, midi. — Cotons. — Baisse 1/8. — Ventes »,»»» balles.

Cafés (à terme). — Inchangé sur la cote du matin.

On a vendu 6,000 sacs depuis la précédente dépêche.

Hambourg, 9 h. 45. — Sucres. — Tendance calme. — Cour. 9 25 »/»; oct. 9 52 »/» Rm.

Hambourg, 10 heures. — Cafés. — Soutenus. Santos good average cour. 47 »»; sept. 48 25.

Pétrole. — Calme. Dispon. 8 85 Rm.

Hambourg. — Cuivre. — Mai 131 m. 25 et »»» m. »»; sept. 131 m. 50 et »»» m. »».

BOURSE DE COMMERCE. — 20 AVRIL, 3 heures

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net compt. — Courant 27 25 et 27 30; proch. 27 25 et 27 30; mai-juin 27 35 et 27 30; 4 de mai 27 20 à 27 25; juillet-août 26 95 à 27 »»; 4 derni 26 50 à »» ». Circul. : »,»»». Liquid. : 1,000.

Farines (Fleur de Paris) les 100 kil. net, toile perdue, sans esc.) Courant 35 60 et 35 55; proch. 35 60 à 35 65; mai-juin 35 60 à 35 65; 4 de mai 35 50 à 35 50; juillet-août 35 40 à 35 45; 4 derniers 34 85 à 34 90. Circul. : 450. — Liquid. : 450.

Avoines noires (100 kil. net, comptant, poids 45 à 47 kil. à l'hect.). Courant 21 »» et 21 05; proch. 21 30 à 21 35; mai-juin 21 50 à 21 55; 4 de mai 21 40 à »» »»; juillet-août 21 25 et »» »»; 4 dern. 20 10 à »» ». Circul. 3,000. Liquid. : 5,000.

Seigles (69/72 kil. à l'hect. les 100 kil. net cpt). — Cour. 18 25 à »» »»; proch. 18 25 à »» »»; mai-juin 18 25 à »» »»; 4 de mai 18 25 à »» »»; juillet-août 18 25 à »» »»; 4 dern. 18 »» à »» »». Circul. : »,»»». Liquid. : »,»»».

Huiles (100 kil. net à l'entrepôt). — Lin (escompte 2 0/0). Dispon. (cote officielle) : 61 50 et »» »»; cour. 61 25 et »» »»; prochain 61 75 à 62 »»; mai-juin 62 »» à 62 25; 4 de mai 62 50 à 62 75; 4 dern. 64 »» à 64 25. Circul. : 4,800. Liquid. : »,»»». — Golza (esc. 1 0/0). Disp. 79 »» et »» »»; courant 78 50 à 79 »»; prochain 76 50 à 77 »»; mai-juin 76 »» à 76 50; 4 de mai 75 »» à 76 »»; 4 dern. 75 75 à 76 »». Circul. : »,»»». Liquid. : »,»»».

Esprits, 3 h. (3/6 Nord fin 90° l'hect. nu à l'entrepôt, Paris, esc. 2 0/0). Dispon. (cote officielle) : 41 25 à »» »»; courant 41 50 à »» »»; prochain 42 »» à 42 25; 4 de mai 42 50 à 42 75; 4 derniers 42 »» à 42 25; 3 d'octobre 42 »» à 42 25. Stock : 27,650 pipes. Circul. : 2,850. Liq. : »». (Non compris la taxe de fabrication de 1 fr. 05 à 100°.)

Sucres (les 100 kil. net en entr. Paris, esc. 1/4 0/0). — Dispon. (cote officielle) : 32 »» à 32 25; courant 32 12 et »» »» p. a.; prochain 32 37 à »» »» p. a.; mai-juin 32 50 »/» à »»»» p.a.; 4 de mai 32 75 à »» »» v.; juillet-août 33 »» à »» »» v.; 4 d'octobre 31 87 à »» »» p. a.; roux 88° : cuite 29 »» à 29 25; autres jets 28 50 à 28 75; raffinés 63 50 à 64 »». (Non compris la taxe de raffinage de 2 fr.). Circul. : »»»,»»». Liquid. : 5,000.

CHANGES	PAPIER COURT	PAPIER LONG	Escompte
Londres	25 15 1/2 à ...	25 19 1/2 à ...	3 0/0
Allemagne	122 15/16 à ./.	123 1/4 à ...	4 0/0
Belgique	5 1 8 0/00 à pte	5 1 8 0/00 à pte	4 0/0
Espagne	471 3/4 à ./. à ./.	470 3/4 à ...	4 1/2
Hollande	208 1/8 à ...	208 1/8 à ...	3 1/2
Italie	5 ... 0,00 à pte	5 ... 0/00 à pte	5 1/2
New-York	515 7/8 à ...	514 7/8 à ...	5 0/0
Lisbonne	470 ./. à ./.	470 ./. à ...	5 1/2
St-Pétersbourg	264 3/8 à ./.	263 3/8 à ./.	6 1/2
Scandinavie	... ./. à ...	... ./. à ...	5 1/2
Suisse	1 ./. 0/00 à pte	1 ./. 0/00 à pte	4 0/0
Vienne	104 5/8 à ...	104 5/8 à ...	4 0/0

BANQUE DE FRANCE, escompte 3 1/2, avances 4 1/2 0/0

Or en b. Pair à 1 0/00 prime	Souverains 25 10 ./. à 25 13
Argt. en bar. le k. 98 50 à 99 50	Banknotes 25 13 ./. à 25 16
Quadruple espag. 80 40 à ...	Aigles Etats-Unis ... à ...
Colombie et Mexique 80 40	Guillaume (20 marks) ... à ...

COURS DU PARIS

New-York 515 7/8 — Berlin 123 ... — Vienne 104 50 — Amsterdam 48 04 — Italie 100 30 — Bruxelles 100 50 — Lisbonne (milreis) 636 1/2 — Genève 100 06 — Constantinople 22 91 1/2 — Athènes 100 ./. — Saïgon (piastres com.) 2 50 — Buenos-Aires : Or 4 96 1/2

COURS A VIENNE : Napoléon 19 12

COURS A PARIS DE : Londres chèq. 25 15 1/2 — Madrid ... 71 34

COURS A NEW-YORK : Câbles Londres 4 87 75

COURS A BERLIN : Rouble 215 10

COURS SUR LONDRES : à Rio (milreis) 15 7/8 — à Valparaiso (pes) 9 3/4

PRIMES SUR LA RENTE FRANÇAISE

Fin courant	86 75 à 86 97 d. 25	86 85 à ... d. 50
Fin prochain	87 35 à ... d. 25	86 ... à ... d. 50

RECETTES DU SUEZ

19 avril : 300,000 francs, contre 380,000 en 1913.
Du 1er janvier au 19 avril : 40,750,000, contre 39,010,000 en 1913.

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS	Terme: Précédente clôture	Terme: Premier cours	Terme: Dernier cours	Comptant: Précédente clôture	Comptant: Premier cours	Comptant: Dernier cours
3	3 0/0 ... avril	86 70	86 57	86 62	86 70	86 55	86 70
3	3 0/0 amortissable ... avril	90 15			91 50	91 50	91 50
20	État (Ch. de f.) Ob. 1913. fév	493			493	493	493
208 83	Banque de France ... 27 déc.	4625	4624	4624	4650	4650	4650
75	Banque de Paris ... janv	1628	1625	1616	1635	1630	1622
40	Comptoir d'escompte. 31 jan.	1039	1038	1038	1039	1037	1039
35	Crédit fonc. de France. janv	898	896	895	898	899	900
25	Crédit français ... mai	451	450	443	446	445	445
10	Crédit franco-égyptien ...	153	154	154	153	155	157
15	Sté marseillaise de crédit ...	750			746		
65	Crédit lyonnais ... 25 mars	1636	1631	1626	1630	1635	1625
35	Crédit mobilier français ...	559	555	552	559	558	557
20	Société générale ... avr.	800			801	800	801
15	Banq. franç. com. & ind. janv	277			274	271	268
6 25	Banque natle de crédit. mars	630			631 50	630	630
35 50	Banq. union parisienne janv	958	952	949	965	950	940
55	Est ... nov.	922			925	925	925
58	Lyon ... nov.	1297	1297	1296	1299	1299 50	1299 50
50	Midi ... janv.	1105			1110	1103	1103
74	Nord ... janv.	1710	1713	1713	1712	1712	1712
59	Orléans ... avr.	1350			1318	1309	1308
38 50	Ouest ... avr.	875			863	864	864
8	Transatlantique ord. juill.	151			145		
8	— prior. juill.	148			148		
	Messageries marit. ord.	94 50	93	93	95	92 25	92
12 50	— prior.	156	155	152	157	157	155
21 50	Métropolitain ... juill.	530	530	529	531		
8 25	Nord-Sud de Paris ... juill.	145	145	145	145 50	145	145
20	Omnibus de Paris ...	585	578	576	584	578	575
6	Omnium lyonnais ... déc.	138	137	137	137		
15	Sté parisienne ind. ch. de fer	285	286	286	288	287	287
27 50	Cie Gle française de tramways	512	510	510	515	515	512 50
10	Tramways de Paris et Seine	251			250	250	250
10	Cie Gle parisienne de tramw.	166			167	167	167
10	Voitures ... juill.	199	199	199	199	198	199
16	Ateliers élect. Nord et Est	417	415	414	416		
15	Association minière ... mai	245	241	241	246	241	241
37 50	Boléo ... mai	740	732	732	737	731	731
35	Métaux ... nov.	764			748	748	748
14	Sels gemmes ... juill.	314	311	312	312	314	312
179 94	Suez ... janv.	5015	5015	5009	5015	5010	5010
37 50	Dynamite centrale ... nov.	751			750	750	750
35	Thomson-Houston ... juill.	719			716	716	716
10	Cie parisienne distr. électr.	551	545	545	553		
4 0/0	Argentin 1896 ... janv.	84 10			84 50	84 50	
4 1/2	— Intér. 1911 ... janv.	92 50			92 40		
4 0/0	Brésil 1889 ... avr.	71 90	71 67	71 70	73 50	73 10	73
4 0/0	Égypte unifiée ... nov.	103 10			102 85	103	103
4 0/0	Extérieure ... avril	88	88	87 95	88 20	88	88
3 1/2	Italien ... janv.	95 65	95 70	95 70	95 85		
4 0/0	Japonais 1905 ... janv.	85 70			84 55	84 80	84 20
5 0/0	— 1907 ... mars	99 50			99 60	100	99 70
3 0/0	Portugal ... janv.	62 20			62 20	61 90	62 90
4 0/0	Russe Consolidé 1re et 2e s. avril	88	87 75	87 75	87 75	87 80	87 80
3 0/0	— 1891 ... avril	73 45	73 35	73 30	73 40	73 25	73 25
3 0/0	— 1896 ... fév.	70 90	70 75	70 75	70 65	70 50	70 50
5 0/0	— 1906 ... nov.	104	103 75	103 75	103 70	103 70	103 60
4 1/2	— 1909 ... janv	96 80	96 35	95 90	96 35	96 35	95 80
4 0/0	Serbe ...	79 77	79 80	79 90	79 80	81 15	80 25
4 0/0	Turc unifié ... mars	81 65	81 50	81 50	81 50	81 15	81 15
26 40	B. espagn. rio-de-la-plata	378	378	378	379	378	378
31 35	Banq. pays autrichiens avril	537			537	535 50	532
10 04	Land Bank of Egypt ... déc	163			166	166 50	166 50
15 lire	B. commerciale italienne	775	773	773	785		
38 07	Banque du Mexique ... juin	490	488	485	505	501	505
30 30	Banq. Londres & Mexico août	236	234	238	240		240
	B. centrale mexicaine janv	69	69	69	68	69	68
17 50	B. imple ottomane 250 f. p. juill.	639	638	639	643	659 50	659 50
40	B. française rio-de-la-plata	520	521	521	521	525	525
50	Banq. russo-asiatique. déc.	713	713	711	715	713	710
50 50	Banq. de l'union (Moscou) avril	665	661	661	669	665	661
50 50	Créd. foncier égyptien ... fév.	730	729	726	729	730	725 50
12 f.50	Andalous ... juill.	319	318	317	323	318 50	316 50
36	Ch. autrich.-hongrois. janv.	767			760		
23 25	Brazil railway cy ... oct.	136	138	138	140	134	134
	Lombards ...	106			105		
29 lire	Méridionaux ... janv.	525	526	526	528		
15 fr	Nitrate railways ... nov.	372	370	370	372 50	371	370
24 pés	Nord de l'Espagne ... juill.	439	438	439	440	437	436
39	Railways et électricité ...	761	757	757	761	760	758
24 pés	Saragosse ... juill.	441	440	439	443	440	440
36 09	Mexico tramways ... nov.	360	353	363	368	363	363
30	Wagons-lits ordinaire ... mai	423			423	422	422
8 fr	Briansk ordinaire ... juill.	446	446	445	442	444 50	446
90 fr	Rio-Tinto ordinaire ... nov	1806	1792	1789	1809	1800	1793
60	Sosnowice ... fév.	1405	1391	1385	1398	1395	1387
12 fr	Central mining ... mai	211	208	204	207 25		
20	Lautaro nitrate ... janv.	260			264	264	260
37 10	Naphte (Société russe) ... mai	580	578	578	580	578	575
20	Tabacs ottomans ... oct.	472	467	466	471	468	468

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
15	Tunis ... avril	414 50	414
2 1/2	Tonkin ... fév.	73 75	73 20
2 1/2	Madagascar 1897 ...	76 60	76 40
3 0/0	— 1903-05 ... mar	86	86
15	Afrique occidle avr.	427	
15	Congo français 1909	436 50	
15	Indochine 1909 ... avr.	496	
15	Algérie 1902 ... jan.	430 50	430
17 50	Indochine 1899-1905	437	437
15	— 1902. nov.	390	389 50
15	Tunisien 1902 ...	408	409
116 63	Banque Algérie nov.	2921	2920
15	Banq. Transat. jan.	275	275
57 50	Cie algérienne. janv	1375	1375
25	Cie Algérie Tunisie.	659	659
15 62	Crédit indust. 125 p.	725	725
16 50	Foncière lyonnaise.	436	436
27	Rente foncière. mai	624	611
30	Bône-Guelma ... avr.	645	647
24	Ch. de f. dép. 300 p.	628	624
30	— Est-Algérien. nov.	646 50	645
15 50	— Est jouiss. ... mai	435	435
38	— Lyon jouiss. nov.	815 50	816
25	— Midi jouiss. juil.	560	565
58	— Nord jouiss. juil.	1308	1315
44	— Orléans jouis. avr.	898	890
21	— Ouest jouiss. avr.	443	443
28 75	— Ouest-Algérien ...	629 50	630
6	— Sud France. juil.	145	143
20	Docks Marseill. nov.	419 50	419
10	Magas. génér. Paris	381	383
92	Eaux (Cie génle) janv.	2071	2071
37 50	Gaz France-Étrang.	710	710
20	Omnibus jouiss.	250	241
12 50	Tramw. Bordeaux.	240	239 50
4	Est-Parisien (prior.)	69 50	68 50
6 25	Aguilas ... juin	128	128
25	Élect.-Métall. Dives.	463	460
	Malfidano jouissan.	259 50	
60	Penarroya ... juil.	1410	1400
	Panama ob. à lots.	115	114 75
154 94	Suez jouiss. ... jan.	4293	
87 29	Suez parts fondat.	2270	
154 94	Suez Société civile.	3551	3551
12	Ét. Pathé frères ... mars	172	172
28	Forces motr. Rhône	600	605
35	Phosphates de Gafsa	900	898
22 44	Printemps ord. nov.	366	370
18 42	— priv. nov.	301	305
29 89	Raffinerie Say ord.	377	378
12 50	Électric. et Gaz du N.	367	366
20	Électricité de Paris.	643	644
16	Sté Indle Téléphones	270	270
2 1/2	Angleterre ... avril	75 40	
25 20	Argentin 1907 ... déc.	501 50	502 50
25 20	— 1909 ... mar	497 50	490
4 0/0	Autriche or ... avr.	85 30	85 10
3 0/0	Belge 1873 ... avr.	78 40	78 35
4 1/2	Brésilien 1888 ... avr.	87 75	87 70
5 0/0	— Funding ... avr	99 50	
20	— 1910 ... mar	350	347
25	Bulgare 1896 ... jan.	484 50	483
25	— 1902 ... mar	483	485
25	— 1904 ... nov	483 50	486
22 50	— 1907 r. 500 fr.	430	431 50
4 0/0	Chinois or 1895 ...	91 80	92
25	— 1902 mar	489 50	489 50
25 25	— 1913 jan.	482 50	480
	Congo (Lots 1888)	73 75	73 75
3 1/2	Danois 1901 ... jan.	86 90	86 60
3 1/2	Egypte privil. ... avr.	91	90 50
30	Haïti 1896 r. 500 déc	500	496
12	Hellénique 1881 jan.	283	282
3 0/0	Hollande ... mars	77 90	77 70
4 0/0	Hongrois ... jan.	83 25	83 70
15	Victor-Emmanuel.	347	346
25	Maroc 1904 ... jan.	524	520 25
25	— 1910 ... avr.	517	515
4 0/0	Mexique or 1904 ...	71 30	71 30
	— or 1910 jan.	71 90	71 95
3 1/2	Norvège 1894 ... avr.	89	
22 50	Ob. Tab. portugais	493	493
4 0/0	Roumain 1896 nov.	90 50	90 50
4 0/0	Russe 1867-1869 nov.	90 50	90 50
4 0/0	— 1880 ... nov	83 50	83 60
4 0/0	— 1889 ... mar	86 90	86 90
4 0/0	— 1890 (2e-3e émis)	86 80	86 50
4 0/0	— 1893 ... fév.	87	86 50
4 0/0	— 1894 ... avr.	87 05	86 95
4 0/0	— 1901 ... mars	87 05	86 95
3 1/2	— 1894 ... avr.	78 25	78 25
4 0/0	— Intérieur. mar	91 60	

Revenu du dernier Exercice	RENTES & ACTIONS AU COMPTANT	Précédente clôture	Dernier cours
25	Serbe Monopoles ...	488	486 50
22 50	— 1906 ... avr.	430 50	413
5 0/0	— 1913 ... mar	91 75	91 50
3 0/0	Suédois 1894 ... avr.	77	
3 1/2	— 1895 ... avr.	95 50	
3 0/0	Suisse (ch. d. f.) déc.	79 25	79
20	Turc Consolidation ...	433	498
20	— Douanes 1902 ...	417	416
20	— Priorité Tombac.	415	
20	— Redevances 1894.	491	415 25
3 1/2	— Tribut d'Egypt. ...	89	
25	— 1896 ... janv.	477 50	478
20	— 1909 ... déc.	368 50	369
5 0/0	Uruguay or 1905 avr.	90	90
23 p.	Union Phénix esp.	335	
	Banque d'Athènes ...	60	60
17 p.50	B. Espag. de crédit.	265	
50	B. Privée St-Péters.	646	640
62 80	Crédit fonc. d'Autr.	1238	1247
23 75	Crédit f. canadien ...	750	745
20	Wagons-Lits priv.	428 50	428 50
5 0/0	American Teleph.	644	
15 p.	Tabacs Philippines.	280	279
41 05	Tabacs Portugal ...	550	
59 89	Foncière-Incendie	1330	1331
40	Prévoyance ...	689	689
52 50	Bq. Indo-Chine jan.	1510	1519
32 50	Bq. suisse française	647	646
50	Crédit algérien jan.	1438	1440
19	S. Compt entrepr.	409	
9	Sté banq. de province	520	
44	Sté franç. de reports.	853	
12	Nancéienne d. créd.	591	592
50	Dakar-St-Louis ...	1050	1035
27 50	Nogentais ... mai	528	528
37 50	Santa-Fé (ch. de f.)	550	
33 50	Tramways Rouen ...	660	657
72	Eaux (Cie Gle) jouis.	1625	
24	Eaux (Banlieue de Paris)	515	518
16	Eaux p. l'étranger ...	295	294
90	Étabt thermal Vichy	2000	2000
100	Edison ... janv.	694	688
	Éclairage électriq.	124 50	125
17 50	En. élect. litt. médit.	419	419
7	Est-Lumière ... déc.	145	145
37	Sté havraise En. él.	619	619
	Ouest Lumière déc.	139	138
21	Forc. mot. Rhône p.	800	
30	Industrie textile ...	603	
12 50	Écl. Chauf. F. motr.	258	258
30	Gaz et Eaux ... janv.	575 50	575
60	Gaz central ... avr.	1575	1565
13 75	Gaz de Paris ... janv.	273 50	275
37 50	Union des Gaz. jan.	704	701
65	Houill. Dombrowa	1625	1610
30	Mines Algérie Tunis	2545	2510
115	Carmaux ... nov.	2745	2740
45	Krivoï-Rog ...	1162	1140
25	Laurium ... juil.	445	445
65	Mokta-el-Hadid ...	2180	
40	Le Nickel ... nov.	1186	1180
30	Aciéries de France	695	696
	— Longwy.	1370	1356
60	Ac. Micheville. oct.	1702	1695
55	Ac. Paris et Outreau	1110	1125
75	At. et chant. Loire.	1630	1620
30	Ch. et atel. Gironde.	770	
30	Ch. état. St-Nazaire.	1250	1235
80	Châtillon-Commen.	1971	2000
	Dyle et Bacalan ...	228 50	228
7	Établts Decauville	160	
	Fives-Lille ...	970	960
70	Forg. et Ac. marine.	1795	1775
90	— et Ac. du N. et E.	2090	2084
40	Forg. et Ch. Médit.	600	
80	H. F. Denain-Anzin.	2280	2245
	Schneider et Cie ...	1960	
12 50	Montbard-Aulnoye	257 50	255
12 50	Tréfileries du Havre	238	238 50
17	Bateaux-Parisiens	299	299
35	Chargeurs réunis.	558	
35	Compagnie havraise	646	654
60	Établt Duval ... fév.	784	770
7 65	Galeries Lafayette.	112	112
25	Bec Auer ... avr.	1095	1080
25	Petit Journal. nov.	445	415
35	Petit Parisien (pts)	491	490
105	Anc. Cie Richer juin	1939	1920
6 fr	Banc. di Roma. avr.	97	97
6	Tramways de Tunis	116 50	116
	Port de Para priv.	100	
	— ord.	35	
50	Télégr. Nord. ... jan.	878	878

	OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
VILLE DE PARIS	1865 4 0/0 r. à 500 fr. fév.	537	533 35
	1871 3 0/0 r. à 400 fr. janv.	395	
	— quarts r. à 100 fr. janv.	105 25	106 50
	1875 4 0/0 r. à 500 fr. avril	514	512 50
	1876 4 0/0 r. à 500 fr. avril	511	510
	1892 2 1/2 r. à 400 fr. nov.	312	311 50
	— quarts r. à 100 fr. nov.	90 75	90 75
	94-96 2 1/2 r. à 400 fr. nov.	314	312
	— quarts r. à 100 fr. nov	84 50	85 25
	1898 2 0/0 r. à 500 fr. mars	356	356
	— quarts r. à 125 fr. mars	101	100 50
	1899 2 0/0 Mét. r. 500 f. mars	336 50	338
	— quarts r. à 125 fr. mars	90	90
	1904 2 1/2 Mét. r. 500 f. t. p.	380	379
	— cinquièmes r. à 100 fr. t. p.	79 25	79 25
	1905 2 3/4 r. à 400 fr. mars	358	357 50
	— quarts r. à 100 fr. mars	86	86 50
	1910 2 3/4 r. à 430 fr. nov.	338	342
	— demies r. à 215 fr. nov.	169	168 50
	— 3 0/0 r. à 400 fr. t. p.	359 75	359 75
	— quarts r. à 100 fr. t. p.	88	88
	1912 3 0/0 r. à 300, 160 f. pay.	257	257
CRÉDIT FONCIER	Foncières 1879 3 0/0 nov.	497 75	495 50
	1883 sans lots ... janv.	398	393
	1885 2 60 0/0 r. à 500 fr.	387	387
	— cinquièmes r. à 100 fr.	89 75	89
	1895 2 80 0/0 ... déc.	403	403
	1903 3 0/0 r. à 500 fr. fév.	446	446
	1909 3 0/0 r. à 250 fr. t. p.	249	249
	1913 3 1/2 r. à 500 fr. t. p.	499	499
	— — 160 fr. p.	178	178
	1913 4 0/0 r. à 500 fr. t. p.	490	490
	Communales 1879 2 60 0/0	441	441
	— cinquièmes r. 100 fr. mars	98	97 75
	1880 3 0/0 r. à 500 fr. mars	492 75	492 75
	1891 3 0/0 r. à 400 fr. avr.	352	350 25
	1892 2 60 0/0 r. à 500 fr.	386 50	386
	1899 2 60 0/0 r. à 500 fr.	386	386
	1906 3 0/0 r. à 500 fr. mars	447	445
	1912 3 0/0 r. à 250 f. 150 f. p.	332	330 50
	— — t. payé	249	249
	Bons à lots de 100 fr. ...	66	66
	— algériens ...	65	65
	Banque hypot. France fév.	541 25	540 50
	— 3 0/0 1881 mars	406 50	408
	Immeubles de France ... 400	182	182
	— — 475	215	212
	Ville d'Amiens 4 0/0 ... mai	116	
	— Bordeaux 1881 4 0/0 fév.	502	
	— Marseille 1877 3 0/0 janv.	439 50	435
REMBOURSABLES A 500 FRANCS	Bône Guelma 3 0/0 ... fév.	397	397
	Ch. départ. 87 ... avr.	382	
	— — 88 ... avr.	376	
	— Économiques ... nov.	387	386 50
	Est-Algérien ... janv	400 75	399
	Est 5 0/0 r. à 650 fr. ... déc.	630	630
	— 4 0/0 r. à 500 fr. ... avr.	495	495
	— 3 0/0 ... déc.	414 50	414 50
	— 3 0/0 nouvelles. mars	408	407 50
	— 2 1/2 ... janv.	371	369 50
	— Ardennes ... janv.	407 25	407 25
	Gr.-Ceinture Paris. avr.	403	
	Lyon 1855 ... avr.	415	413
	— Bourbonnais ... janv.	413	415
	— Dauphiné ... janv.	407 50	405
	— Genève 1855 ... janv.	403 50	406
	— Méditerran. 3 0/0 janv.	405	405 25
	— 4 0/0 ... nov.	495	495
	— Fusion ancienne janv.	405	404
	— — nouvelle avr.	401	400 75
	— — 2 1/2 ... nov.	372	369
	— Rhône-et-Loire. janv.	404	406 50
	— Victor-Em. 1862 avr.	403	403
	Midi 4 0/0 ... nov.	495	495
	— 3 0/0 ... janv.	409	407 50
	— 3 0/0 nouvelles avr.	409 50	407
	— 2 1/2 ... nov.	373 50	371
	Nord 4 0/0 ... janv.	496	496
	— 3 0/0 ... janv.	415 75	415 75
	— 3 0/0 nouvelles avr.	412 50	412 75
	— 2 1/2 ... avr.	375	370 50
	— Nord-Est 3 0/0 avr.	403	404
	Orléans 4 0/0 ... mars	487 50	487
	— 3 0/0 ... janv.	413	414 75
	— 1884 3 0/0 ... avr.	409	406 50
	— 1895 2 1/2 ... avr.	373	
	— Gd Central 1855 janv	409 75	409 25
	Ouest 3 0/0 ... janv.	403 50	403 50
	— 3 0/0 nouvelles. avr.	405	405
	— 2 1/2 ... avr.	366 50	366
	Ouest-Algérien 3 0/0 mars	397	396 50
	Sud de la France 3 0/0 avr.	370 75	370 75
	Ind-Chine & Yunnan avr	395	395
	Mostaganem-Tiaret avr.	411 50	411
	Médoc ... janv.	391 25	

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Régionaux B.-du-Rhône	373	
Méditerranée 5 0/0 r. 625 avr.	621	625
— Dombes anc. ... avr.	396	399
— — nouv. ... avr.	397	397
Autrichiens, 1re hyp. ... mars	372 50	370 50
— 2e — ... mars	365	
— 4e — ... mars	358	356 50
— série A ... mars	367 25	367 25
— Nouv. réseau 4 0/0	445	443
Transcaucasien 3 0/0 ... déc.	74 60	
Andalous 1re s. rev. variable	272 75	272
— 1re s. rev. fixe. nov.	324 50	321
— 2e s. rév. variable.	263	261 50
— 2e s. rév. fixe. fév.	291	
Damas-Hamah 4 0/0 pr. déc	415	415
Lombards 3 0/0 ... janv.	256	255 25
— série X ... avr.	251	261
— 4 0/0 r. 500 fr. nov.	376	377 50
Nationaux Mexique r. à 518	335	328
Nord-Espagne 1re hyp. avr.	368	366
— 2e — janv.	360	358
— 3e — janv.	357 50	357
— 4e — janv.	355 50	354
— 5e — janv.	357	353 50
Pampelune, spéciales 3 0/0	343 25	345
Barcelone pr. 3 0/0 ... janv	356 50	355
Asturies, Galice, Léon 1re hyp.	355 75	355
Portugais 3 0/0 1er rang. janv	209	208 50
— 2e rang. juill.	204 50	202
Riazan-Ouralsk 4 0/0	430	427 25
Moscou-Kief-Voronèje 4 0/0	427 75	425 50
Mosc.-Windau-Rybinsk 4 0/0	429	425
Nord-Donetz 4 1/2 0/0	499 50	499 50
Volga-Bougoulma 4 1/2 1908	472	470
— 4 1/2 0/0 1910	427	425
Sud-Est Russie 4 1/2 0/0	494	494 55
Obl. réun. ch. fer russes 4 1/2	97 40	96 55
Saloniq.-Constantinople 3 0/0	290	
Saragosse 1re hypoth. ... janv.	369	368 50
— 2e — janv	352	
— 3e — janv	351	352
Smyrne-Kassaba 4 0/0 94 fév.	411	410
— 4 0/0 95 fév.	374 50	371
Ann. Lérouville r. 500 fr. mars	512 50	514
— Nord r. à 500 fr. janv.	395	398
— Orléans-Châlons ... fév.	537	537 50
Ch. de f. route Algérie 4 0/0	438	
— Buenos-Aires 4 1/2 0/0	380	
— Métropolitain 3 1/2 0/0	427	428 25
— — 4 0/0	489	
Nogentais (ch. de f.) 4 0/0 mars	489	488
Nord-Sud 4 0/0	408	412
Rosario Puerto-Belgrano 5 0/0	397	397
Santa-Fé 4 1/2 0/0	437	438
Tramw. Bordeaux 4 0/0 janv.	452	452
— Français 4 0/0 janv.	435	435
— de Nice 4 0/0 janv.	398	396 25
— de Rouen 5 0/0 oct.	591	591
— Deux-Sèvres 3 0/0	280	280
— Var et Gard 4 0/0	409 50	
Crédit foncier argentin 4 0/0	387	386
— — colonial. juill.	186 50	
Foncière lyonnaise ... nov.	402	402
Docks du Havre 3 0/0	399	400
Docks de Marseille 3 0/0	384	387
Docks de Rouen 4 0/0	474	
Entrepôts Mag. gén. Paris 4 0/0	454 50	453 75
Cie générale des Eaux 3 0/0	403	
Eaux (Banlieue de Paris) 3 3/4	468	471
Câbles télégr. 3 1/2 0/0 janv	335	
Ste d'Énergie électrique 5 0/0	485	490
Ce parisienne 3 3/4 0/0 janv	335	
— de distribution 4 0/0 avr	456	455 50
— d'électricité 5 0/0 avril	499 25	498 50
Sté d'Élect. Paris 4 0/0 r. 500 fr.	466 50	467
Énergie élect. du (5 0/0 r. 500 f.	496 50	
— Littoral Médit. 4 0/0 r. 500 f.	482	478 50
Én. élect. Nord de la France	458	458
Cie génle électricité 1re série	474	472 50
Sté havraise Éner. élect. 4 0/0	290	291
Force motrice du Rhône avr.	477	472 50
Thomson-Houston 4 0/0	445	446
Téléphones 4 0/0 ... janv.	455	
Éclair. Chauff. et F. mot. 4 0/0	456	451
Éclair. Bordeaux 4 0/0 r. 500 f.	460	
Gaz et Eaux 4 0/0 ... avr	475	477
— Central 4 0/0	483	483 75
— France et Étranger 4 0/0	451 50	450
— et Élect. Marseille 4 0/0	435	433
— de Mulhouse 4 0/0	472	472
Union des Gaz 4 0/0 1900-1909	465 50	460 50

OBLIGATIONS	Précédente clôture	Dernier cours
Charb. du Tonkin 4 0/0 avr	487 50	
Mines de Béthune 3 3/4 0/0	358 50	
— d'Algérie-Tunisie 4 1/2	488	485
Krivoï-Rog 5 0/0	507 50	
Mines de Malfidano 4 0/0	492	491
Penarroya 4 1/2 0/0	497	499 50
Sels gemmes Russie mérid.	433	436
Aciéries de France 4 0/0	467	463
— de Longwy 4 0/0	490	490
Châtillon-Commentry	495	495
Commentry-Fourcham. 4 0/0	467	466
Dyle et Bacalan 5 0/0	480	480
Élec. Métallurgie de Dives 4 0/0	458	458
Fives-Lille 4 0/0	485	
Forges d'Alais 4 1/2 0/0	469 75	468
F. et Ac. Marine d'Homécourt	487	487
F. et Ac. du Nord et l'Est 4 0/0	483	482 50
H. F. F. Ac. Denain et A. 4 0/0	493	494
H. F. F. Ac. en Russie 4 1/2	469 50	
Métaux (Cie franç. de). 4 0/0	476 50	478 50
Schneider et Cie 4 0/0	492 75	491
Montbard-Aulnoye 4 1/2 0/0	467	462
Messageries marit. 3 1/2	363	361
Voitures à Paris 3 1/2 avr	370	370 50
Transatlantique 3 0/0 r. 500 fr.	330	329
— 4 0/0 r. 500 fr.	410	
Port du Rosario 5 0/0 janv.	499 50	487
Panama Obl. est. 3 1/2 r. 1000 f.	134	133 25
Suez 5 0/0 remb. 500 fr.	590	591
— 3 0/0 1re série ... mars	432	429
— 3 0/0 2e série ... mars	405	404
— Bons de coupons. nov.	85 75	85 75
Chili Caisse crédit hyp. 1912	454	
Cacérès-Madrid ...	144	
Goyaz 5 0/0 ... mars	311	310
Nord-Belges 3 0/0 r. 500 f. nov.	426 25	428
Cordoue-Séville 3 0/0 r. à 500 f.	351 50	351
Victoria-Minas 5 0/0 r. 500 f.	286	287
Land Bank Egypt 3 1/2 janv.	374	373
Créd. fonc. égypt. 3 1/2 avr	413 50	413
Sucreries Raffinerie Egypte.	507 50	506
Wagons-Lits 1re série A ...	503 50	501 50

Revenu du dernier Exercice	MARCHÉ EN BANQUE	Terme: Précédente clôture	Terme: Premier cours	Terme: Dernier cours	Comptant: Précédente clôture	Comptant: Plus bas	Comptant: Plus haut
4 0/0	Argentin 1897-1900 avril	82 10			81 20		
5 0/0	Brésil 1895 ... fév.	87			87		
4 0/0	— Rescis. 1901 janv.	72 45			71 30	70 70	70 80
6 0/0	Buenos-Aires Intér. avril	88 45			89 10	88 80	88 95
4 0/0	Espagne Intérieure. avril	75			77 55	76 30	77 45
4 0/0	Hongrois ... déc.	83			82 80	82 65	82 65
5 0/0	Mexique ... oct.	32	31 60	31 60	32 35	31 60	31 80
20	Bakou ... avril	1852	1845	1855	1860	1845	1855
11sh 6	Russian General Oil janv	39 25	39 50	39 25	43 50	39	43
7 50	Caoutchoucs (Sté financ.)	107	106 50	104 50	107	105 50	107
1 sh	Eastern Rubber ... nov	17 50	17 50	17 25	17 50	17	17 50
15 sh	Malacca Rubber ... avril	138 50	138	134 50	140	138	139
5	Cape Cooper ... janv.	92	91 50	91	91 50	91	92
16 02	Hartmann (Machin.) déc.	548	537	530	550	531	543
	Huanchaca ...	34 25	33 50	33 50	35	32	32 50
	Laurium grec ...	37 75	37 50	37 50	37	37	37
40 85	Maltzof (Usines) ... juin	702	698	695	708	699	699
27	Platine ... juill.	657	652	647	660	645	656
10 04	Tharsis ... mai	181	179 50	178	180	178	180
	Chartered ...	21	23 25	23 25	24	23	23 75
13 62	Crown Mines ... fév.	157 50	155	153 50	158	156	156 50
41 50	De Beers ordinaire. janv.	457	454 50	448	459	452	455
23 70	— préfér. ... janv.	414 50	411	411	417	411	413
5 91	East Rand ... fév.	46 75	46	45 25	48	46 25	47 50
2 52	Goldfields ... mars	61 25	59 50	58 75	62	59 50	59 50
6 93	Jagersfontein ... oct.	109 50	107 50	106	110	107 50	108 50
13 02	Rand Mines ... fév.	158	156	153	158	154	156 50
6 54	Robinson deep ... fév.	36 50	36	36	37	36 50	36 50
18 80	Robinson Gold ... fév.	68 75	68 50	68	68 50		
	Transvaal land ...	29 75	28 75	28 25	30		
17 56	Village Main Reef ... fév.	44	43 75	43 25	45 50	43	43

Dernier Revenu	AU COMPTANT	Dernier Cours
	Banque Mexicaine	100
19 95	Crédit mobilier fr. paris	349
9 10	Socté Lorraine Dietrich	151
50 R.	Dnieprovienne ... déc.	3049
10 R.	Donetz (aciéries). déc.	1140
45	Mines Bruny ... fév.	1331
10	Czeladz ... mai	2418
25	Ekaterinovka ... janv.	

Dernier Revenu	AU COMPTANT	Dernier Cours
60 M.	Harpener ... nov.	
17 50	Caucase ... déc.	425
29 80	Djebel Ressas ... mars	337
60 M.	Zinc de Silésie ... mai	1395
50	Vieille-Montagne nov.	
3 D.	Utah Copper ... mars	284
40	Hutchinson ord. ... oct.	686
335	Monaco ... nov.	3595

MARCHÉS ÉTRANGERS

LONDRES	Pr. clôt.	Dr cours
Argent	26 13/16	
Consolidés	75 13/16	75 3/4
Russe 5 0/0	104 ./.	104 ./.
Japonais	81 ./.	80 3/4
Turc	83 ./.	./.
Brésil 1889	72 ./.	72 ./.
— 1895	87 ./.	87 ./.
— 1903	88 ./.	88 ./.
Funding	98 1/2	98 1/4
Rescision	84 ./.	83 ./.
Rio-Tinto	71 7/8	71 ./.
Union Pac.	157 5/8	157 1/4
South Pacif.	94 3/8	93 3/8
Steel Com.	59 3/4	59 1/4
Atchison	98 ./.	98 1/4
Baltimore	90 1/2	90 3/4
Canad. Pac.	205 ./.	204 1/2
Chicag. Mil.	100 3/4	
N.-York C.	90 ./.	
Great Nort.	125 1/2	
Lond. Brig.	105 ./.	105 ./.
— West.	131 6/8	
Apex Mines	1 ./.	20/.
City Deep.	3 11/32	3 5/16
Crown Min.	6 3/16	6 1/8
East Rand	1 27/32	1 13/16
Goldfields	2 3/8	2 5/16
Modderfon.	12 3/4	12 11/16
Modderf. B	4 7/32	4 3/16
Randfont.	1 5/32	1 3/16
Rand Mines	6 1/4	6 1/16
Robinson G.	2 3/4	2 3/4
— Deep.	1 7/16	1 7/16
Rose Deep.	1 ./.	1 ./.
Simmer & J.	1 1/2	1 1/2
Trans. Gold	2 1/8	2 1/8
Village M. R.	1 3/4	1 11/16
— Deep.	1 7/8	1 13/16
Witwaters.	2 25/32	2 3/4
De Beers d.	18 1/8	17 13/16
— préf.	16 1/2	16 3/8
Premier D.	9 3/8	8 3/8
— préf.	9 ./.	8 7/8

LONDRES (suite)	Pr. clôt.	Dr cours
Jagersfont.	4 5/16	4 1/4
Chartered	18/9	18/9
Lonely reef	1 15/32	1 1/2
Schamva M.	2 1/4	2 1/4
Tanganyik.	2 3/32	2 3/32
Ashanti Go.	25/32	3/4
Fanti Cons.	5/8	5/8
Prest. Bl. A.	5/8	5/8
Anglo Mal.	10 ./.	10 ./.
Bukit Raja.	6 1/4	6 1/4
Highl. et L.	2 3/4	2 3/4
Kuala Lum.	4 5/16	4 5/8
Linggi Pl.	16/9	16/10 1/2
Malacca	5 9/16	5 5/8
Solangor	22/.	22/.
Vallambro	14/6	14/7 1/2
Shell	5 9/32	5 1/4
BERLIN		
3 0/0 Allem.	78 1/2	78 3/8
Russe 1902	89 80	[illegible]
Deutsche B.	245 3/4	245 3/4
Dresdner	151 5/8	151 1/4
Disconto	185 5/8	185 1/4
Handelsg.	154 ./.	154 ./.
Crédit	194 ./.	193 1/4
Banq. russe	154 7/8	153 3/4
Autrichien	154 3/4	154 1/4
Lombards	21 3/8	21 3/8
Prince Hry	157 3/4	157 1/2
Schantung	142 ./.	142 ./.
Harpener	181 3/4	181 3/4
Gelsenkir.	184 3/4	184 1/8
Laura	150 7/8	150 3/4
Bochumer	226 1/8	225 1/2
Phenix	239 3/8	238 3/4
Deutsch Lu.	232 ./.	231 1/2
Sté gle élect.	246 1/2	246 1/2
Entse élect.	154 ./.	154 ./.
Élect. Outr.	164 1/4	164 1/4
Packet	130 3/4	130 3/4
Lloyd	114 3/4	114 3/8
Canada Pac.	201 1/2	199 3/4

BRUXELLES	Pr. clôt.	Dr cours
Banque Bruxelles	1083	
Cie gle reports D	1619	1624
Sté Gle (parts)	5090	5095
Bq d'Outremer	499	497 50
Cie du Congo or	1085	1077
Brazilian tract.	425	420
Bruxellois div.	1120	1117
Baume Marpent	1605	1600
Cockerill	1665	1555
Usines Marihaye	1270	1270
Providence	2556	2565
Aciéries liégeoises	1695	
Thy-le-Château	2465	2460
Gouffre	1600	1595
Monceau-Font.	6775	
Congo Chemin	2540	2550
Katanga ord.	2070	2027
Union Mre (parts)	7890	7880
Docks et Santos	790	
NEW-YORK		
Atchison	95 1/2	
Amalgamated	73 3/8	
South Pacific	91 1/2	91 1/8
Steel Common	58 1/8	57 3/4
Union Pacific	153 7/8	
Pennsylvania	109 1/2	
Reading	161 3/4	161 1/4
Mo. Kan. and T.	15 1/2	
Chesap. Ohio	52 1/2	
St-Paul	98 1/4	
N.-Y. central	87 5/8	
Rock Island	3 1/4	
Erie	27 3/4	27 3/4
Smelters	66 ./.	
Louisvil. Nash.	133 ./.	
Canad. Pacific	199 5/8	
National Lead	46 1/8	
Interbor. préf.	61 1/8	
Steel préfered	108 7/8	
Norfolk et W.	102 7/8	
Gr. Northern	121 7/8	
North Pacific	109 1/2	

ST-PÉTERSBG	Pr. clôt.	Dr cours
Bq internat.	469	Bourse fermée
— privée	243	
Bq de Sibérie	566	
— Azow-Don	580	
Briansk	168	
Bakou	650	
Ch. fr Sud-Est	303	
Hartmann	207	
Lenskoïe	363	
Lianosoff	205	
Maltzoff	264	
Moscou-Kaz.	532	
Nobel	1002	
Naphte	919	
Poutiloff	116	
Provodnik	208	
Rybinsk	390	
Rostoff Wlad.	2875	
Sormovo	132	
Toula	384	
Taganrog	216	
Wagons de Péters	106	
VIENNE		
Autrichiens	708 50	702
Lombards	122	99 75
Alpines	824	815
Hongrois	82 05	
Crédit mobil.	615	611
Rente papier	85 90	
Lænderbank	507	504
Rente or	102	
ROME		
Rente italien.	96 32	96 35
Bq commerc.	780 50	779
Méridionaux	527	529
Montecatini	128 50	
Piombino	86	

JEUX OLYMPIQUES

L'INSIGNE DU PROCHAIN CONGRÈS

La *Revue olympique*, qui vient de paraître, nous fait connaître que l'insigne du congrès olympique qui se tiendra à Paris en juin représente un athlète accoudé à un portique au faîte duquel sont inscrites les dates 1894-1914.

A travers les colonnes on aperçoit le panorama de Paris pris des tours de Notre-Dame; le tout est encerclé dans une couronne de lauriers tressés. Ce n'est pas la seule des médailles qui vont être frappées ce printemps. Le comité égyptien a fait reproduire, en l'honneur du vingtième anniversaire des jeux, le triomphateur à cheval qui figure sur l'affiche et les cartes postales olympiques. Et les membres du comité international offrent à leur président une médaille à laquelle travaille en ce moment le célèbre artiste Kautsch et qui consacrera le souvenir des olympiades déjà célébrées, et des congrès du Havre, de Bruxelles, de Lausanne et de Paris.

HIPPISME

COURSES DU BOIS DE BOULOGNE

Journée magnifique hier à Longchamp; il y avait foule au pesage, au pavillon et à la pelouse. Le programme comprenait d'intéressantes épreuves, une surtout, très importante, le prix Hocquart (poule des produits, 2,400 m.), pour produits nés en 1911 de juments saillies en 1910, par des étalons nés et élevés en France. Ce prix est doté d'une riche allocation qui hier se répartissait ainsi : 73,775 fr. au 1er, 5,000 fr. au 2e, 2,900 fr. au 3e.

Neuf concurrents se sont présentés pour disputer cette épreuve classique, et on peut dire, sans crainte de se tromper que la victoire est restée au meilleur du lot, à ce Sardanapale qui n'avait pas démérité pour s'être fait battre, le 15 août, à Maisons-Laffitte par Nimbus dans le prix Boïard; son jockey Doumen, devant la grande supériorité du gagnant, n'avait pas insisté pour prendre une place. Sardanapale est venu quand il a voulu, et ses rivaux n'ont pu l'approcher; il est juste de dire que l'un d'eux, le plus redoutable peut-être, Oreste II, a été victime d'un accident, étant tombé au bas de la descente; mais à la façon dont le crack du baron Maurice de Rothschild a gagné, on peut affirmer qu'en tout état de cause il était maître de la course. Hickory, à M. B. Duryea (Mac Gee), et Le Ritto, à M. Achille Fould (Garner), ont pris les places dans cet ordre.

Sardanapale donnait au mutuel : 32 fr. et 13 fr. 50.

Le vainqueur est un fils de Prestige et Gemma; il est engagé dans le Derby de Chantilly et dans le Grand-Prix de Paris.

Le prix du début, prix de la Grotte (5.000 francs, 1,600 m.), est revenu au poulain de M. Muller — lisez Ed. de Rothschild — Petit Suisse (O'Neill), battant Flocon 2e, Laridon 3e et sept autres; — pari mutuel : 86 fr. 50 et 38 fr.

Le prix de Guiche (7,000 fr., 2,000 m.) a été pour le favori Kummel, à M. Kahn (J. Childs), battant d'une encolure Bikuit 2e, Omaha 3e et cinq autres; — pari mutuel : 26 fr. et 14 fr.

Le prix de Lutèce (12,000 fr., plus 600 fr. à l'éleveur, 2,200 m.) a été également enlevé par le favori Shannon, à M. H.-B. Duryea (Mac Gee), battant facilement Templier III 2e, Saccharose 3e; — pari mutuel 27 fr. 50 et 16 fr. 50.

Grosse surprise dans le prix de La Jonchère (8,000 fr., 1,400 m.) : le grandissime favori Dagor a refusé de s'employer dans la ligne droite, et le poulain de M. A. Weill, Amilcar, qui est très vite sur ses jambes et qui avait pris la tête dès le départ, a gagné de bout en bout, battant d'une longueur et demie Ecouen 2e, Ghiberti 3e; — pari mutuel : 113 fr. et 66 fr. Mac Gee montait ce second vainqueur.

Sept chevaux se sont présentés dans le handicap final, prix de la Reine-Marguerite (6,000 fr., 2,400 m.) qui a été gagné très aisément par Gavroche III, avec lequel M. Ed. Kann remportait son second succès de la journée, ainsi que son jockey J. Childs; Le Monétier était 2e, Madelon 3e; — pari mutuel : 55 fr. et 27 fr.

Dépêches commerciales

LA VILLETTE, 20 avril. — Exception faite pour le gros bétail, les apports sont trop élevés pour ce qui est des besoins, aussi constatons-nous des prix faiblement tenus pour les moutons et les veaux et une baisse qui oscille entre 2 et 3 fr. par 50 kilos « vif » pour les porcs. Le gros bétail réalise des cours facilement maintenus, voire en reprise de 10 à 15 francs par tête.

Espèce	Amenés	Vendus	1re qté	2e qté	3e qté	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs	2.556	2.540	1 84	1 64	1 52	1 20 à 1 92	» 60 à 1 15
Vaches	1.211	1.200	1 86	1 64	1 52	1 20 1 94	» 60 1 16
Taurx	397	380	1 50	1 40	1 30	1 20 1 56	» 60 » 85
Veaux	1.772	1.650	2 50	2 20	2 »»	1 50 2 70	» 82 1 62
Moutons	18.129	17.000	2 90	2 60	2 30	2 »» 3 10	1 »» 1 86
Porcs	4.484	4.484	1 70	1 64	1 58	1 20 1 72	» 84 1 20

Peaux de mouton selon laine, 3 fr. à 6 75 la pièce.

50 vaches laitières vendues de 380 à 800 fr.

Renvois figurant dans les arrivages : 14 bœufs, 12 vaches, 5 taureaux, 6 veaux, »»» moutons.

Réserves vivantes aux abattoirs le 20 avril au matin : 797 gros bétail, 536 veaux, 4,487 moutons.

Entrées directes aux abattoirs depuis le dernier marché : 637 gros bétail, 2,243 veaux, 7,907 moutons, 4,149 porcs.

20 AVRIL

Magdebourg, 12 heures. — Sucres. — Pl. sout. Courant 9 25 »/»; oct.-déc. 9 57 »/» Rm.

Liverpool, 11 heures. — Cotons. — Futurs ouverts en baisse de 3 1/2 à 4/100.

Avril 6 95; mai-juin 6 84 »/»; juill.-août 6 68 1/2; oct.-nov. 6 24 »/»; janv.-févr. 6 16 »/».

Liverpool, 12 h. 35. — Cotons disponibles. — Ventes 7,000 balles.

Cote Amérique demande modérée, baisse de 4/100.

Cote Brésil en baisse de 4/100.

Cote Inde calme, inchangée.

Importations : 29,568 balles.

Londres. — Céréales. — Cargaisons arrivées « dito à vendre ». Sucres bruts de betteraves : cour. 9 3 1/2 à » »» »/»; oct.-déc. 9 6 1/4. Tendance très soutenue.

Londres, 1 h. 15. — Métaux. — Cuivre compt 64 liv. 7 sh. 6 den.; à trois mois 64 liv. 10 sh. » den.; étain compt 164 liv. 15 sh. » den.; à trois mois 166 liv. 15 sh. »» den.; plomb compt 18 liv. 1 sh. 3 den.; zinc compt 21 liv. 11 sh. 3 den.

Anvers, 2 h. 30. — Laines (cote officielle). — Peignés contrat B : courant 6 50 »/»; juillet 6 50 »/». Ventes 35,000 kilos. Marché soutenu.

Pétrole. — Calme. — Dispon. 22 1/2; juin 22 3/4.

Anvers. — Saindoux d'Amérique. Courant 130 1/2; juillet 131 »/». Marché soutenu.

Anvers. — Sucres. — Sout. Cote officielle : cristall. disp. export. nouv. cond. 29 »/»; bruts : cour. 24 »/».

Anvers. — Blés. — Australie dispon. 20 5/8; Danube dispon. 18 »/» à 19 1/4; Redwinter dispon. 20 1/2 à 20 7/8; Kurrachée blanc dispon. »» »/» à »» »/»; Plata 18 1/4 à 19 1/2; Bourgas 18 1/2 à 19 1/4; Kansas 20 »/» à 20 1/2.

Amsterdam. — Huile de colza : sout. Dispon. 39 1/4; 4 dern. 35 1/2. — Huile de lin : calme. Dispon. 27 3/4; 4 dern. 28 1/4.

CHEMINS DE FER

Voyages en Espagne à prix réduits. — Diverses combinaisons de billets à prix réduits s'offrent aux voyageurs désireux de visiter l'Espagne.

Outre les billets d'aller et retour de Paris aux villes principales de la péninsule, délivrés par les Compagnies d'Orléans et de P.-L.-M., on trouve toute l'année, au bureau commun des compagnies de chemins de fer espagnols :

1° Des billets circulaires avec entrée en Espagne par la frontière d'Hendaye et sortie par celle de Cerbère ou *vice versa;*

2° Des billets circulaires à itinéraire tracé par le voyageur;

3° Des carnets kilométriques individuels et collectifs, permettant à leurs titulaires de voyager à leur guise sur les principaux réseaux espagnols.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au bureau commun des compagnies de chemins de fer espagnols, 20, rue Chauchat, Paris.

Paris, C. PARISET, imp.-gérant, 5, rue des Italiens.

BYRRH APÉRITIF TONIQUE RECONSTITUANT A BASE DE VIN GÉNÉREUX ET DE QUINQUINA
On le consomme en Famille comme au Café BYRRH

SPECTACLES DU LUNDI 20 AVRIL

Théâtres

Opéra, 8 h. — La Valkyrie. — *Mercredi :* Soirée de gala. — *Vendredi :* Parsifal. — *Samedi :* Thaïs.

Théâtre-Français, 8 h. 3/4. — Georgette Lemeunier. — *Mardi :* Un Caprice; l'Ami Fritz. — *Mercredi, vendredi :* l'Envolée; Deux Couverts. — *Jeudi* (mat.) : 1807; l'Ami Fritz; (soirée) : Ruy Blas. — *Samedi :* Représentation de retraite de M. Prudhon.

Opéra-Comique, 8 h. 1/2. — Iphigénie en Tauride. — *Mardi, dimanche :* les Contes d'Hoffmann. — *Mercredi :* Carmen. — *Jeudi* (mat.) : Iphigénie en Tauride; (soirée) : Louise. — *Vendredi :* Werther. — *Samedi :* la Lépreuse. — *Dimanche* (mat.) : la Tosca; le Chalet.

Odéon, 8 h. 1/2. — Le Mari à la campagne; le Misanthrope et l'Auvergnat. — *Mardi, mercredi, jeudi* (mat. et soirée), *lundi :* Psyché. — *Vendredi, samedi, dimanche :* Comme les feuilles. — *Dimanche* (mat.) : l'Arlésienne.

Gaîté-Lyrique, 8 h. 1/2. — Mireille. — *Mardi, jeudi* (mat.) : les Cloches de Corneville. — *Mercredi :* la Danseuse de Tanagra. — *Jeudi :* l'Africaine. — *Vendredi, dimanche* (mat.) : Mireille. — *Samedi :* Madame Roland.

Gymnase, 9 h. — Pétard.

Vaudeville, 9 h. — La Belle aventure.

Variétés, 8 h. 1/2. — Loulou; Ma tante d'Honfleur.

Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — Le Destin est maître; Monsieur Brotonneau.

Renaissance, 9 h. — Aphrodite.

Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — Dernier coup d'aile; Tout à coup.

Th. Réjane, 8 h. 3/4. — Madame Sans-Gêne.

Bouffes-Parisiens, 9 h. — Le Renseignement; la Pèlerine écossaise.

Th. Antoine, 8 h. 25. — Les Petits; la Tontine.

Châtelet, 8 h. 25. — Le Diable à quatre.

Palais-Royal, 9 h. — Les Deux Canards.

Athénée, 9 h. — Je ne trompe pas mon mari.

Com.-Marigny, relâche.

Th. Femina, 9 h. — Très moutarde.

Nouvel-Ambigu, 9 h. — L'Epervier.

Th. Apollo, 8 h. 3/4. — La Fille du Figaro. *Tous les soirs :* la Fille de Figaro.

Com. des Ch.-Elysées, 9 h. — La Victime; Du vin dans son eau ou l'Impôt sur le revenu.

Trianon-Lyrique, 8 h. 1/2. — Zampa. — *Mardi :* la Vivandière. — *Mercredi :* le Roi des montagnes. — *Jeudi, samedi :* Zampa. — *Vendredi :* la Fille de Madame Angot.

Déjazet, 8 h. 1/2. — Monomanie; les Dégourdis de la 11e.

Cluny, 8 h. 1/2. — La Récompense; Bicard dit le Bouif.

Grand-Guignol, 9 h. — Le Sauveur; le Siège de Berlin; Mirette a ses raisons; Vers la lumière; la Clef sous la porte.

Th. Impérial, 9 h. — L'Horrible nuit; l'Eau qui dort; la Chainette; l'Etouffeuse; la Main dans le sac; Et puis... zut!

Th. des Arts, 9 h. 1/2. — Totoche; les Frelons; Nocturne.

Com.-Parisienne, r. de l'Entrepôt, 21 (Nord 61-38), 9 h. — Rends-moi mes lettres; Alice a découché; A qui le pantalon?

Th. du Vx-Colombier, 9 h. — L'Avare; le Pain de ménage.

Comédie-Royale, relâche.

Th. Michel, relâche.

Capucines, 8 h. 3/4. — Entrez donc! Un nom, s. v. p.; Vaut mieux tard...

Château-d'Eau, 8 h. 3/4. — Les 28 jours de Clairette.

Enghien. Etablis. thermal. Casino. Théâtre. Concerts symphoniq. dans le jardin des Roses.

Spectacles-Concerts

Folies-Bergère, 8 h. 1/2. La Revue galante.

Olympia, 8 h. 1/2. — La Revue express : Dorville, Delysia, etc.; Pichel and Scale; Footit, etc.

Scala, 8 h. 3/4. — Elles y sont toutes à la Scala.

Grds Magasins Dufayel, Concert et cinématographe tous les jours, 2 à 6 h., sauf le dimanche.

Cinéma Omnia-Pathé, boul. Montmartre, 5; séances sans interrupt. de 2 h. à minuit.

Le Colisée, av. des Ch.-Elysées, 38 (Wagram 9-946). Soirée à 9 h. Mat. jeudi, dim. à 2 h. 1/2.

Gaumont-Palace (Hip.), 8 h. 1/2. Bandits et fauves; Bout-de-Zan pugiliste. Attract. variées.

Nouveau-Cirque, 8 h. 1/2. Attract. A 9 h. 1/2, Mam'zelle Caprice, bouff. comique et nautiq.

Théâtre Edouard-VII, boul. des Capucines, Kinémacolor. matinées à 3 h., soirées à 9 h.

Tivoli-Cinéma, r. de la Douane, 14. Mat. et soir. La vie de Verdi; Bandits et fauves.

Anglo-American-Cinema (salle Berlioz), r. de Clichy (Gut. 67-31). Mat. soir. : les Gdes chasses.

Magic-City (T. 707-65). Tous les jours mat. et soir. Bal. Skating. Magic Cinéma Palace. Attract.

Luna-Park. — Grandes attract.; Combat naval; Nouveau Scenic railway; Dancing Palace.

Musée Grévin. — Jeanne d'Arc au sacre de Charles VII. — Palais des mirages.

Tour Eiffel, de 10 h. à la nuit; au 1er étage rest.

Jardin d'Acclimatation. Attractions diverses.

ALHAMBRA. — CIGALE. — CIRQUE MÉDRANO. — ELDORADO. — MOULIN DE LA GALETTE. — MOULIN-ROUGE.

Les abonnements au *Temps* sont reçus **sans frais** dans **tous les bureaux de poste.**

Petites Annonces

Enseignement.
Offres et demandes d'emplois.
Locations d'hôtels et d'appartements non meublés.
Locations d'immeubles.
Objets perdus.
Pensions de famille.

La ligne....... 1 fr. 50

ENSEIGNEMENT

Cours et leçons

Jeune fille française, 23 ans, parlant très bien l'anglais, désirerait donner leçons à jeunes enfants à domicile, ou accompagnerait jeunes filles étrangères, ou prendrait situation de demoiselle de compagnie. — Ecrire : O. 2., bureau de poste, rue de Vaugirard, 24.

Secrétaires

Jne hom. b. famille, éduc. sér. H. E. C., con. angl., all., cherc. pl. secrétaire. S'adr. A. Z. r. Baron, 19.

Ancien principal clerc de notaire à Paris, ayant situation de fortune et références de notaires à Paris, désire situation de secrétaire-administrateur de fortune. Ecrire à M. Cordy, bureau 96.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOIS

Gens de maison

Valets de chambre

Valet de chambre ou pied, 26 ans, taille 1m69, Allemand, dés. pl. G. T., r. d'Hauteville, 18 bis.

Cuisinières-pâtissières

Bne cuis.-pâtis.-glac. 30 a., 5 a. m. m., ch. place Paris, camp. Mlle David, r. de Grenelle, 102.

Journées bourgeoises

Jeune fille, 25 ans, bonne cout., connais. tr. bien robe flou, ling., dem. journées d. mais. bourg. Mlle Camille, rue Fromont, 49, Levallois-Perret.

Divers

Copies ch. soi, part. trav. div. imager., 150 fr. p. m. et à façon. Tr. sér. L' « Union », Bègles (Gironde).

Une dame répres. bien, tr. au cour. com., excel. réf., d. sit. stab., mais. sér. Loncle, r. Turbigo, 77.

Proviseur lycée congé, prend. d. fam. deux enfants. A Paris, mai-juin, à la mer, juillet-août-septembre. — Ec. M. R., boul. Gouv.-St-Cyr, 47.

Locations

45 kil. Paris, bords Marne, maison meublée à louer, confort mod., eau, gaz, garage auto. S'ad. Serain, Fg-St-Martin, 154, Paris (gare Est).

A louer en façade av. Kléber, 18, très grand appartement; chauffage, électricité, ascenseur, etc., 13,000 fr., et appart. de garçon ou bureau av. entrée particulière, 2,500 fr. S'y adr.

VENTES & ADJUDICATIONS

Vente au tribunal civil de Foix, le 29 mai 1914, à 13 h. **MINE** de cuivre argentifère **D'ALZEN** près Foix (Ariège). M. à px 10,000 fr. S'ad. à Me Rives, avoué.

SOLOGNE Domaine 600 hect. Pied-à-terre, bois fermes, étangs. Chasse libre. Prix : 475,000 fr. — Rural Office, rue Saint-Lazare, 95.

CESSIONS DE FONDS

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

Important établissement industriel à céder pour cause de santé.

Usine banlieue. Dépôt Paris. Les bénéfices réalisés ont été de 150 à 200,000 francs par an. On peut faire mieux en modernisant le matériel.

Il faut disposer de 4 à 500,000 francs.

Denis et Cie, banquiers, rue de Provence, 73.

Seul!! le JARNAC fera donner à votre moteur son MAXIMUM de PUISSANCE 38 Rue des Plantes PARIS.

PHILADELPHIA COMPANY

Le coupon trimestriel de 1 3/4 0/0 déclaré sur les actions ordinaires de la compagnie est payable par 4 fr. 16 net à partir du 5 mai 1914, contre remise du coupon n° 130 :

A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à Paris et dans ses agences de province,

Et au Crédit mobilier français, à Paris, rue Taitbout, 30 et 32.

Cie de NAVIGATION MIXTE Services les plus rapides de France en Algérie. par **Port-Vendres** à *Alger* en 22 heures. à *Oran* en 28 heures.

Lignes rapides *Marseille-Alger, Marseille-Philippeville, Marseille-Tunis* (paquebots munis de la T.S.F.) **Paris,** rue de Rome, 9 et Faubourg-Poissonnière, 51. — **Marseille,** rue Cannebière, 54.

NOUVEAU « **IMPERATOR** » *Breveté S. G. D. G.*

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE A JET DE POUDRE

Eteint tout : Essence, Gaz, Electricité

NOMBREUSES ATTESTATIONS

Société anonyme française du THÉO

FOURNISSEURS DE L'ÉTAT

243, route de la Révolte

LEVALLOIS-PERRET Tél. Wag. 08-19

MONTREUX Lac de Genève, gd Hôtel EDEN. 1er ord. Situat. uniq. près Casino. Parc ombr. Prix mod. — E. EBERHARD, propre.

Pour extension importante maison

ALIMENTATION-COMMISSION

faisant UN MILLION d'affaires, on demande 85,000 f. à bon intérêt et participation. Sérieux. BANQUE PETITJEAN, RUE MONTMARTRE, 12

Chêne, Orme, Erable, Tilleul Sapin, Sapin blanc A VENDRE

Age jusqu'à 200 ans. Quantité, 50 millions arbres dans les bois à l'Oural et en Russie. Possibilité de les livrer aux ports : Saint-Pétersbourg, Libau, Arkhangel, Novorossisk. — Adresse du vendeur : Russie, Saint-Pétersbourg, rue Ploutalova, 25, R. V. Gentchel.

Propre d'un **GARAGE** (Nord-Espagne) recherche Prêt 80,000 f. A la concession avec exclusivité, pr 8 ans, du service taxis-autos dans la ville. Union des Industries, r. Hauteville, 82.

INDUSTRIE DU BOIS nouvelle et spéciale en exploitation. On recherche directeur avec apport. Appointements fixes et part dans les bénéfices. S'adresser à M. Lebrun, place de Laborde, 14.

CHEMINS DE FER DE L'EST

La Compagnie des chemins de fer de l'Est envoie gratuitement aux personnes qui en font la demande le *Livret des voyages circulaires et excursions.*

LLOYD ROYAL HOLLANDAIS

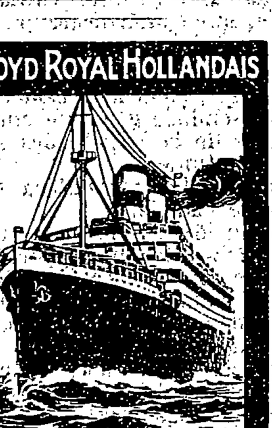

A L'AMÉRIQUE DU SUD

Service postal rapide

d'Amsterdam, Douvres, Boulogne-s/-Mer, Lisbonne à Rio-de-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires

Nouveaux paquebots de luxe à deux hélices, pourvus de tous les aménagements modernes pour le confort et la sécurité des passagers : *Tubantia, Gelria, Zeelandia, Frisia, Hollandia* de 10,000 à 20,000 tonnes de déplacement.

PROCHAINS DÉPARTS POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

Paquebots	Amsterdam	Douvres-Boulogne-s/Mer	Lisbonne
Zeelandia	22 avril	23 avril	27 avril
Hollandia	6 mai	7 mai	11 mai
Gelria	20 mai	21 mai	25 mai
Frisia	3 juin	4 juin	8 juin

Pour tous renseignements, s'adresser au **LLOYD ROYAL HOLLANDAIS**, Amsterdam, ou à **M. L. Desbois**, agent général à Paris, rue Edouard-VII, 5 (boulevard des Capucines, à côté de la rue Scribe). — Téléphone : Central 80-99.

LA REINE DES VOITURES LÉGÈRES

VERMOREL

10 HP 12 HP 15 HP 4 Cylindres 4 Vitesses

CATALOGUE ET RENSEIGNEMENTS

ETABts VERMOREL VILLEFRANCHE (RHONE)

AGENCE DE VENTE : PARIS, RUE GUERSANT, 30.

SÉJOUR D'HIVER ET EXCURSIONS VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS dans les prestigieux pays de soleil.

TUNISIE - ALGÉRIE - MAROC

PAQUEBOTS RAPIDES de la **Cie GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE**

MEUBLES CHICS INÉDITS chez **MERCIER Frères FABRICANTS**

Usines à LYON. PARIS — 100 — rue du Faubourg-Saint-Antoine — 100 — PARIS

Succursale à LILLE, 179, rue Nationale, 179

SAUVEZ VOS CHEVEUX Par le PÉTROLE HAHN

En Vente dans le Monde Entier. F. VIBERT, Fabricant, LYON

DERNIÈRES NOUVELLES

Les élections législatives du 26 avril

Le nombre des candidats. — Les députés nouveaux

C'est demain mardi à minuit qu'expire le délai imparti aux candidats aux élections législatives du 26 avril prochain pour la déclaration de leurs candidatures. En effet, aux termes de l'article 2 de la loi du 17 juillet 1889 la déclaration doit être déposée à la préfecture du département le cinquième jour au plus tard avant le jour du scrutin.

La plupart des candidats n'ont pas attendu ce dernier délai légal pour se mettre en règle et dès aujourd'hui presque toutes les déclarations de candidatures sont enregistrées.

A l'heure présente il y a 2,448 candidatures déclarées pour les 602 sièges que comprendra la nouvelle Chambre. On sait en effet que celle-ci aura cinq sièges de plus que celle qui s'en va. Il paraît peu probable que le nombre des candidats retardataires devant faire leur déclaration d'ici à demain soit bien élevé.

On peut constater dès lors que la moyenne des candidatures est de quatre par siège. Dans une cinquantaine de circonscriptions les députés sortants n'ont pas de concurrent. Dans un assez grand nombre de circonscriptions les députés sortants n'ont qu'un compétiteur. Par contre, on remarque quelques petites circonscriptions où le nombre des candidats varie entre 6 et 10; tel est le cas des circonscriptions de Mont-de-Marsan (1re), Céret, Caen (1re), Valence (1re), Tours (3e), Nevers (1re), etc.

Le nombre des députés sortants ne sollicitant pas le renouvellement de leur mandat est le plus grand qu'on ait constaté depuis longtemps; il s'élève actuellement à quarante-trois. Ces quarante-trois sièges correspondent à trente et un départements et trois colonies. On apprend, en effet, à la dernière heure, que MM. Légitimus (Guadeloupe), Sévère (Martinique), et Archambeaud (Réunion), ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat.

Détail curieux, dans le département de la Haute-Loire, qui a quatre députés, trois des sortants ne se représentent pas. Dans les Pyrénées-Orientales, qui en ont également quatre, deux renoncent à se représenter.

On prévoit que dès maintenant le nombre des membres nouveaux devant entrer dans la future Chambre sera au moins de soixante-deux, sans compter les nouveaux représentants qui viendront remplacer les sortants qui auront été évincés par le corps électoral.

En effet en dehors des 43 membres devant remplacer les sortants qui ne se représentent pas, il y aura dix nouveaux titulaires pour les sièges nouvellement créés à raison de l'augmentation de la population.

D'autre part, il y a douze sièges vacants dans la Chambre qui s'en va, vacances résultant de nomination au Sénat, décès ou démission.

Sur les douze sièges vacants, trois appartenaient à des députés décédés ou devenus sénateurs; ce sont ceux de Carcassonne, Domfront et Auxerre qui sont supprimés en raison de l'abaissement de la population; il reste deux sièges supprimés, ceux de Beaune et de Bergerac, où les deux députés sortants de la double circonscription ancienne se disputeront le siège unique restant.

Il y aura donc finalement comme premier contingent de députés nouveaux les 43 correspondant aux députés renonçant au mandat, les 10 correspondant aux sièges nouvellement créés, et 9 correspondant aux sièges actuellement vacants par décès, démission ou passage au Sénat, soit au total 62 nouveaux députés.

On pense généralement qu'il y aura de 90 à 100 sortants évincés par le corps électoral, de sorte que finalement la Chambre future contiendrait environ 150 nouveaux membres, soit le quart de son effectif total.

Disons enfin que d'un premier examen de la situation électorale dans les départements et à Paris, il semble résulter que le nombre des ballottages sera assez élevé.

La direction de l'Odéon

Ainsi que nous le faisons prévoir d'autre part, il est probable que M. Viviani proposera au conseil des ministres qui aura lieu demain la nomination du nouveau directeur de l'Odéon.

A l'heure où nous mettons sous presse, aucune désignation définitive n'a été faite. Les consultations de candidats et les examens de candidature continuent.

Les cavaliers de Saint-Cyr

Le ministère de la guerre communique la note suivante :

Certains candidats à l'Ecole de Saint-Cyr ont donné une interprétation erronée aux décisions du ministre, relativement au nombre des élèves de l'école entrés à Saint-Cyr en octobre 1913 qui pouvaient être classés dans la section de cavalerie.

La décision qui fixait ce chiffre à 70 d'après les besoins de la cavalerie avait été notifiée aux candidats par une insertion au *Journal officiel* du 27 septembre 1912.

Ce nombre ne pouvait être augmenté sans nuire au recrutement des officiers d'infanterie, et pour cette raison les admissions dans la section de cavalerie ont été par décision ministérielle du 28 février dernier, maintenues au chiffre de 70 fixé en 1912.

Le 1er mai et les mineurs

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

La Fédération nationale des mineurs de houille vient de lancer à l'occasion du 1er mai, un manifeste dont voici le principal passage :

Douai, 20 avril.

Quelques-unes des principales revendications que la fédération a défendues non seulement contre les compagnies, mais aussi contre les attaques de ceux qui ont essayé de vous diviser, vont dans quelques jours entrer dans le domaine de l'application : la loi de 8 heures et la loi des retraites minières. Il nous faut agir pour mettre en application les dispositions de l'article 11 de la loi des retraites afin d'assurer aux vieux mineurs retraités les 2 francs par jour. Devez-vous devant ce résultat arrêter votre élan? Est-ce que ces demi-mesures vous donnent satisfaction ? Non, n'est-ce pas ? Par la force de votre démonstration, par votre libre discipline, par votre unité d'action vous pouvez, en vous servant de l'article ci-dessus, contracter une convention avec les compagnies. Par notre force d'action, nous devons recueillir les avantages prévus par ces lois et obtenir du Parlement l'âge de 50 ans pour l'entrée en jouissance de la pension. Nous travaillerons surtout à faire aboutir la loi sur le minimum de salaire qui mettra fin aux abus dont vous êtes si souvent victimes. Et pour montrer sa puissance syndicale la fédération invite tous les mineurs à chômer le 1er mai.

LES AFFAIRES D'ORIENT

La réponse des puissances

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Londres, 20 avril.

La note des puissances débute en prenant acte des dispositions par lesquelles la Grèce se déclarait prête à se conformer à la décision des puissances et affirmant que les puissances sont de leur côté disposées à user de leur influence pour donner satisfaction à certaines des demandes formulées dans la note grecque.

C'est ainsi que les puissances ratifient la rectification de frontière, telle que M. Streit la mentionnait dans l'annexe A de la note grecque, du côté d'Argyrocastro.

Par contre, elles ne peuvent accepter la ratification demandée dans l'annexe B, du côté de Koritza.

La note ne fournit d'ailleurs point d'explications sur les raisons de son refus. Au sujet des îles, les puissances sont prêtes à faire usage de leur « influence amicale » auprès de la Turquie mais ne sauraient prendre d'autres engagements.

La note grecque avait déclaré, au sujet de Castellorizo, que cette île faisait partie du Dodécanèse et que le gouvernement hellène était en droit d'espérer qu'elle bénéficierait du régime que les puissances, en temps voulu, voudraient bien assurer à ces îles lorsqu'elles décideraient de leur sort. La note responsive des puissances s'abstient, comme je vous l'ai télégraphié hier, de soulever à propos de Castelorizo la question du Dodécanèse et en conséquence s'abstient de répondre sur ce point.

Au sujet de l'Epire, la note des puissances ne formule pas de garanties et ne fait mention d'aucun moyen de coercition à exercer sur le gouvernement albanais pour faire obtenir à ces populations les privilèges demandés, mais promet d'user également de son influence pour leur faire obtenir certains avantages. Il n'est naturellement pas question d'autonomie dans la note des puissances.

Les puissances sont, comme le gouvernement grec, d'avis que la neutralisation du canal de Corfou est nécessaire.

La question de l'évacuation n'est pas traitée dans la note dont le texte est d'ailleurs assez court. Elle fera l'objet d'une communication particulière verbale demandant à la Grèce d'évacuer sans tarder les territoires épirotes concédés à l'Albanie où se trouvent encore des troupes grecques.

Les Grecs en Thrace

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Athènes, 20 avril.

Les persécutions contre l'élément grec en Thrace continuent. Toute la région au sud de Kirk-Kilissé est envahie d'agents turcs qui poussent les populations grecques à l'émigration. Les malheureux sont expédiés sur Mouradli et Rodosto où on les embarque.

Le 17 avril, les villages grecs de Yantsiklar, Skopasté, Bonnar-Hissar, Troup-Bey, Yenna, Abinat-Bey ont été pillés par les musulmans après expulsion des Grecs.

A Lule-Bourgas, des placards en turc conseillent aux musulmans d'user de violence contre les Grecs sujets ottomans.

L'archevêque de Kirk-Kilissé télégraphie au patriarcat que la situation est particulièrement grave.

LES ÉVÉNEMENTS DU MEXIQUE

Le refus de satisfaction du président Huerta

Mexico, 20 avril.

M. Rojas, ministre des affaires étrangères du Mexique, a annoncé qu'il n'est pas possible d'accéder à la demande des Etats-Unis de saluer sans conditions le drapeau américain, et il en a donné les raisons suivantes :

« Le drapeau des Etats-Unis n'a pas été insulté; il ne flottait pas sur l'aviso dont l'équipage fut arrêté; les marins américains furent remis en liberté avant même qu'il eût été procédé à une enquête; l'officier responsable de leur arrestation a été arrêté et il doit passer en jugement. »

M. Rojas a ajouté :

« Le Mexique consentirait à ce que le drapeau américain fût salué le premier, à la condition que le drapeau mexicain le fût ensuite. Un arrangement dans ce sens devait être incorporé dans un protocole que devraient signer M. O'Shaughnessy et moi-même, mais le gouvernement de Washington a refusé à M. O'Shaughnessy l'autorisation nécessaire; il a insisté pour un salut sans conditions, que le Mexique considère comme incompatible avec sa dignité. »

M. Rojas a conclu :

« Le Mexique a accepté tout ce qui était compatible avec sa dignité. Il a confiance dans l'esprit de justice du peuple américain. »

Craignant que ce refus de satisfaction ne suscitât des manifestations hostiles aux Etats-Unis, le président Huerta a chargé le ministre de faire publier dans la presse un appel au sang-froid de la population afin qu'elle s'abstienne de tout acte collectif ou individuel contre les résidents américains.

On espère encore que la réponse du président Huerta n'entraînera pas une rupture irrévocable.

« Si réellement, dit-on, les Etats-Unis n'ont en vue, dans le règlement de cette affaire, que la sauvegarde de leur honneur national, il leur est impossible de pousser les choses à l'extrême, étant donné que rien ne justifierait des représailles. »

Quoi qu'il en soit, le président Huerta se prépare à adresser au peuple mexicain une proclamation déclarant la patrie en danger et invitant tous les citoyens à s'unir.

L'union des Mexicains

New-York, 20 avril.

Une dépêche de Chihuahua annonce que les généraux Carranza et Villa sont en route pour cette ville où ils conféreront avec l'émissaire du général Huerta, chargé de leur demander de déposer les armes pour aider le pouvoir régulier à repousser, le cas échéant, une agression américaine.

Le message du président Wilson

Washington, 20 avril.

Dans le message que le président Wilson lit aujourd'hui au Congrès, il demande à cette assemblée l'autorisation de se servir de la force armée pour maintenir l'honneur et la dignité de la nation. Le président expose que le fait que la flotte américaine a été envoyée dans les eaux mexicaines afin de se tenir prête à toute éventualité, ne constitue pas une déclaration de guerre formelle pour la raison que les Etats-Unis ne peuvent faire une telle déclaration contre un gouvernement qui n'est pas reconnu.

Aujourd'hui, le conseil de cabinet s'est occupé de compléter le programme de blocus pacifique des ports mexicains.

Le président Wilson a l'intention de notifier aux puissances que les Etats-Unis, en raison de la situation actuelle au Mexique, ne peuvent plus continuer à assurer la sécurité des étrangers à Mexico.

Les préparatifs militaires des Etats-Unis

Washington, 20 avril.

Les secrétaires de la guerre et de la marine ont eu cette nuit une conférence pour arrêter le plan de la coopération de l'armée et de la flotte.

Le chef de l'état-major général de l'armée, le général Wood se rendrait à la frontière pour prendre le commandement d'une division.

Les forces envoyées par les Etats-Unis au Mexique comprennent 17,950 marins, 3,070 soldats d'infanterie de marine et 855 officiers. Une partie de ces effectifs a déjà rejoint les côtes du pays voisin, l'autre est en route. 17,165 hommes ont le golfe du Mexique pour point de destination; le contingent affecté au Pacifique est de 4,510 hommes.

48 vaisseaux de guerre et 867 canons sont dès à présent prêts à entrer en action. Les autorités militaires poussent les préparatifs avec une hâte significative. On entraîne les milices, qui se livrent à des exercices.

Une fièvre patriotique semble s'emparer de la population.

De toutes parts on n'entend que l'hymne national.

Cependant le secrétaire d'Etat, M. Bryan, continue à affirmer sa confiance dans une solution diplomatique de l'incident.

La contribution de guerre allemande

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Berlin, 20 avril.

Le voyage du secrétaire d'Etat aux finances de l'empire, M. Kuhn, intéresse certainement d'une manière pratique le projet de loi militaire dont on s'entretient depuis quelques mois dans les bureaux du ministère de la guerre.

La *Gazette de la Saale*, dont on connaît l'allure officieuse, assure que M. Kuhn va, en fait, demander aux gouvernements confédérés de ne pas renoncer à lever la troisième et dernière tranche de la contribution extraordinaire, bien que les deux premières tranches suffisent à fournir les sommes exigées pour l'application de la loi militaire de 1913.

On se rappelle que lorsque cette question fut débattue au Reichstag, le gouvernement de l'empire avait laissé entendre que la contribution serait payée en trois tranches et que le gouvernement s'abstiendrait de demander aux contribuables de verser la troisième tranche, au cas où les deux premières suffiraient à fournir les ressources nécessaires. Le gouvernement de l'empire ne veut plus aujourd'hui se priver du bénéfice de cet excédent. Cet excédent servira à couvrir les frais d'un projet complémentaire d'armements.

Nécrologie

M. Victor Gelez, conseiller municipal du quartier Saint-Ambroise, est mort ce matin.

Né le 15 novembre 1845 à Paris, M. Gelez fut arrêté en juin 1871 pour la participation à la Commune, et subit à Versailles une assez longue détention. Il avait été élu conseiller municipal du quartier Saint-Ambroise le 23 octobre 1898 et réélu en 1900, 1904, 1908 et 1912, où il obtint 3,813 voix contre 1,736 à M. Lapeyrère, socialiste unifié, 1,030 à M. Brossé, radical socialiste, et 833 à M. Proust, libéral. Il siégeait parmi les républicains socialistes.

M. Gelez avait posé sa candidature dans la 3e circonscription du 11e arrondissement, contre M. Lauche, député sortant socialiste unifié. Il s'était prononcé pour la loi de trois ans.

Les obsèques de M. Anatole Claveau, homme de lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, chef honoraire des secrétaires-rédacteurs de la Chambre des députés, président de l'Association professionnelle de la critique dramatique et musicale, président d'honneur des Trente ans de théâtre, rédacteur parlementaire au *Figaro*, officier de la Légion d'honneur, ont été célébrées ce matin, à 11 heures, en l'église Saint-Vincent-de-Paul. La réunion s'est faite au domicile mortuaire, Faubourg-Poissonnière, 130.

L'accident d'aviation de Buc

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Versailles, 20 avril.

Voici les bulletins officiels médicaux des aviateurs Bidot et Pellardeau, blessés hier à Buc et actuellement à l'hôpital de Versailles :

Pour Bidot : fracture compliquée de la jambe, vaste plaie ayant nécessité l'ablation d'un fragment de tibia; état général assez bon. Défense absolue de voir le blessé.

Pour Pellardeau : blessures peu graves, état général très satisfaisant.

Le corps de l'aviateur d'Ablin a été mis en bière ce matin. Il sera transporté ce soir à la gare de Versailles-chantiers, d'où il partira pour Nancy à minuit 37 et arrivera demain matin à 9 h. 37.

La date des obsèques de l'aviateur Deroye n'est pas encore fixée.

Cet après-midi, nous nous sommes rendu à l'hôpital civil de Versailles, et nous avons pu nous entretenir quelques instants avec l'aviateur Bidot qui semble maintenant hors de danger. Voici ce qu'il nous a dit sur l'accident :

« En voulant dépasser mon concurrent Deroye — nous volions alors à vingt-cinq mètres de hauteur, — je tentai de prendre de la hauteur pour passer au-dessus de lui, mais la fatalité voulut que j'atteignisse le pylône en même temps que lui. Or mon concurrent prenait à chaque pylône de la hauteur, et comme je marchais face au soleil, il arriva un moment où je ne vis plus son appareil. Je croyais être à vingt-cinq mètres environ au-dessus de lui lorsque mon appareil fut enlevé et je me rendis compte que la direction ne m'appartenait plus. J'eus conscience de la chute. Depuis ce moment je ne me rappelle plus rien. Je perdis connaissance et encore maintenant je ne puis comprendre comment Deroye put être touché. »

Bidot, qui est natif de Lons-le-Saunier, est le fils du capitaine Bidot, du 44e régiment d'infanterie à Lons-le-Saunier.

Nous sommes allé ensuite au chevet de Pellardeau qui va tout à fait bien et qui déjà ce matin a pu lire tous les journaux. Voici son récit :

« La chute s'est produite à une hauteur de 40 mètres environ. L'aile droite du monoplan de Deroye a touché notre appareil en dessous. Je n'étais pas gêné par le soleil parce que je tournais le dos à mon pilote Bidot. Notre appareil, après avoir été touché par l'appareil de Deroye, piqua du nez et vint tomber à environ quinze mètres de l'appareil de d'Ablin. Je me souviens d'avoir vu un grand jet de flammes, et dès ce moment-là j'ai perdu connaissance. »

Pellardeau est Niçois et habitait Paris.

Sortie du dirigeable « Eugène-Montgolfier »

Le dirigeable militaire *Eugène-Montgolfier*, ex-*Clément-Bayard-VI*, qui est venu ces jours derniers de Maubeuge à Issy-les-Moulineaux, où il est garé actuellement, a quitté ce matin, à 7 heures 30, son hangar, pour aller évoluer au-dessus de Paris et de Vincennes.

A 9 heures 30 minutes, le superbe dirigeable réintégrait son hangar. Dix personnes étaient à bord.

La Coupe d'hydroaéroplanes

Monte-Carlo, 20 avril.

Les départs pour la Coupe Jacques-Schneider, qui se dispute sur 150 milles marins en circuit fermé, ont été pris à partir de 8 heures du matin.

Les aviateurs Espanet et Levasseur, représentant la France, qui étaient partis dans de bonnes conditions, n'ont pu terminer le parcours. Il en a été de même pour lord Carbery, un des représentants de l'Angleterre.

L'aviateur Burri, Suisse, a terminé les 280 kilomètres du parcours en 2 heures 54 minutes, mais jusqu'à présent c'est un Anglais, l'aviateur Howard Pixton, qui devient détenteur du trophée.

Howard Pixton pilotait un appareil anglais muni du nouveau moteur français à monosoupape Gnome. Il a couvert le parcours en 2 heures 13 secondes.

Déplacement d'une escadrille d'avions

(*Dépêche de notre correspondant particulier*)

Dijon, 20 avril.

L'escadrille d'avions militaires, composée du capitaine Voisin, du lieutenant Volmerange, des maréchaux des logis Clément, Pelletier et Doisy, et du brigadier Blot, qui depuis dix jours stationnait au champ d'aviation militaire, est repartie ce matin à 8 heures 10 pour Belfort par un temps superbe.

Cette escadrille sera incessamment remplacée par une autre.

Ouvriers kabyles rapatriés

Albi, 20 avril.

Les cinquante ouvriers kabyles qui avaient été embauchés aux mines d'Albi et de Cagnac, et qui après avoir travaillé un jour au remblai se mirent en grève pour une question de salaire, sont partis pour Marseille sous la direction du commissaire spécial.

Ils vont être rapatriés, ainsi qu'ils le demandaient. — (*L'Information.*)

La santé de l'empereur François-Joseph

Vienne, 20 avril.

Les nouvelles de la santé de l'empereur François-Joseph sont de plus en plus mauvaises.